

LA STRUCTURATION SOCIALE EN MILIEU DE COLONISATION AGRO-FORESTIERE

AU XIXEME SIECLE: ST-FULGENCE, 1852-1898

Marc ST-HILAIRE

Mémoire présenté pour satisfaire partiellement aux exigences du programme de maîtrise en études régionales en vue de l'obtention du diplôme de maître ès arts.

Université du Québec à Chicoutimi

Janvier 1984



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a nécessité la collaboration de plusieurs personnes. Aussi, je tiens à les remercier pour l'aide qu'elles m'ont apportée.

Je pense d'abord à Gérard Bouchard et à Christian Pouyez, qui m'ont guidé tout au long de la recherche et de la rédaction et dont j'ai rudement mis la patience à l'épreuve. Je pense aussi aux responsables des divers dépôts d'archives que j'ai visités, en particulier Gilles Tremblay, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Fulgence, qui m'a laissé fouiller partout à la recherche de renseignements divers (malheureusement en vain pour l'époque antérieure à 1910); à Marcel Dufour, registrateur, ainsi qu'au personnel du bureau d'enregistrement de Chicoutimi; à l'abbé Onésime Tremblay, curé de la paroisse de St-Fulgence au temps où j'ai consulté les archives de la fabrique; à Normand Lavoie et Louis Côté, du dépôt régional des archives nationales du Québec; à Alain Duperré, de SOREP.

Je pense également, enfin, à ceux qui m'ont permis de terminer la rédaction dans des délais aussi brefs: la corporation du Carnaval-Souvenir, qui m'a accordé un congé pour finaliser ce mémoire; à Jean Martin, qui a dactylographié une partie de la première version du manuscrit; à Marthe Arseneault, qui a dactylographié la version que je souhaiterais

définitive; et à Hélène Samuelson, qui, en plus de dactylographier en grande partie la première version, n'a cessé de me prodiguer conseils et encouragements. Bref, à tout ce monde, et à tous ceux que j'oublie, merci.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIERES	iv
TABLE DES FIGURES	vii
LISTE DES SIGLES	vii
BIBLIOGRAPHIE	viii
RESUME	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. <u>Cadre théorique</u>	5
1.1 Etat de la question	5
1.1.1 La structuration sociale en milieu de coloni- sation	5
1.1.1.1 Les modèles d'occupation du sol	6
1.1.1.2 La mobilité géographique	9
1.1.1.3 Les groupes sociaux en milieu rural	11
1.1.2 Hypothèses	14
1.2 Méthodologie	16
1.2.1 Les sources	17
1.2.1.1 Les archives paroissiales	17
1.2.1.2 Les recensements du Canada	20
1.2.1.3 Archives du bureau d'enregistrement de Chicoutimi et autres archives foncières	21
1.2.1.4 Archives municipales et scolaires	23
1.2.2 La constitution du fichier principal	25
1.2.2.1 Les fiches de famille	25
1.2.2.2 Les dossiers de famille	26
1.2.3 Les tableaux socio-économiques de St-Fulgence	31
1.2.3.1 Choix des dates et bases des sous-fichiers	32
1.2.3.2 Les données contenues dans les sous- fichiers	33
CHAPITRE 2. <u>Esquisse de l'histoire de St-Fulgence, 1838-1898</u>	35
2.1 Cadre physique	35

2.2	Peuplement et population	38
2.2.1	Les premiers arrivants	38
2.2.2	Esquisse de la structure démographique	39
2.2.3	Mobilité géographique	45
2.2.3.1	Indices d'émigration	45
2.2.3.2	L'immigration	49
2.3	Economie	52
2.3.1	Forêt et bois de sciage	52
2.3.2	Agriculture	55
2.3.3	Transports	58
2.4	Organisation sociale	58
2.4.1	Organisation religieuse	59
2.4.2	Organisation scolaire	60
2.4.3	Organisation municipale	61
CHAPITRE 3. <u>Structure professionnelle</u>		63
3.1	Sources utilisées et choix des données	63
3.1.1	Evaluation quantitative des mentions professionnelles	64
3.1.2	Evaluation qualitative des mentions professionnelles	67
3.1.3	Regroupements des professions	71
3.1.4	Mentions professionnelles retenues selon les sources	72
3.2	Evolution de la structure professionnelle	74
3.2.1	Caractéristiques générales	74
3.2.2	Caractéristiques du cultivateur et du journalier	77
3.2.3	Catégorisation de la structure professionnelle	81
CHAPITRE 4. <u>Structure de la propriété foncière</u>		85
4.1	Sources utilisées et choix des données	85
4.1.1	Evaluation quantitative des données	85
4.1.1.1	Détermination des superficies tirées des registres fonciers	87
4.1.1.2	Comparaison des superficies déclarées aux recensements avec celles calculées à partir des registres fonciers	88
4.1.2	Evaluation qualitative des données	91
4.2	Evolution de la structure foncière	93
4.3	Caractéristiques des propriétaires fonciers	96
4.3.1	Profession	96
4.3.2	Age	99
4.3.3	Enracinement	101

4.4 Propriétaires étrangers et spéculation foncière	105
CHAPITRE 5. <u>Paramètres du statut social: le cas des élites</u>	111
5.1 Indice du statut social	111
5.1.1 Evaluation quantitative des données	112
5.1.2 Evaluation qualitative des données	113
5.2 Caractéristiques des élites	116
5.2.1 Age et enracinement	116
5.2.2 Profession et propriété	118
5.2.3 Deux détenteurs de charges publiques: Prudent Potvin et Michel Harvey «Timothée»	120
5.3 Relation entre les paramètres du statut social	123
CONCLUSION	125
ANNEXES	130
Annexe 1. Fiche de dépouillement des registres fonciers	130
Annexe 2. Exemple de fiche de famille	133
Annexe 3. Ecart entre les âges selon trois sources, St-Fulgence (chefs de famille), 1852-1898	135
Annexe 4. Structure professionnelle de St-Fulgence selon les recensements du Canada, les fiches de famille et les archives du bureau d'enregistrement (données brutes), 1852-1898.	137
Annexe 5. Nature et fréquence des mentions professionnelles différentes selon les sources et effet sur le gonflement de la population active (chefs de famille), St-Fulgence, 1852-1898.	139
Annexe 6. Propriétaires et propriété par groupes d'âges, données brutes, 1852-1898.	141
Annexe 7. Propriétaires et propriété en relation avec l'enracinement, données brutes, 1852-1898.	143

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES

1.1 ARCHIVES

ARCHIVES DE LA PAROISSE DE ST-FULGENCE

- Comptes et délibérations de la fabrique, 2 volumes (17-12-1871 au 10-09-1898 et 01-10-1898 au 03-03-1965).
- Recensements, 1884, 1898, 1905, 1920 (compilés par SOREP).

ARCHIVES DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHICOUTIMI

- Registre A. Ouvert le 16-08-1849, fermé le 12-09-1947 (88 675 actes). Les actes relatifs à St-Fulgence et antérieurs à 1900 ont été utilisés.
- Registre B. Ouvert le 18-08-1849, fermé le 28-02-1947 (86 066 actes). Les actes relatifs à St-Fulgence et antérieurs à 1900 ont été utilisés.
- Registre C. Ouvert le 09-11-1861, fermé le 01-04-1846 (3 096 avis). Les avis relatifs à St-Fulgence et antérieurs à 1900 ont été utilisés.
- Registre D. Ouvert le 13-10-1866, fermé le 13-11-1944 (938 actes). Les actes relatifs à St-Fulgence et antérieurs ont été utilisés (le plus ancien date de 1896, année de l'entrée en vigueur du cadastre des cantons Harvey et Tremblay).

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Les Harvey à St-Fulgence: généalogies partielles	28
Carte 1. St-Fulgence au XIX ^{ème} siècle	36

LISTE DES SIGLES

- A.B.E.C.: Archives du bureau d'enregistrement de Chicoutimi
- A.J.A.L.B.C.: Appendice des journaux de l'Assemblée législative
du Bas-Canada
- A.N.Q.C.: Archives nationales du Québec, dépôt de Chicoutimi
- A.N.Q.Q.: Archives nationales du Québec, dépôt de Québec
- F.M.V.T.: Fonds Mgr Victor Tremblay (aux A.N.Q.C.)

ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC, DEPOT DE QUEBEC

- Fonds Département de l'instruction publique. Correspondance générale, 1859-1910.

ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC, DEPOT REGIONAL DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN (CHICOUTIMI)

- Fonds Mgr Victor Tremblay. Dossiers 58.9 (Michel Simard). 41.1 (St-Fulgence). 41.2.1 ("Histoire de St-Fulgence", manuscrit de l'abbé Georges Gagnon, écrit en 1921 alors qu'il était curé de St-Fulgence, 87 pages).

Documents 613, 614 (Délibérations du conseil de comté de Chicoutimi, 1851-1910) et 620 (Registre des chemins du conseil de comté de Chicoutimi, 1851-1909).

- Greffe d'Ovide Bossé. Minute 796.
- Mémoires de vieillards. nos 8 (Ignace Lajoie), 52 (Hector Tremblay) 54 (Narcisse Brisson) et 77 (Elif Bolduc).

CANADA (PROVINCE)

- Recensements. Manuscrits des recensements nominatifs et agraires de 1852 et 1861, district de Chicoutimi-Saguenay, sous-districts 368 (Harvey) et 370 (Tremblay) en 1852 et 350 (Harvey) et 365 (Tremblay) en 1861. Microfilms.

CANADA (PUISSANCE)

- Recensement. Manuscrit du recensement nominatif de 1881, district de Chicoutimi-Saguenay, sous-district EE (St-Fulgence). Microfilm.

1.2 IMPRIMES

CANADA (PROVINCE)

- Appendice des journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada. vo. V (1846).
- Documents de la session du Canada. vol.XX (1862).
- Statuts refondus du Bas-Canada. 1860.

QUEBEC (PROVINCE)

- Code municipal. 1870.
- Statuts refondus. 1888.
- Département de l'instruction publique
Journal de l'instruction publique, vol. IV (1860).

1.3 BANQUES DE DONNEES (LISTES INFORMATIQUES)

SOCIETE DE RECHERCHE SUR LES POPULATIONS(SOREP)

- Familles reconstituées: St-Fulgence, 1871-1976.
Saguenay, 1843-1871.
- Baptêmes, mariages, sépultures: Ste-Anne, 1860-1871.
St-François-Xavier, 1847-1860.
St-Alexis (Grande-Baie), 1843-1847.
- Recensements du Canada: 1852, 1861 et 1871.
- Recensements paroissiaux: St-Fulgence, 1884, 1898 et 1905.

2. ETUDES

2.1 REFERENCE ET METHODOLOGIE

BOUCHARD, Gérard. "L'analyse de la mobilité socio-professionnelle au Saguenay à l'aide de la reconstitution automatique des familles", communication au colloque de Rochefort dans le cadre du projet d'histoire comparée des sociétés rurales de la France de l'ouest et du Québec, texte dactylographié, juillet 1982, 29 pages.

BOUCHARD, Gérard. "Un essai d'anthropologie régionale: l'histoire sociale du Saguenay aux XIXe et XXe siècles, Annales Economies Sociétés Civilisations, no 1 (janv.-fév. 1979), pp. 106-125.

BOUCHARD, Gérard, BRARD, Patrick et LAVOIE, Yolande. "FONEM: un code de transcription phonétique pour la reconstitution automatique des familles saguenayennes". Population, vol. 36, no 6 (nov.-déc. 1981), pp. 1085-1103.

BOUCHARD, Gérard et LAROSE, André. "Sur l'enregistrement civil et religieux au Québec, du XVIIème au XXème siècles", in André COTE, Sources de l'histoire du Saguenay-Lac Saint-Jean, tome 1: Inventaires des archives paroissiales, Québec, Archives nationales du Québec, 1978, pp. 12-25. (Coll. Instruments de recherche, série Inventaire national des archives du Québec, no 1).

BOUCHARD, Gérard et POUYEZ, Christian. "Name Variations and Computerized Record Linkage", Historical Methods, vol. 13 no 1 (Spring 1980), pp. 119-135.

BOUCHARD, Gérard, POUYEZ, Christian et ROY, Raymond. "L'avenir des fichiers de population dans les sciences humaines: le projet de fichier-réseau de la population saguenayenne", Etudes canadiennes, vo. 9 (1980), pp. 31-45.

BOUCHARD, Gérard, POUYEZ, Christian et ROY, Raymond. "Le classement des professions par secteurs d'activité: aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille", L'actualité économique, vol. 55, no 4, (oct.-déc. 1979), pp. 585-605.

MAGNAN, Hormidas. Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925. 737 p.

NIE, Norman H., HULL, C. Hadlai, JENKINS, Jean G. et al. SPSS: Statistical Package for the Social Sciences, Second Edition, New York, McGraw-Hill, 1975. 675 p.

POUYEZ, Christian et BERGERON, Michel. "L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931): problèmes de méthode", Histoire sociale/Social History, vol. XI, no 21 (mai-May 1978), pp. 26-61.

ROCHER, Guy. Introduction à la sociologie générale. Tome 3. Le changement social. Deuxième édition, Montréal, Hurtubise HMH, 1969. XIX-250 p.

SEGUIN, Normand et LAROUCHE, Daniel. "Les archives de l'enregistrement: commentaire sur les sources de la propriété foncière", Archives, no 75.2 (vol. VII, no 2; mai-août 1975), pp. 130-134.

SEGUIN, Normand et LAROUCHE, Daniel. "Les archives de l'enregistrement, des matériaux nouveaux pour l'histoire du Québec contemporain: l'exemple du Bureau de Chicoutimi", Archives, no 75.1 (vol. VII, no. 1; janvier-avril 1975), pp. 24-55.

2.2 EUROPE ET ETATS-UNIS

GRANT, Charles S. Democracy in the Connecticut Frontier Town of Kent, New York, Columbia University Press, 1961. 244 p.

GREVEN, Philip J. jr. Four Generations. Population, Land, and Family in Colonial Andover, Massachusetts, Ithaca and London, Cornell University Press, 1970. 329 p.

HENRETTA, James A. "Families and Farms: Mentalité in Pre-Industrial America", William and Mary Quarterly, vol. 35 (1978), pp 3-32.

KIRK, Gordon W. jr. The Promise of American Life: Social Mobility in a Nineteenth Century Immigrant Community, Holland, Michigan, 1847-1894, Ph. D. Thesis, Departement of History, Michigan State University, 1970. X-283 p.

LASLETT, Peter. Un monde que nous avons perdu. Les structures sociales pré-industrielles, Paris, Flammarion, 1969. 296 page.

PINGAUD, Marie-Claude. "Terres et familles dans un village du Châtillonnais", Etudes rurales, vol. 42 (avril-juin 1971), pp. 52-104.

SALITOT-DION, Michèle et DION Michel. La crise d'une société villageoise. Paris, Anthropos, 1972. X-399 p.

SOLTOW, Lee. Patterns of Wealthholding in Wisconsin since 1850. Milwaukee, Wisconsin University Press, 1970. XIII-148 p.

2.3 CANADA ET QUEBEC

BOUCHARD, Gérard. "Les systèmes de transmission des patrimoines et le cycle de la société rurale au Québec, du 17e au 20e siècle". Communication présentée à l'Université d'Ottawa, texte dactylographié, juin 1982, 48 p.

DECHENE, Louise. "Les entreprises de William Price, 1810-1850", Histoire sociale/Social History, vol. 1, no 1 (avril 1968), pp. 16-52.

GAGAN, David. "Geographical and Social Mobility in Nineteenth Century Ontario: a Microstudy", The Canadian Review of Sociology and Anthropology/ La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 13, no 2 (May-mai 1976), pp. 152-164.

GAGAN, David P. "Historical Demography and Canadian Social History: Families and Land in Peel County, Ontario", in Michiel HORN et Ronald SABOURIN, éditeurs, Studies in Canadian Social History, Toronto, McClelland and Stewart, 1974, pp. 96-115.

GERIN, Léon. "La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses", in M. RIOUX et Y. MARTIN, La société canadienne-française, Montréal, HMH, 1971, pp. 45-67.

KATZ, Michael B. The People of Hamilton, Canada West. Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City. Cambridge, Harvard University Press, 1975. XIII-381 p.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude. Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), Montréal, Boréal Express, 1974. 658 p.

MAYS, Herbert S. "A Place to Stand": Families, Land, and Permanence in Toronto Gore Township, 1820-1850", texte d'une communication tirée de Families and Land in Toronto Gore Township, Peel County, Ontario, Ph D. Thesis, Toronto, McMaster University, 1979. 51 p.

MINER, Horace. "The French Canadian Family Cycle", American Sociological Review, vol. 3 (oct. 1938), pp. 700-708.

PERRON, Normand. "Genèse des activités laitières, 1850-1960", in Normand SEGUIN, éditeur, Agriculture et colonisation au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, pp. 113-140.

2.4 SAGUENAY

BOUCHARD, Gérard. "Démographie et société rurale au Saguenay, 1850-1935", Recherches sociographiques, vol. XIX, no 1 (janv.-avril) 1978, pp. 7-31.

BOUCHARD, Gérard. "Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935", Journal of Family History, vol. 11, no 4 (Winter 1977), pp. 350-369.

LAPOINTE, Adam, PREVOST, Paul et SIMARD, Jean-Paul. Economie régionale du Saguenay-Lac St-Jean, Chicoutimi, Gaétan Morin et associés, 1981, 272 p.

PEPIN, Pierre-Yves. Le royaume du Saguenay en 1968. Ottawa, Ministère de l'expansion économique régionale, 1969. XI-435 p.

POUYEZ, Christian, ROY, Raymond et BOUCHARD, Gérard. "La mobilité géographique en milieu rural: le Saguenay, 1852-1861", Histoire sociale/Social History, vol. XIV, no 27 (mai-May 1981), pp. 123-155.

SEGUIN, Normand. La conquête du sol au 19e siècle. Québec, Boréal Express, 1977. 295 p.

TREMBLAY, Mgr Victor. Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870, édition nouvelle, Chicoutimi, Librairie Régionale, 1968, 465 p.

RESUME

La présente étude s'inscrit parmi celles qui traitent de la colonisation au XIX^{ème} siècle. Sous plusieurs aspects, elle peut se comparer aux ouvrages américains sur la période coloniale. Il s'agit d'esquisser l'évolution des structures professionnelle et foncière d'une paroisse de colonisation du Saguenay au XIX^{ème} siècle pour, par la suite, établir les paramètres du statut social en milieu agrø-forestier en étudiant les caractéristiques des élites locales. L'étude permet également de comparer trois sources quant à l'âge, la profession et la propriété. Ces sources sont les registres d'état civil (baptêmes, mariages et sépultures), les recensements du Canada et les archives du bureau d'enregistrement.

Ces sources ont servi à constituer un fichier des chefs de famille de St-Fulgence, la paroisse étudiée, mentionnant pour chacun d'eux la composition de la famille (fiche de famille), les transactions foncières (contrats consignés au bureau d'enregistrement) et les charges publiques exercées. A partir de ce fichier principal, quatre sous-fichiers présentant chacun un tableau socio-économique de la paroisse (1852, 1861, 1881 et 1898) ont été élaborés en utilisant les recensements du Canada de 1852, 1861 et 1881 ainsi que le recensement paroissial de 1898.

La paroisse de St-Fulgence couvre un territoire adjacent à la rivière Saguenay, au relief accidenté, sillonné de plusieurs petites rivières, au sol arable rare et de qualité médiocre. Son peuplement commence avec celui de la région, en 1838-1839. Peuplée par la colonisation indivi-

duelle, située en marge des principaux circuits de peuplement, la paroisse connaît une lente croissance démographique marquée par une faible immigration et une forte émigration. Son économie est à caractère fortement agroforestier. La seule activité qu'on y retrouve, outre celles reliées à la forêt et à la culture du sol, consiste en le cabotage entre Chicoutimi et les navires de fort tonnage ancrés en face du village. La paroisse s'organise lentement autour de la chapelle, de l'école et de la mairie. Bref, St-Fulgence constitue un bon exemple de paroisse agro-forestière, connaissant un faible développement au XIX^{ème} siècle, à la manière de plusieurs autres paroisses du Saguenay.

La structure professionnelle de St-Fulgence se caractérise par sa simplicité: peu de professions sont exercées à St-Fulgence. Les cultivateurs forment le groupe le plus nombreux, suivis par les journaliers, les ouvriers spécialisés (artisans et autres) et les hommes d'affaires. Les cultivateurs sont plus âgés que la moyenne, de souche ancienne et possèdent le sol. Les journaliers sont plus jeunes, de souche récente et sans terre. Les ouvriers spécialisés, enfin, sont d'âge moyen, de souche ancienne, mais ne disposent pas de terre non plus.

La richesse foncière se distribue de façon très inégale. D'abord, les cultivateurs la possèdent en presque totalité. Puis, au sein de ce groupe, un important phénomène de concentration existe. Différentes stratégies d'acquisition et de distribution des terres expliquent cette situation. Désirant établir ses fils, le cultivateur acquiert graduellement des terrains pendant la première partie de sa vie pour les distribuer entre ses enfants vers l'âge de cinquante ans. L'acquisition de lots neufs lui permet aussi de se livrer

au commerce du bois. C'est ainsi que les fils de cultivateurs accèdent souvent à la propriété par une cession du père. De leur côté, les chefs de famille fortunés qui arrivent dans la paroisse acquièrent par achat autant de terre que leur permettent leurs ressources financières. Ces méthodes d'appropriation expliquent pourquoi les cultivateurs âgés de 35 à 54 ans possèdent les plus importantes superficies. La principale menace de dépossession, enfin, vient des marchands à qui les cultivateurs ont consenti des hypothèques pour garantir leurs dettes.

Dans cette société, le statut est déterminé par le degré de contrôle du principal moyen d'existence, la terre. Les élites sont les cultivateurs possédant des superficies importantes, plus âgés que les autres et résidant dans la paroisse depuis longtemps. Ces deux dernières caractéristiques découlent de la première, la propriété du sol demeurant le premier fondement de la différenciation sociale.

INTRODUCTION

L'histoire sociale du Québec au XIX^{ème} siècle, c'est en gros celle de la crise agraire, de l'industrialisation naissante, de l'émigration aux Etats-Unis, de la colonisation. Tous ces phénomènes sont reliés. Les paroisses de la vallée du St-Laurent étant soumises aux pressions démographiques causées par l'exiguité du terroir, de nombreux Bas-Canadiens doivent chercher ailleurs le moyen d'assurer leur subsistance. L'urbanisation, fondée sur une industrialisation encore timide, ne peut absorber qu'une partie des surplus humains engendrés par les campagnes. L'émigration aux Etats-Unis apparaît alors à plusieurs comme un moyen d'améliorer leur sort.

En réaction à l'émigration, l'Etat et le clergé encouragent la colonisation de l'espace s'étendant de part et d'autre de la vallée laurentienne. "Emparons-nous du sol", clame-t-on. Des nouveaux territoires s'ouvrent au peuplement, dans le but avoué de coloniser ou inavoué d'y faire la coupe commerciale du bois. Mais qu'importe: les demandes des agriculteurs en mal de terres neuves comme celles des marchands de bois trouvent satisfaction. Parmi les nouveaux territoires de colonisation, figure le Saguenay.

L'histoire de la colonisation au Saguenay s'identifie beaucoup à celle de l'économie agro-forestière. Les activités fondées sur l'agriculture et sur le travail forestier cohabitent, en harmonie selon certains,

en conflit selon les autres. Mais peu importent les relations entre la terre et la forêt, les résultats pour la société régionale demeurent les mêmes: isolé, doté d'une économie peu diversifiée et peu structurée qui n'encourage pas l'industrialisation ni l'urbanisation, éloigné des marchés, le Saguenay offre peu de perspectives d'avenir à ses habitants.

Cet environnement économique donnera lieu à une organisation sociale particulière. Dans son ouvrage sur Hébertville,⁽¹⁾ Normand Séguin insiste particulièrement sur le rôle de la petite bourgeoisie et du clergé. Les chercheurs de SOREP,⁽²⁾ pour leur part, ont beaucoup travaillé jusqu'à présent sur les questions démographiques et, depuis peu, sur les phénomènes de mobilité géographique et sociale. Mais beaucoup reste à faire pour connaître à fond la société rurale saguenéenne au XIX^{ème} siècle.

La présente étude consiste à esquisser l'évolution des structures professionnelle et foncière d'une paroisse agro-forestière du Saguenay au XIX^{ème} siècle et d'y situer les élites locales, le tout afin d'identifier les paramètres du statut social en milieu de colonisation. Il est possible d'y parvenir en constituant un fichier des chefs de famille qui ont vécu dans la paroisse, fichier rapportant l'âge, la profession et la propriété de chacun d'eux. La paroisse choisie est celle de St-Fulgence, qui

-
1. Normand Séguin, La conquête du sol au 19^e siècle, Québec, Boréal Express, 1977, 295 p.
 2. SOREP: Société de recherche sur les populations. Les nombreuses publications de ces chercheurs sont citées dans le corps du texte.

se caractérise par son économie fortement agro-forestière et par un faible développement au XIX^{ème} siècle. Bref, elle constitue un bon exemple de société rurale agro-forestière. On est en droit d'espérer que les résultats obtenus illustrent assez fidèlement les structures sociales communes aux autres paroisses du même type. Avant d'en arriver à ce niveau d'analyse, toutefois, certaines étapes doivent être franchies.

D'abord, il faut élaborer les hypothèses qui sous-tendent l'étude et les situer dans l'historiographie sur les sociétés rurales pré-industrielles. Ensuite, il faut établir la méthode qui a servi à constituer le *fichier principal des chefs de famille et les sous-fichiers*. Une présentation des sources utilisées accompagne la description de la méthode. C'est ce qui fait l'objet du premier chapitre.

Dans un deuxième temps, il convient de situer St-Fulgence dans l'ensemble régional, du point de vue démographique et économique. Une attention particulière sera portée aux mouvements migratoires qui renouvellent la population de la paroisse. L'analyse économique s'attardera aux activités agricoles et forestières. Un coup d'oeil sur les aspects de l'organisation paroissiale termine ce chapitre.

Les troisième et quatrième parties esquissent l'évolution des structures professionnelle et foncière de la paroisse. Quatre tableaux

de chacune de ces structures illustrent leurs transformations et permettent d'établir les principales lignes de force qui les ont forgées. On aura au préalable évalué les sources utilisées et défini la méthode appliquée pour construire ces tableaux.

Enfin, une fois caractérisée par les professions qui y sont exercées et par la distribution de la propriété foncière, la paroisse peut être étudiée sous l'angle des groupes sociaux. A partir des renseignements connus sur les élites locales, on tentera d'établir les déterminants du statut social en milieu rural de colonisation. Les variables considérées sont celles de l'âge, de la profession et de l'enracinement familial dans la paroisse.

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE

1.1 ETAT DE LA QUESTION ET HYPOTHESES

La société rurale du XIXème siècle a fait l'objet d'un nombre considérable de travaux. Tant en Europe qu'en Amérique, une foule d'auteurs ont étudié le monde rural sous les divers angles des sciences humaines et pour en observer diverses facettes. Le présent texte veut faire de même, mais dans un cadre bien limité. Il s'agit d'esquisser, pour une paroisse agro-forestière du Saguenay, l'évolution des structures professionnelle et foncière et d'y situer les élites locales. En raison de la période (1852-1898), qui est celle des débuts de la localité, l'étude s'inscrit parmi celles qui ont traité du monde de la colonisation et des sociétés rurales pré-industrielles.

1.1.1 La structuration sociale en milieu de colonisation

L'historiographie canadienne en matière de société rurale et de colonisation fait figure de parent pauvre en comparaison de l'importante somme d'ouvrages sur ce thème rédigés par des auteurs américains. Outre les travaux de F. Ouellet, L. Dechêne, D. Gagan, H. Mays, N. Séguin, L. Gérin, G. Bouchard et quelques autres, on dispose surtout de monographies de villes et de villages rédigées à l'occasion de cinquantièmes

ou de centaines, peu utiles en raison de leur caractère trop souvent narratif. Cette situation a été déplorée par divers auteurs dont P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert.⁽¹⁾ C'est pourquoi il sera souvent fait référence à la société coloniale américaine dans l'établissement des hypothèses et dans les comparaisons.

1.1.1.1 Les modèles d'occupation du sol

Coloniser a toujours signifié livrer un territoire sauvage au peuplement sédentaire et, avant l'industrialisation, agricole. Cette définition peut s'appliquer autant à la Nouvelle-Angleterre de 1630 qu'au Saguenay deux siècles plus tard et s'oppose à l'autre acception générale du mot qui fait référence à l'implantation de points de peuplement, de comptoirs, dans un but mercantile et qui s'applique surtout aux continents africain et asiatique. Bref, pour des Européens et des Nord-Américains, coloniser veut dire structurer un territoire neuf, y transplanter une économie autre que de cueillette et une organisation sociale autre que tribale et nomade, généralement au détriment des peuples autochtones.

La façon d'ouvrir un espace au peuplement varie selon le lieu et le temps. Au Connecticut, au début du XVIII^{ème} siècle, l'autorité

1. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), Montréal, Boréal Express, 1979, p. 179.

coloniale vendait des cantons à des groupes d'actionnaires.⁽²⁾ Il en allait de même au Massachusetts au milieu du XVIII^e siècle.⁽³⁾ En Nouvelle-France, on procédait comme dans la mère-patrie: par le régime seigneurial. Plus près de nous, l'Etat québécois disposait de ses terres selon le système de vente par lot décrit par N. Séguin.⁽⁴⁾

Les systèmes américains et québécois, semblables sous certains aspects, laissaient libre cours aux ambitions foncières de ceux qui en avaient le moyen. Ils permettaient à un même individu de posséder la superficie qu'il voulait s'il pouvait la payer. De ce mode de concession des terres découle un premier phénomène. La terre vierge coûtant relativement peu cher parce qu'abondante, les premiers à s'installer dans une région neuve pouvaient acquérir une grande surface. A Kent, les quarante-et-un acheteurs de "parts" du canton possédaient 50 000 acres de terre. Cinq d'entre eux détenaient au total 13 000 acres.⁽⁵⁾ A Andover, les dix-huit acheteurs initiaux du canton se partagèrent graduellement les terres, chacun d'eux recevant naturellement une superficie considérable.⁽⁶⁾ Bref, il apparaît que les premiers arrivés dans un lieu nouvellement ouvert à la colonisation avaient la possibilité d'acquérir une bonne surface pour eux et leurs enfants, ce qui avait des conséquences

-
2. Charles S. Grant, Democracy in the Connecticut Frontier Town of Kent, New-York, Columbia University Press, 1961, p.14.
 3. Philip J. Greven, Four Generations: Population, Land and Family in Colonial Andover, Massachusetts, Ithaca and London, Cornell University Press, 1970, p. 41.
 4. Normand Séguin, La conquête du sol au 19^e siècle, Québec, Boréal Express, 1977, pp. 73-77.
 5. C. Grant, op. cit., pp. 44.45.
 6. P. Greven, op. cit., pp. 45, 55.

importantes sur la structure foncière dans les années subséquentes.⁽⁷⁾

Autre phénomène commun aux colonies américaines et au Canada, le système de concession des terres donne lieu à la spéculation foncière. Elle est pratiquée à la fois par les propriétaires résidant dans la colonie et par ceux qui n'y demeurent pas. A Kent, au XVIII^{ème} siècle, Grant recense vingt-cinq actionnaires sur quarante-et-un qui n'habiteront jamais l'endroit. En moins de deux ans, dix-huit d'entre eux auront revendu avec profit à des résidents.⁽⁸⁾ H. Mays et N. Séguin notent également, pour le XIX^{ème} siècle, un absentéisme semblable dans le township de Gore au Haut-Canada⁽⁹⁾, et à Hébertville⁽¹⁰⁾ au Lac St-Jean. On soupçonne évidemment ici des visées spéculatives. Les propriétaires-résidents ne demeurent pas inactifs non plus au niveau de la spéculation. A Kent, ils semblent même s'être livrés à des opérations foncières encore plus profitables que les propriétaires absents.⁽¹¹⁾ De même dans le canton de Gore, la résidence paraît être un facteur d'enrichissement rapide⁽¹²⁾, donc peut-être fondé sur la spéculation.

La durée de résidence, si elle peut faciliter les activités de spéculation, se révèle aussi comme un paramètre important de la structuration

7. Ibid., pp. 60-61.

8. C. Grant, op. cit., pp. 46-47.

9. Herbert S. Mays, "A Place to Stand: Families, Land, and Permanence in Toronto Gore Township, 1820-1890", communication tirée de H. S. Mays, Families and Land in Toronto Gore Township, Peel County, Ontario, thèse de Ph. D., Toronto, McMaster University, 1979, p.14.

10. N. Séguin, op. cit., pp. 95-97, 107-108.

11. C. Grant, op. cit., p. 47.

12. H. Mays, loc. cit., p. 14.

foncière. Mays a établi une relation directe entre l'enracinement de la famille et sa richesse foncière.⁽¹³⁾ Ses résultats vont dans le même sens que ceux obtenus par Heller et Moore sur le Michigan au XIX^{ème} siècle⁽¹⁴⁾ et par Grant sur Kent.⁽¹⁵⁾ Cette relation apparaît surtout lorsque la terre devient plus rare en raison de l'ancienneté du peuplement. Il faut alors hériter, bénéficier des relations familiales ou user de stratégie matrimoniale pour accéder à la propriété.⁽¹⁶⁾

1.1.1.2 La mobilité géographique

Avec le temps, la population augmente et la terre se fait de plus en plus rare. Les superficies diminuent, leur prix augmente. Comme il devient plus difficile pour les nouveaux couples de s'établir (tous n'ont pas accès à la terre par la voie familiale), on assiste à une émigration qui peut atteindre des taux surprenants, allant de 42 à 63% au Canada au milieu du XIX^{ème} siècle⁽¹⁷⁾, mais non quantifiés dans les colonies américaines au XVIII^{ème}. A Kent, comme à Andover, cependant, les départs sont nombreux (soit la majorité des fils à Kent) à partir de la troisième génération d'habitants.⁽¹⁸⁾ Ces phénomènes d'émigration ne semblent toutefois

13. Ibid., pp. 14-16.

14. Charles H. Heller et F. Stanley Moore, "Continuity in Rural Land Ownership: Western Kalamazoo County, Michigan, 1830-1861", Michigan History, LVI (1972), pp. 240-245, cité dans ibid., p. 9.

15. C. Grant, op. cit., p. 97.

16. Sur ce dernier sujet, voir Marie-Claude Pingaud, "Terres et familles dans un village du Châtillonnais", Etudes rurales, vol. 42 (avril-juin 1971), pp. 52-104, et H. Mays, op. cit., pp. 29-37.

17. 42% au Saguenay entre 1852 et 1861, selon Christian Pouyez, Raymond Roy et Gérard Bouchard, "La mobilité géographique en milieu rural: le Saguenay, 1852-1861", Histoire sociale/Social History, vol. XIV, no 27 (Mai-Mai 1981), p. 140; 47% à Laterrière, au Saguenay, pour la même

pas avoir les mêmes causes. Les conditions d'établissement extrêmement difficiles seraient en partie responsables de l'émigration au Saguenay.⁽¹⁹⁾

La mobilité géographique semble être le destin des plus démunis et ce dans les colonies américaines comme au Canada au XIX^{ème} siècle. En effet, les individus les plus susceptibles d'émigrer sont ceux dont la profession ou la propriété ne leur permettent pas de subvenir aux besoins de leur famille. On émigre pour améliorer son niveau de vie ou, à tout le moins, le maintenir. A Kent, à Holland, dans le comté de Peel,⁽²⁰⁾ toutes les études concordent: les migrants sont des journaliers, des artisans ou des petits exploitants agricoles, tous sans terre ou presque.

Au Québec, les migrations rurales au XIX^{ème} siècle semblent présenter des particularités. En effet, si la famille d'Isidore Gauthier que recherchait Léon Gérin à St-Irénée en 1920 avait émigré au Saguenay depuis un demi-siècle, c'était certes pour améliorer son sort, mais aussi pour établir les enfants.⁽²¹⁾ Cette volonté d'établir les fils incite les pères à rechercher de grandes surfaces permettant l'établissement des

17. (suite)

période, selon G. Bouchard, "Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935", Journal of Family History, vol. 11, no 4 (Winter 1977), p. 363; 62,5% dans le comté de Peel, Ontario, pour les mêmes années, selon David P. Gagan, "Geographical and Social Mobility in Nineteenth-Century Ontario: a Microstudy", The Canadian Review of Sociology and Anthropology/ La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 13, no 2 (mai 1976), p. 155.

18. C. Grant, op. cit., p. 102; P. Greven, op. cit., pp. 162, 173.

19. C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, loc. cit., p. 139.

enfants aux côtés d'eux. Cette motivation existerait également au Saguenay et expliquerait la migration familiale observée dans la région. (22)

Le phénomène n'exclut pas le processus d'émigration individuelle mentionnée plus haut et liée à la profession et la richesse foncière.

1.1.1.3 Les groupes sociaux en milieu rural

Les milieux coloniaux d'Amérique appartiennent au monde pré-industriel. En conséquence, ils présentent certaines caractéristiques dont les principales sont la dépendance envers la terre et l'importance de la cellule familiale. Sur ces deux sujets, il n'est pas besoin d'élaborer longuement.

Parmi les auteurs ayant étudié la société rurale pré-industrielle, Peter Laslett est un de ceux qui l'a le mieux décrite. (23) Il dépeint l'entité villageoise comme un groupement de maisonnées tirant sa subsistance du travail de la terre environnante et parmi lequel se sont développés

-
20. C. Grant, op. cit., pp. 95-98; Gordon W. Kirk Jr, The Promise of American Life: Social Mobility in a Nineteenth Century Immigrant Community, Holland, Michigan, 1847-1894, Ph. D. thesis, Departement of History, Michigan State University, 1970, p. 85; D. Gagan, loc. cit., pp. 158-159.
 21. Léon Gérin, "La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses", in M. Rioux et Y. Martin, La Société canadienne-française, Montréal, HMH, 1971, p. 49.
 22. Gérard Bouchard, "Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935", Recherches sociographiques, vol. XIX, no 1 (janv.-avril 1978) p. 27.
 23. P. Laslett, Un monde que nous avons perdu. Les structures sociales pré-industrielles, Paris, Flammarion, 1969, 296 p.

divers métiers artisanaux ou de service pour satisfaire les besoins locaux.⁽²⁴⁾ L'ensemble présente une grande cohésion des fonctions sociales et économiques: tout le monde participe aux travaux de la terre en période de besoin élevé de main-d'oeuvre, administre les affaires communes selon son rang et, séparée géographiquement des autres groupements humains, la communauté partage un fort sentiment d'appartenance.⁽²⁵⁾ En Amérique, la quête de la terre, qui force les migrations évoquées plus haut, montre clairement qu'au moins au niveau des moyens d'existence, la similitude est grande.⁽²⁶⁾ Plus près de nous, Léon Gérin et Gérard Bouchard soulignent aussi l'importance de la terre dans Charlevoix, où l'agriculteur est en quête de moyens d'existence, et au Saguenay, où les bourgeois citadins du début du XXème siècle l'exploitent encore pour des fins domestiques.⁽²⁷⁾ Bref, on tire du sol le maximum de produits pour satisfaire ses besoins.

L'exploitation agricole se fait de façon familiale. Selon Laslett, l'unité de base de la société anglaise au XVIème siècle est la maisonnée. D'autres auteurs partagent cet avis. David Gagan, par exemple, voit dans la

24. Ibid., pp 67-69, 89.

25. Ibid., p. 70-71.

26. Voir aussi James A. Henretta, "Families and Farms: Mentalité in Pre-Industrial America", *William and Mary Quarterly*, vol. 35 (1978), pp. 3-32.

27. L. Gérin, loc. cit., pp. 50-51; G. Bouchard, loc. cit., p. 29.

famille "the fundamental unit of social, economic, and cultural organization"⁽²⁸⁾, laquelle devient "the basic construction material out of which the social historian erects whatever larger structures suit his purposes -- the village, the county, the region, the province, or the nation".⁽²⁹⁾ Ainsi, la connaissance de la société pré-industrielle passe par celle de la famille. L'orientation récente de l'historiographie sur ce sujet indique bien la reconnaissance de cette assertion par l'ensemble des auteurs.

Principal moyen d'existence, la terre constitue la principale richesse. La catégorisation sociale est liée au niveau de contrôle sur la terre. En Angleterre, "l'importance sociale allait de pair avec les responsabilités assumées et la fortune; elle se traduit par la grandeur de la maisonnée agricole que tout homme devait entretenir".⁽³⁰⁾ Laslett identifie cinq principaux groupes sociaux. Au sommet de l'échelle, on retrouve la gentilhommerie ou la noblesse, représentée dans la communauté par le châtelain ou le propriétaire du manoir. Suivent les exploitants agricoles propriétaires, les métayers, les artisans, les journaliers, les humbles et les indigents.⁽³¹⁾ En Nouvelle-Angleterre, le pouvoir appartient aux plus riches.⁽³²⁾ Au Québec, les auteurs de l'Histoire du Québec contemporain découpent en sept groupes la société rurale du XIX^{ème}

28. David Gagan, "Historical Demography and Canadian Social History: Family and Land in Peel County, Ontario", in Michiel Horn et Ronald Sabourin, éditeurs, Studies in Canadian Social History, Toronto, McClelland and Stewart, 1974, p. 97. On notera ici qu'il n'y a pas de différenciation faite entre famille, ménage et maisonnée, ces trois concepts faisant référence à l'organisation familiale et non à son rôle, ce qui nous préoccupe dans la présente étude. A l'occasion, cela peut également laisser apparaître certaines confusions sur ces concepts.

siècle. Ce sont, dans les villages, les notables, les artisans, les rentiers et les journaliers et, dans les rangs, les cultivateurs, les journaliers et les colons.⁽³³⁾ Cette typologie, on en conviendra, demeure assez peu articulée puisque séparant village et rangs tout en créant une classe discordante (colons). A la lumière des notes de N. Séguin sur la bourgeoisie villageoise comme agent du capital foncier⁽³⁴⁾ cependant, on peut encore lier cette classification à la propriété ou au contrôle sur le sol comme déterminants du pouvoir.

1.1.2 Hypothèses

Le but du présent travail est d'étudier la structuration sociale en milieu rural saguenéen au XIX^{ème} siècle et de la comparer, dans la mesure du possible, aux phénomènes observés ailleurs en Amérique coloniale. L'étude se fera sur deux points: la structure professionnelle et la structure foncière. Il a été établi que, la terre constituant le moyen d'existence par excellence, sa possession devient le premier facteur de catégorisation sociale et l'état d'agriculteur propriétaire confère une stabilité et une sécurité d'existence nécessaires à la reconnaissance sociale. Ainsi, normalement, plus la surface qu'une personne possède est étendue, plus élevé est son statut et plus grande est son influence sur les autres membres de la collectivité, influence qui se traduit par l'occupation de

29. E.A. Wrigley, Population and History, New-York, 1969, cité dans ibid.

30. P. Laslett, op. cit., p. 89.

31. Ibid., p. 49.

32. C. Grant, op. cit., pp. 147-150.

33. P.-A. Linteau et al, op. cit., pp. 180-181.

34. N. Séguin, op. cit., pp 233-235.

charges publiques.

Les ouvrages cités plus haut démontrent aussi l'importance de la durée de résidence d'un individu et de l'enracinement des familles comme facteurs d'accès à la propriété foncière. Ainsi, les membres des vieilles familles, parce qu'elles sont arrivées parmi les premières dans la colonie, sont susceptibles d'avoir plus de terre et d'occuper des fonctions publiques. De même, comme la terre s'acquiert avec le temps, les élites de souche récente seront plus âgées.

Les données recueillies pour établir le portrait de cette société se rapportent aux chefs de famille et à eux seulement. Puisqu'il faut bien élaborer sur sa structure pour spécifier la nature des individus considérés, famille signifie dans cette étude famille conjugale ou nucléaire, c'est-à-dire formée d'un couple marié, avec ou sans enfants, un veuf ou une veuve avec enfants célibataires. Ce choix tient à trois raisons: la première est que la famille, reconnue comme unité de base de la société pré-industrielle, est organisée au Québec selon le modèle nucléaire. Elle se présente comme un ménage composé selon l'époque du cycle familial, mais la structure de base du ménage est la famille nucléaire.⁽³⁵⁾ Il convient donc d'en étudier le chef. Deuxièmement, au niveau quantitatif, l'étude des chefs de famille au lieu de celle des chefs de ménage (notion qui peut d'ailleurs porter à confusion: qui détermine le chef de ménage? le recenseur au hasard de son opinion et sur quels critères?) augmente le

35. Horace Miner, "The French Canadian Family Cycle", American Sociological Review, Vo. 3 (oct. 1938), pp. 700-708; G. Bouchard, "Démographie et société rurale", pp. 19-20 et "Family Structure...", p. 366.

nombre de cas et laisse voir plus complètement le tableau social.

En troisième lieu, enfin, les sources utilisées ont comme base commune la famille nucléaire dont le chef est facile à identifier, que ce soit dans les registres d'état civil ou dans les recensements fédéraux et paroissiaux.

Le cadre spatial de l'étude, pour sa part, se limite à la paroisse de St-Fulgence. Ce choix tient à l'ancienneté de sa colonisation (1839, soit lors de l'ouverture de la région), à son caractère agro-forestier très prononcé (cf. chapitre II), ce qui peut en faire un élément de comparaison pour la foule d'autres localités du même type, et aux sources disponibles, naturellement. Egalement, il faut souligner que le territoire étudié conserve les mêmes frontières pour toute la durée de la période observée, ce qui n'est pas le cas pour la grande partie des paroisses de la région.⁽³⁶⁾ Quant au cadre chronologique, il couvre la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle; il se termine donc avec le début de l'industrialisation de la région (l'année 1898 correspond à la mise en marche de la première usine de pâte à papier au Saguenay, celle de la Compagnie de pulpe à Chicoutimi).

1.2 METHODOLOGIE

L'étude des structures sociales à St-Fulgence a été faite à partir de quatre tableaux, ou quatre coupes socio-économiques de la paroisse

36. Christian Pouyez et Michel Bergeron, "L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931): problèmes de méthode", Histoire sociale/Social History, vol. XI, no 21 (mai-may 1978) pp 26-61.

à quatre années différentes. Ils couvrent toute la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, soit en fait les cinquante premières années de la localité. Les quatre années choisies sont 1852, 1861, 1881 et 1898. Les intervalles inégaux entre les années tiennent à la disponibilité des sources.

Pour construire les quatre tableaux, il a fallu constituer un fichier de la population indiquant pour chacun des chefs de famille de St-Fulgence la composition du ménage, l'âge, la propriété, la profession, l'enracinement dans la communauté et le rôle social. Ce fichier a comme originalité d'avoir puisé à une multitude de sources nominatives, administratives et légales. En voici la liste.

1.2.1 Les sources

1.2.1.1 Les archives paroissiales

Les archives paroissiales utilisées sont les registres de baptêmes, mariages et sépultures dépouillés et portés sur fichiers informatisés par la Société de recherche sur les populations (SOREP) dans le cadre de ses travaux en cours depuis 1972,⁽³⁷⁾ les livres des comptes et délibérations du conseil de fabrique et quatre recensements paroissiaux (1884, 1898, 1905 et 1920), également dépouillés et conservés par SOREP. Nous les présentons brièvement.

37. Mis de l'avant par G. Bouchard, ce projet de recherche consiste à construire un fichier de la population du Saguenay-Lac St-Jean et à développer une méthodologie pour travailler sur l'histoire sociale et génétique de cette population. Pour plus de renseignements sur ce projet et les avenues de recherche qu'il permet d'explorer, voir G. Bouchard, "Un essai d'anthropologie régionale: l'histoire sociale du Saguenay aux XIX^e et XX^e siècles", Annales E.S.C., no 1 (janvier-février 1979), pp. 106-125.

Les registres d'état civil

Le prêtre en charge de toute paroisse du Québec a agi et continue d'agir comme officier civil responsable de l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures qui ont lieu sur le territoire de sa cure. St-Fulgence ne fait pas exception. Les divers curés qui s'y sont succédé ont systématiquement porté à leurs registres chacun des événements démographiques survenus dans leur paroisse. Selon l'événement en cause, l'acte contient différents renseignements utiles à la connaissance de l'histoire des individus. La nature de ces informations est dictée par une réglementation civile et religieuse. C'est ainsi qu'un acte de mariage doit identifier les époux et leurs parents (l'ex-conjoint dans le cas d'un veuf ou d'une veuve), indiquer leurs résidences et profession(s), la date de l'événement, divers renseignements de caractère religieux ou relatifs à la consanguinité (bans, dispenses d'empêchements) et la présence des témoins. (38) Les actes de baptême indiquent les noms des parents, leur résidence, la profession du père, le nom du nouveau-né, les dates de naissance et d'enregistrement de l'enfant et les noms et affiliation des parrain et marraine. L'acte de sépulture, enfin, stipule les dates du décès et de l'inhumation, les noms, âge, profession, résidence du défunt ainsi que du conjoint et mentionne les témoins de la sépulture.

38. Pour la réglementation des contenus des registres de l'état civil, voir G. Bouchard et André Larose, "Sur l'enregistrement civil et religieux au Québec, du XVIIe au XXe siècles", in André Côté, Sources de l'histoire du Saguenay-Lac St-Jean, tome 1: Inventaire des archives paroissiales, Québec, Archives nationales du Québec, 1978, pp. 12-31 (coll. Instruments de recherche, série Inventaire nationale des archives du Québec, no 1).

Pour l'étude de St-Fulgence, les registres de l'état civil ont servi à reconstituer les familles qui y ont vécu et à relever la profession de même que l'année de naissance du chef de famille. Tous les actes relatifs à cette paroisse consignés entre 1843 et 1900 ont été utilisés. Comme les registres de la paroisse ouvrent en 1871, il a fallu compléter avec les registres de Ste-Anne (pour la période 1860-1871), de St-François-Xavier de Chicoutimi (1847-1860) et de St-Alexis de Grande-Baie (1842-1847), paroisses dont les prêtres-curés ont tour à tour desservi la mission de St-Fulgence. Les difficultés inhérentes à cette source (exactitude des âges déclarés au décès, enregistrement des professions, difficultés de jumelage, etc.) seront traitées plus loin, en relation avec l'usage de ces données.

Livres des comptes et délibérations de la fabrique

Le premier volume, surtout, couvrant la période allant de 1871 à 1898, a été utilisé. Il a principalement servi à connaître les noms des marguilliers et syndics, nécessaires à l'étude des élites de la paroisse. Comme les autres archives paroissiales, et au contraire des archives scolaires et municipales, les livres des comptes et délibérations sont soigneusement conservés, accessibles et d'une lecture aisée. Il faut ici rendre hommage aux différents curés de St-Fulgence pour le soin dont ils ont entouré les papiers de la fabrique.

Recensements paroissiaux

Utilisés comme base pour le sous-fichier de 1898 ou comme compléments d'information aux autres sources (emplacement géographique du foyer, jumelage), les quatre recensements paroissiaux ont été très utiles. Ils contiennent les noms, prénoms et âge des membres de chaque famille de St-Fulgence. Il est malheureux, cependant, que les curés-recenseurs n'aient pas tenu compte des professions de leurs ouailles pendant leurs tournées. Enfin, comme pour les registres d'état civil, la critique de cette source quant aux âges déclarés sera faite plus loin.

1.2.1.2. Les recensements du Canada

Les manuscrits des recensements nominatifs et agraires du Bas-Canada (1852, 1861) et du Canada (1871 et 1881) contiennent une foule de renseignements. Chacun identifie les membres de chaque maisonnée visitée par le recenseur, indique leur âge, profession, religion, origine, scolarité, état matrimonial, état de santé (infirmité ou imbécillité) et, dans le cas des recensements agraires, fournit les renseignements relatifs à l'emplacement et à la superficie de chaque exploitation agricole, son état de défrichement, sa valeur, de même que les surfaces cultivées et les productions par type de culture.

Les recensements nominatifs de 1852, 1861 et 1871 ont été dépouillés et rendus accessibles par SOREP. Il a fallu effectuer le dépouillement des recensements agraires de 1852 et 1861 ainsi que du recensement nominatif de 1881. En plus de livrer les informations mentionnées plus haut, les recensements nominatifs de 1852, 1861 et 1881 ont été utilisés comme base des portraits correspondants. Le recensement de 1871 a servi de complément d'information pour identification des familles.

Malheureusement, les recensements ne présentent pas la même constance que les registres de l'état civil et les recensements paroissiaux. Les difficultés qu'ils recèlent (variations des limites des secteurs de recensement, superficie des fermes, etc.) seront traitées plus loin.

1.2.1.3. Archives du Bureau d'enregistrement de Chicoutimi et autres archives foncières

Parce que nous ne disposions pas de rôles de perception ou d'évaluation pour St-Fulgence au XIX^{ème} siècle, il a fallu refaire l'histoire foncière de chaque chef de famille pour établir la propriété et la superficie des terres dans les limites de la paroisse. C'est ainsi que les archives du bureau d'enregistrement ont été utilisées. Plusieurs types d'actes contenus dans divers registres ont été consultés. L'exploitation de cette source présente certaines difficultés qui seront élaborées au

chapitre sur la structure de la propriété foncière.

Le bureau d'enregistrement de Chicoutimi conserve onze séries de registres contenant chacune différents types d'actes (création, translations et radiations de droits fonciers, faillites, mariages, etc.)⁽³⁹⁾ Parmi ces séries, les registres A, B, C et D ont été utilisés. Le registre A regroupe les actes notariés relatifs à la translation des droits fonciers. Il s'agit de transcriptions de contrats de vente, de donation, d'échange, d'obligation, de cession et de mariage, ainsi que de testaments, de jugements et de ventes par le shérif aliénant les terres du district. Le registre B contient les actes sous seing privé (non passés devant notaire) et les bordereaux d'actes de translation de droits.⁽⁴⁰⁾ Le registre C regroupe les avis énonçant les droits sur un immeuble créés par un acte du registre A. Par exemple, un héritier indique par un avis au registre C qu'il est propriétaire d'immeubles qu'il a reçus en vertu d'un testament consigné au registre A. Le registre D, enfin, contient des avis cadastraux et des rectifications de désignations cadastrales.

Au moyen de fiche construite à cette fin (voir annexe I), environ 500 contrats ou avis ont été recueillis. Les contrats contiennent habituellement les renseignements suivants: noms, prénoms, affiliations (père de,

39. N. Séguin et D. Larouche, "Les archives de l'enregistrement, des matériaux nouveaux pour l'histoire du Québec contemporain: l'exemple du bureau de Chicoutimi", Archives, no 75.1 (vol. VII, no 1, janv.-avril 1975) pp. 24-55.

40. Séguin et Larouche définissent le Bordereau d'acte comme étant un "sommaire ou résumé servant à l'enregistrement des droits énoncés dans un acte". Ibid., p. 32.

fils de), titre (esquire, honorable, écuyer, etc.), profession et résidence des parties; type d'acte; désignation de l'immeuble, sa superficie, son prix et les modalités de paiement; les titres de propriété du cédant et les garanties du cessionnaire en faveur du cédant. Les actes sous seing privé dévoilent les mêmes renseignements, mais de façon généralement moins précise quant aux désignations, prix et titres de propriété. Quant aux avis, ils ne s'attardent le plus souvent qu'à l'identification des parties et à la désignation des immeubles.

Les autres archives consultées sont les livres de renvoi pour les cantons Harvey et Tremblay, à l'intérieur desquels sont circonscrites les limites de St-Fulgence, et le terrier du ministère des terres et forêts (autrefois département des terres de la Couronne), toujours pour les mêmes cantons. Les premiers, conservés au bureau d'enregistrement, indiquent les propriétaires de lots lors de l'arpentage pour la réalisation du plan cadastral (1895) et le second donne les noms de ceux à qui ont été loués et vendus les lots alors qu'ils appartenaient encore à l'Etat. Ces sources n'ont été utilisées que pour compléter les registres A à D du bureau d'enregistrement.

1.2.1.4. Archives municipales et scolaires

Un incendie a malheureusement détruit en 1910 la maison du secrétaire-trésorier de la municipalité, lequel était également secrétaire-

trésorier de la commission scolaire, ce qui a eu pour effet de détruire du même coup les archives de ces deux corporations. Aussi, il a fallu faire appel à d'autres sources pour connaître les membres des conseils municipaux et scolaires qui ont siégé au XIX^{ème} siècle à St-Fulgence. Ces sources, incomplètes, sont les archives du département de l'instruction publique à Québec et celles du conseil de comté de Chicoutimi.

Conservée aux Archives nationales à Québec, la correspondance du département de l'instruction publique a permis d'identifier certains membres de la commission scolaire de Harvey entre 1860 et 1898. Cette correspondance, d'ordre administratif, ne comporte cependant que très peu de renseignements relatifs à la composition du conseil scolaire. Elle s'attarde surtout aux questions de subventions destinées à renflouer le budget de la commission scolaire.

Quant aux sources sur la composition du conseil municipal, elles se limitent aux archives du conseil de comté. En effet, les livres des délibérations du conseil mentionnent les maires de chaque municipalité présente lors de ses séances. Les deux premiers volumes (7 janvier 1851 - 13 mars 1889 et 12 juin 1889 - 8 juin 1910) ont donc fourni les noms des maires de St-Fulgence depuis 1873 et les représentants du canton Harvey en 1851.⁽⁴¹⁾

41. Pendant les six premiers mois d'existence du Conseil de comté, le canton Harvey comptait deux représentants au conseil. Cette représentation lui fut retirée en juin en raison de sa faible population (séance du 9 juin 1851).

1.2.2. La constitution du fichier principal

Les sources énumérées plus haut ont servi à constituer un fichier indiquant la composition et la propriété de chaque famille ayant vécu à St-Fulgence durant la période considérée. La base de ce fichier est constituée des fiches de famille, ou fiches de couple tirées de l'état civil, auxquelles ont été jumelées les données socio-économiques tirées des recensements, des contrats notariés ainsi que des autres sources et formant les dossiers de famille.

1.2.2.1 Les fiches de famille

SOREP a mis au point un programme informatique de reconstitution automatique des familles. Pour chaque couple présent dans le fichier désiré, en l'occurrence celui de St-Fulgence, l'ordinateur ouvre un dossier regroupant l'ensemble des actes de baptême, mariage ou sépulture impliquant ce couple. Replacée dans l'ordre chronologique, la suite des actes présente l'histoire démographique de la famille. Dans les cas où la famille a séjourné assez longtemps dans le village, on retrouve:

1. l'acte de mariage du couple;
2. les actes de baptême des enfants nés de cette union;
3. les actes de mariage des enfants (ou leurs actes de sépulture s'ils décèdent célibataires);
4. les actes de sépulture des conjoints. ⁽⁴²⁾

42. Pour une présentation plus complète du programme de reconstitution des familles et de la méthodologie qui le sous-tend, voir G. Bouchard, "Un essai d'anthropologie régionale..." loc. cit.; G. Bouchard, C. Pouyez et R. Roy, "L'avenir des fichiers de population dans les sciences humaines: le projet de fichier-réseau de la population saguenayenne", Etudes canadiennes, vol. 9, 1980. pp. 31-45; G. Bouchard et C. Pouyez, "Name Variations and Computerized

Il va sans dire que, selon la durée de résidence d'une famille donnée dans la paroisse, la fiche est plus ou moins complète.

Les actes de St-Fulgence ont été traités ainsi, formant un peu plus de 2 500 familles pour la période allant de 1871 (ouverture des registres) à 1976.⁽⁴³⁾ Pour la période précédant 1871, les actes de Ste-Anne, de St-François-Xavier et de St-Alexis ont été utilisés. Les listes informatiques obtenues ont été portées sur des fiches de famille inspirées du modèle de Louis Henry (voir annexe 2). C'est à ces fiches que furent jumelées les données tirées des autres sources.

1.2.2.2 Les dossiers de famille

Les fiches de famille construites à partir des registres d'état civil nous informent sur les comportements démographiques de la population et sur la profession de l'époux, de même que celle des enfants mâles lors de leur mariage. Il reste, pour les fins de l'étude, à y greffer les renseignements relatifs à la propriété et au pouvoir politique. C'est ce qui a été fait avec les recensements fédéraux, les archives du bureau d'enregistrement, celles de la fabrique, du conseil de comté et du département de l'instruction publique.

42. (suite)

Record Linkage", Historical Methods, vol. 13, no 1 (Spring 1980) pp.119-135; et G. Bouchard, P. Brard et Y. Lavoie, "FONEM: un code de transcription phonétique pour la reconstitution automatique des familles saguenayennes", Population, vol. 36, no 6 (nov.-déc. 1981), pp. 1085-1103.

43. L'élaboration du fichier des familles de St-Fulgence, surtout en ce qui a trait à la transcription des listes informatiques sur fiches de type Henry, a été réalisée en 1979 par trois étudiants de deuxième cycle qui avaient

Le jumelage de ces données a toutefois posé un problème de taille: comment jumeler avec certitude un renseignement, disons foncier, avec une fiche de famille. En effet, à l'exception des recensements où sont identifiés l'épouse du chef de famille et ses enfants, données facilement comparables avec les registres paroissiaux pour jumeler avec certitude recensements et fiches de famille, toutes les autres sources ne donnent que le nom, le prénom, la profession et, accessoirement, le prénom du père pour identifier un individu. Dans ces conditions, coupler l'acte notarié impliquant Joseph Harvey Lélé, par exemple, avec l'un des cinq Joseph Harvey que contient le fichier de familles devient une tâche délicate.

Le cas des Harvey à St-Fulgence illustre bien les problèmes de jumelage de sources nominatives n'identifiant que le conjoint mâle. Entre 1871 et 1874, arrivent à St-Fulgence les trois familles de Harvey qui donneront souche à autant de groupes familiaux. Avec la répétition des prénoms dans l'une et l'autre famille, l'appartenance à l'une ou à l'autre devient difficile à déterminer (voir figure 1.1). Pour jumeler le contrat de Joseph Harvey, évoqué plus haut, il faut alors faire appel à plusieurs sources et utiliser tous les indices contenus dans chacune d'elles. Les éléments de jumelage sont:

1. Nom et prénom(s) de l'époux. Ce sont les premiers éléments.

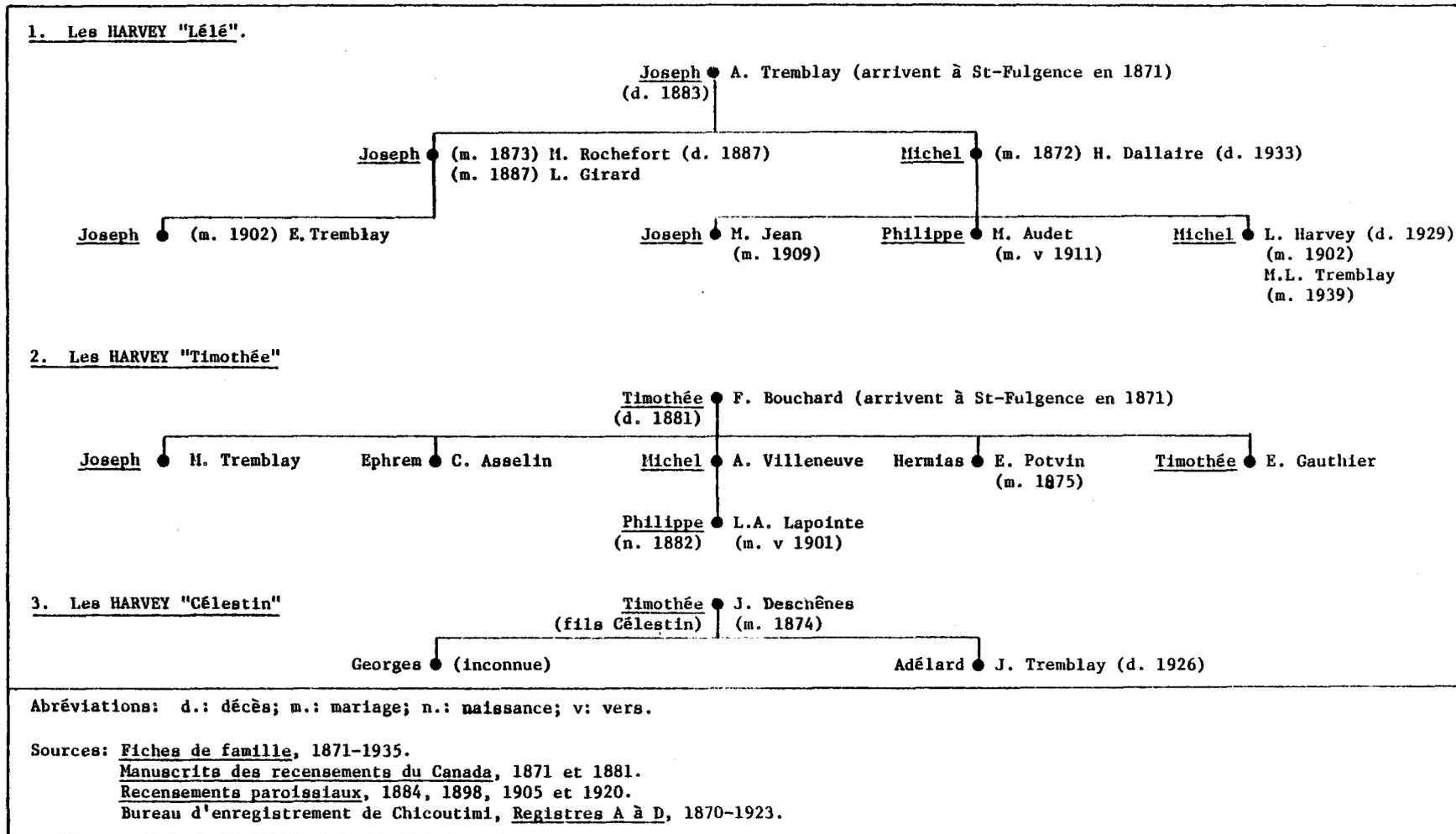
Ils doivent correspondre au moins phonétiquement. (Timoté - Thimothé-Mothé; Armias-Hermias).

43. (suite)

le dessein de se servir de ce fichier comme d'une base pour trois études différentes portant sur les comportements démographiques, la transmission du patrimoine, la structuration sociale. Les besoins conjugués de ces trois recherches expliquent que les dates extrêmes du fichier excèdent celles de la présente étude.

FIGURE 1

LES HARVEY A ST-FULGENCE: GENEALOGIES PARTIELLES



2. **Filiation.** L'individu est souvent dénommé d'après le prénom ou le surnom de son père. Dans le cas du prénom, il doit correspondre à celui du père mentionné dans l'acte de mariage (Michel fils: Michel fils de Michel; Joseph fils de Thimothée; Thimothée Harvey père: a un fils du même prénom, etc.). Dans le cas du surnom, il faut d'abord coupler un membre du groupe familial auquel s'applique le surnom avec une famille dont on connaît les affiliations par les registres paroissiaux. Par exemple: Adèle Tremblay, veuve de Joseph Harvey Lélé, donne une parcelle à son fils Michel, que nous savons être l'époux d'Herméline Dallaire par son acte de mariage; le surnom de Lélé s'applique donc aux frères de Michel et à leurs enfants, ce qui limite les investigations.

3. **Profession déclarée.** Cet élément de jumelage importe surtout pour les professions rares (cordonnier, fromager, industriel, etc.) et n'est qu'un indice d'identification de l'individu. Cependant, si Thimothée Harvey, époux d'Emma Gauthier, se dit industriel devant le curé en 1881 et qu'un Thimothée Harvey en fait autant devant le notaire à quelques semaines d'intervalle, il est fort possible qu'il s'agisse du même homme.

4. **Période d'observation.** Un individu qu'on sait être décédé en 1875 ne peut signer de contrat ou être marguillier après cette

date. De la même façon, le chef d'une famille émigrée à St-Félicien en 1878, dont la dernière mention dans les registres de St-Fulgence remonte à 1877 et qui n'apparaît plus sur les recensements postérieurs à cette date, peut difficilement occuper le poste de maire en 1881.

5. Emplacement de la résidence dans la paroisse. Les recenseurs, tant ecclésiastiques que fédéraux, numérotaient les maisons visitées par ordre croissant. En comparant les voisins de Michel Harvey mentionnés dans un acte notarié (borné au sud-est par Joseph Maltais et au nord-ouest par Edouard Lemieux, par exemple) aux ménages visités juste avant et juste après celui de tous les individus pourtant le nom de Michel Harvey à St-Fulgence, on peut identifier ce dernier avec une certitude suffisante.

Lorsque tous ces éléments correspondaient, le jumelage a été effectué. Tous les actes notariés nécessaires à l'histoire foncière de St-Fulgence et impliquant des chefs de famille recensés ou portés aux registres paroissiaux ont pu être jumelés. Les actes dont il n'a pas été tenu compte sont ceux impliquant des célibataires (une quinzaine de cas impliquant le plus souvent des fils qui cédaient leurs droits successoraux à un frère ou à leur parent survivant) et quelques actes (une cinquantaine) impliquant des gens qui n'apparaissent ni aux registres, ni aux

recensements, mais dont la résidence déclarée est St-Fulgence. Il s'agit généralement de résidents temporaires qui revendaient leur propriété quelques mois, voire quelques semaines après leur installation dans le village.

Le nombre élevé d'éléments de jumelage nécessaires à la constitution du fichier (les homonymes sont légion à St-Fulgence pendant la période étudiée) a rendu impossible ou trop hasardeux le couplage d'une quantité importante de renseignements donnés par des sources n'indiquant que les noms et prénoms des personnes impliquées; c'est le cas des livres de renvoi, ventes de lots ou émission de lettres-patentes par le département des terres de la Couronne, mentions de détenteurs de fonction publique dans les archives corporatives. Mais, en raison de la qualité souvent médiocre de ces sources, l'inconvénient demeure négligeable.

1.2.3 Les tableaux socio-économiques de St-Fulgence

Pour illustrer l'évolution de la structure sociale à St-Fulgence, quatre tableaux de la structure professionnelle et de la structure foncière ont été dressés pour 1852, 1861, 1881 et 1898. Chacun d'eux constitue un sous-fichier du fichier principal décrit plus haut. Les sources disponibles ont dicté le choix des dates des tableaux et leur contenu.

1.2.3.1 Choix des dates et base des sous-fichiers

Le premier critère pour l'établissement des tableaux était l'exhaustivité, ou la possibilité d'englober le plus grand nombre de chefs de famille de St-Fulgence. Le second était la possibilité de recouper diverses sources pour étayer plus solidement les données disponibles. Comme les manuscrits des recensements nominatifs du Canada de 1852, 1861 et 1881 étaient disponibles et que les recensements agraires de 1852 et 1861 l'étaient aussi, ces dates ont été facilement arrêtées. Le manuscrit de 1871 est également disponible. Cependant, il n'indique que le prénom de l'épouse et le recensement agricole est inutilisable. De plus, il semblait préférable de privilégier l'étude des toutes premières années de St-Fulgence avec l'aide des recensements agraires. Pour ce qui est du recensement paroissial de 1898, il a été choisi parce qu'il identifiait clairement les épouses et qu'il permettait l'établissement d'un tableau à un intervalle équivalent à celui séparant les deuxième et troisième tableaux.

En raison de l'absence de structure municipale à St-Fulgence avant 1873, les districts de recensement antérieurs à cette date - et même postérieurs - débordent les limites de la paroisse religieuse.⁽⁴⁴⁾ La partie du canton Tremblay sise à l'est de la rivière Valin appartenant à St-Fulgence, il a fallu trier parmi les ménages recensés dans le district Tremblay les familles résidant sur le territoire de St-Fulgence. Cela

44. Dans le but d'étudier les migrations intra-régionales, C. Pouyez et M. Bergeron ont établi les difficultés liées aux délimitations des districts de recensement en relation avec les limites des paroisses religieuses. Voir C. Pouyez et M. Bergeron, loc. cit., pp. 26-61.

a été rendu possible en reconstituant les itinéraires des recenseurs et en comparant les cas-frontières aux dossiers de famille. C'est ainsi que les ménages énumérés après ceux de Joseph Chamberland (1852) et de David Blair (1861) ont pu être exclus avec certitude de l'enquête, étant donné qu'ils résidaient à l'ouest de la rivière Valin, donc dans la paroisse de Ste-Anne. En 1881, le débordement se fait de l'autre côté. Une quinzaine de familles résidant dans le canton St-Germain et recensées dans le district de St-Fulgence appartiennent en fait à Ste-Rose-du-Nord. Cette discordance entre les territoires de recensement et les limites de la paroisse n'apparaît plus en 1898, le recensement étant fait par le curé de la paroisse. De cette façon, le nombre des familles a été fixé à 45 en 1852, 57 en 1861, 109 en 1881 et 138 en 1898.

1.2.3.2 Les données contenues dans les sous-fichiers

Chacun des quatre sous-fichiers contient les renseignements nécessaires à établir les structures professionnelle et foncière de St-Fulgence, à y situer les élites et à mettre en relation pouvoir politique, enracinement des familles et statut socio-économique. Les données recueillies permettent aussi de comparer les différentes sources utilisées. Ainsi, dans chaque tableau et pour chaque chef de famille, on retrouve:

1. Le nom
2. Le(s) prénom(s)
3. Le nom de la première épouse
4. Le(s) prénom(s) de la première épouse

5. Le nom de la deuxième épouse (s'il y a lieu)
6. Le(s) prénom(s) de la deuxième épouse (s'il y a lieu)
7. La paroisse de résidence
8. L'identification du canton et du rang, établie selon le recensement agraire (1852 et 1861) et/ou les actes notariés
9. L'année de naissance selon l'acte de baptême
10. L'année de naissance selon l'âge déclaré dans l'acte de sépulture.
11. L'année de naissance selon l'âge déclaré au recensement
12. La profession selon les registres paroissiaux. Etablie pour l'année de base (année du tableau) plus ou moins un an
13. La profession selon les archives du bureau d'enregistrement. Etablie pour l'année de base plus ou moins un an
14. La superficie possédée, selon les archives du bureau d'enregistrement (calculée selon la méthode exposée à la partie 4.1)
15. L'enracinement de la famille. Etabli comme exposé à la section 2.2.3.
16. Les charges politiques (marguillier, maire, etc.).

Pour les tableaux de 1852 et 1861, apparaît aussi la superficie exploitée selon le recensement agraire. La profession selon le recensement est mentionnée dans les tableaux de 1852, 1861 et 1881. La définition des variables sera élaborée plus en détail en cours d'analyse. Ainsi colligées, les données ont été informatisées par sous-fichiers et traitées au moyen du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Science).⁽⁴⁵⁾

45. Norman H. Nie, C. Hadlai Hull, Jean G. Jenkins et al, SPSS. Statistical Package for the Social Sciences, Second Edition, New-York, McGraw-Hill 1975, 675 p.

CHAPITRE 2

ESQUISSE DE L'HISTOIRE DE ST-FULGENCE, 1838-1898

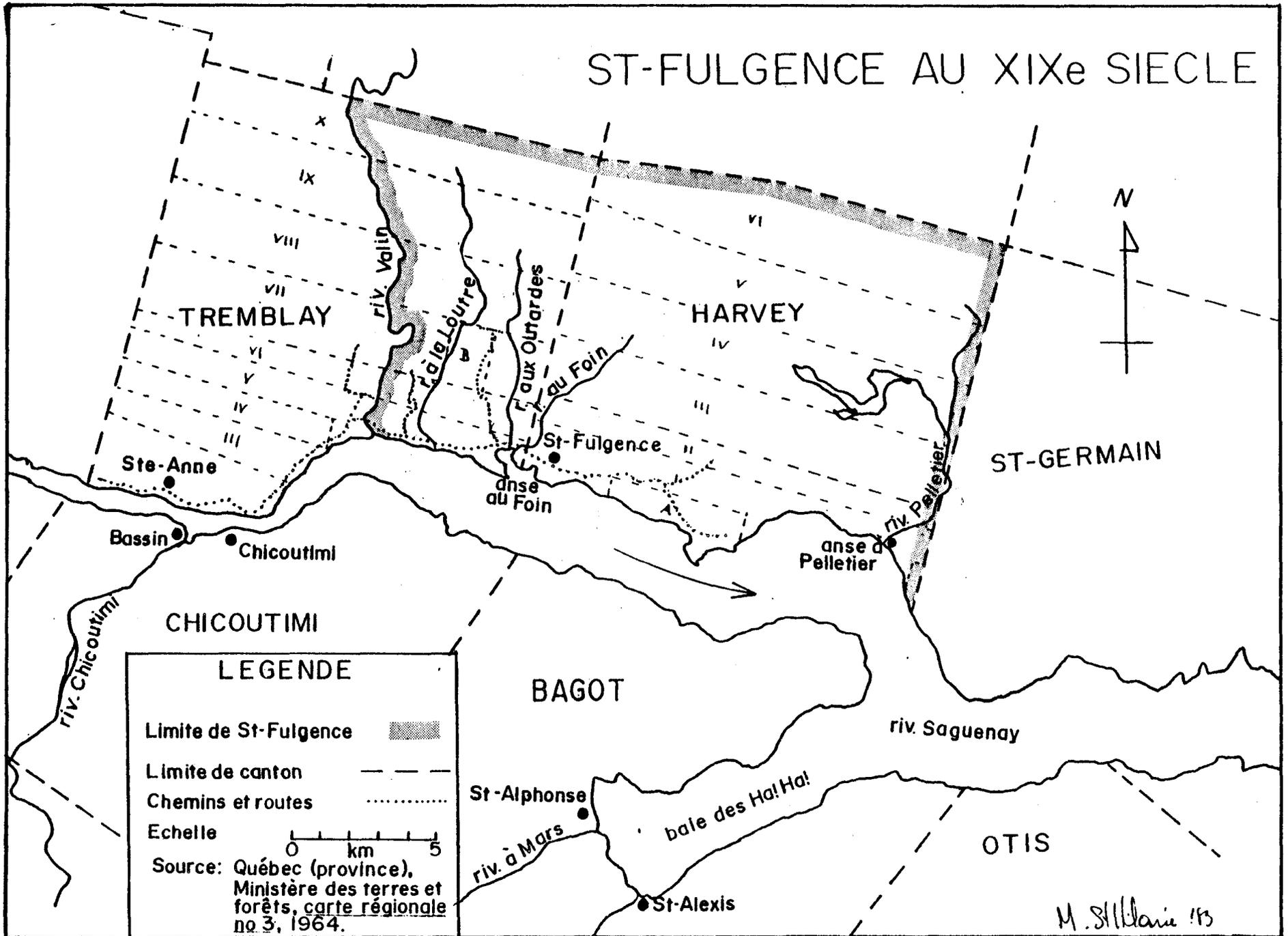
L'histoire de St-Fulgence s'inscrit dans celle du Saguenay. Habitée dès l'ouverture de la région au peuplement blanc, la localité en suit l'évolution. D'abord site d'une scierie et résidence d'occupants sans titres (squatters), la colonie s'organise peu à peu autour des activités forestières et agricoles. Dans ce sens, elle peut servir d'exemple de la réalité saguenéenne au XIXe siècle, comme Hébertville ou Laterrière. (1)

2.1 CADRE PHYSIQUE

Sise à quelques kilomètres en aval de Chicoutimi, St-Fulgence s'étire du côté nord de la rivière Saguenay depuis la rivière Valin jusqu'à l'Anse-à-Pelletier (voir carte 1). Couvrant un canton et demi, le territoire de la paroisse n'est pas occupé au complet, loin de là. Son relief accidenté l'interdit.

1. Hébertville a servi de cas à N. Séguin pour étudier le monde de la colonisation et la société rurale comme Laterrière a été observée par G. Bouchard pour les comportements démographiques des ruraux saguenéens. N. Séguin, La conquête du sol...; G. Bouchard, "Family Structures..." et "Démographie et société rurale...".

ST-FULGENCE AU XIX^e SIECLE



LEGENDE

- Limite de St-Fulgence
- Limite de canton
- Chemins et routes
- Echelle 0 km 5

Source: Québec (province),
Ministère des terres et
forêts, carte régionale
no 3, 1964.

Formant une très mince bande de basses terres le long du Saguenay, le relief s'élève ensuite brusquement et le paysage est alors celui d'un plateau d'une profondeur variable, assez uniforme dans le canton Tremblay, mais bosselé dans le canton Harvey. Plus loin débute le massif montagneux des monts Valin, les plus élevés de la région. Le zone peuplée se limite aux basses terres et au plateau.

Outre la rivière Saguenay, qui prend l'allure d'un fjord à partir de St-Fulgence et qui est soumise aux marées, le territoire est baigné par plusieurs rivières. D'Est en Ouest, les principales sont les rivières Pelletier dans le canton Harvey, au Foin, aux Outardes, à la Loure et Valin dans le canton Tremblay. Tous ces cours d'eau peuvent alimenter en énergie de petits moulins à farine et de petites scieries.

La qualité des sols, enfin, varie sensiblement selon les parties de la paroisse. Le long de la rivière Saguenay, les dépôts alluvionnaires font que le sol y est plus riche. La largeur de cette bande de sol s'amincit d'amont en aval du Saguenay pour devenir pratiquement inexistante à partir du canton Harvey. Alimentée par les alluvions des rivières au Foin et aux Outardes, la lisière des basses terres s'élargit un peu à leur hauteur pour céder aussitôt après au plateau et aux montagnes. La deuxième catégorie de sols se retrouve sur le plateau. Plus sablonneux, ils ne permettent qu'une agriculture fort limitée.⁽²⁾ Le reste, très accidenté, rend impossible toute culture.

2. Pierre-Yves Pépin, Le royaume du Saguenay en 1968, Ottawa, Ministère de l'expansion économique régionale, 1969, p.335. Pépin divise les sols en sept catégories. Les basses terres le long du Saguenay et le plateau du canton Tremblay appartiennent aux classes 3, 4 et 5, classes moyennes. Le reste est classé 7 (inculte).

2.2 PEUPLEMENT ET POPULATION

2.2.1 Les premiers arrivants

Les besoins en bois du marché britannique ont provoqué l'ouverture du Saguenay au peuplement blanc. Tous en conviennent. Il en va de même à St-Fulgence. En 1838, pendant que les travailleurs de la Société des Vingt-et-Un s'installaient au fond de la baie des Ha! Ha!, Roger Bouchard, commerçant de Baie-Saint-Paul, construisait une scierie à l'Anse-à-Pelletier.⁽³⁾ Quelques familles s'installèrent à proximité et y passèrent l'hiver 1838-39. L'année suivante, Michel Simard, voulant profiter de la prairie naturelle qui s'y trouvait, débarqua à l'embouchure des rivières aux Outardes et au Foin pour y demeurer.⁽⁴⁾ Il était le frère de Thomas et d'Alexis Simard, tous deux de la Société des Vingt-et-Un.⁽⁵⁾ D'autres colons le suivirent. L'Anse-au-Foin naissait. La paroisse de St-Fulgence se développa à partir de ces deux noyaux distants l'un de l'autre d'une quinzaine de kilomètres. En raison de l'absence de terres cultivables cependant, la colonie de l'Anse-à-Pelletier stagna alors que l'Anse-au-Foin connut une croissance tout au long de la période étudiée.⁽⁶⁾

-
3. Mgr Victor Tremblay, Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870, édition nouvelle, Chicoutimi, Librairie Régionale, 1968, p. 240.
 4. Ibid., p. 242.
 5. A.N.Q.C., F.M.V.T., dossier 58.9 ('Michel Simard'), pièce 58-20.
 6. En 1884, on ne retrouve que deux ménages à l'Anse-à-Pelletier (abbé Georges Gagnon, "L'histoire de St-Fulgence", manuscrit rédigé en 1921, p. 69, A.N.C.Q., F.M.V.T., dossier 41.2.1.)

En 1842, une nouvelle scierie fonctionnait à l'Anse-au-foin, construite par ToussaintBouchard,⁽⁷⁾ fils du propriétaire du moulin de l'Anse-à-Pelletier. En 1844, l'arpenteur Legendre recensa 14 familles dans la colonie.⁽⁸⁾ Plusieurs d'entre elles s'étaient installées avant 1842, date à laquelle la colonisation devint légale dans la région.⁽⁹⁾ Les premiers habitants de St-Fulgence faisaient donc partie des trois mille familles qui, selon D.-B. Papineau, commissaire des terres de la Couronne, étaient établies sans titre dans la région.⁽¹⁰⁾

2.2.2 Esquisse de la structure démographique

Au XIXème siècle, la population de St-Fulgence croît relativement lentement si on la compare à celle de la région, mais plus rapidement que

7. Mgr Victor Tremblay, op. cit., p. 262.

8. Ibid., p. 307.

9. Le bail d'exploitation exclusive du territoire saguenéen consenti à la Compagnie de la Baie d'Hudson et en vertu duquel la colonisation était illégale venait à échéance en octobre 1842 (Adam Lapointe, Paul Prévost et Jean-Paul Simard, Economie régionale du Saguenay-Lac St-Jean, Chicoutimi, Gaétan Morin et Associés, 1981, p. 22).

10. "Extrait du rapport du commissaire des terres de la Couronne relativement à son voyage au Saguenay, en date du 27 septembre 1845", Appendice des journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada, vol.V (1846), Annexe A, p.2.

celle de la sous-région chicoutimienne (voir tableau 2.1). On peut tenter d'expliquer la croissance plus constante à St-Fulgence par la lenteur qu'on a mise à occuper le terroir, moins accueillant et accessible à l'Anse-au-Foin que celui de Bagotville-Chicoutimi. L'implantation tardive d'une scierie de taille moyenne (1868) peut aussi avoir joué (voir section 2.3). Bref, alors que Laterrière, par exemple, se dépeuplait,⁽¹¹⁾ St-Fulgence continuait sa poussée démographique. Une chose demeure cependant: si les taux annuels d'accroissement naturel à St-Fulgence ressemblent à ceux de Laterrière, soit 39.5% pour la période étudiée,⁽¹²⁾ et qu'en plus un courant d'immigration existe, il est clair que la paroisse connaît une émigration non négligeable jusqu'en 1871 et très forte après cette date. Nous en retrouvons les indices à la section suivante (2.2.3).

11. La population de Laterrière se stabilise à près de 1300 habitants entre 1871 et 1881 avant de chuter régulièrement jusqu'à 800 en 1901 (G. Bouchard, "Family Structure...", p. 355).

12. Ibid., p. 353.

TABLEAU 2.1

CROISSANCE COMPAREE DE LA POPULATION DE ST-FULGENCE, DE LA SOUS-REGION DE CHICOUTIMI ET DU SAGUENAY, 1852-1901.

année	St-Fulgence		Chicoutimi ⁽¹⁾		Saguenay	
	n.a.	acc. %	n.a.	acc. %	n.a.	acc. %
1852	237	--	5 214	--	5 364	--
1861	363	53,1	8 884	70,4	10 478	95,4
1871	535	47,7	11 812	33,0	17 493	66,9
1881	655	22,2	13 801	16,8	23 530	34,5
1891	777 ⁽²⁾	18,6	14 244	3,2	26 726	22,0
1901	981 ⁽²⁾	26,2	16 225	13,9	37 195	29,5

- Notes: 1. Les chiffres de la population de la sous-région chicoutimienne peuvent différer de ceux donnés par les autres auteurs utilisant les recensements fédéraux comme source. La raison en est que ces auteurs font généralement correspondre les comtés de Chicoutimi et de Lac St-Jean aux sous-régions du même nom. Pour les fins du tableau, la population de St-Nazaire (canton Taché) a été soustraite du comté Chicoutimi et ajoutée au Lac St-Jean, cette localité étant nettement plus jeannoise que chicoutimienne.
2. Population selon les recensements publiés. Il faut considérer prudemment ces chiffres. On se souviendra (voir section 1.2.3.1) que le secteur de recensement ne correspond pas toujours au territoire de la paroisse. Ainsi, le recensement paroissial de 1898 donne 864 habitants à St-Fulgence, ce qui est beaucoup moins que ce qu'indique le recensement de 1901.

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861, 1871 et 1881.
Recensements du Canada, 1891 et 1901.

Pour ce qui est de la taille des familles et de la composition des ménages (tableau 2.2), on remarque que l'année 1871 marque une brisure dans l'évolution des trois séries, soit un minimum pour le nombre de personnes par famille, un sommet pour le nombre de personnes par ménage et, également, pour le nombre des familles par ménage. On explique difficilement ce phénomène. Il faut croire que, à la suite du grand feu de 1870 qui a balayé toute la région et sévèrement touché St-Fulgence, (13) les gens se sont entassés dans les maisons restant disponibles. Faute de place, on aurait envoyé chez des parents ou amis tous ceux qu'ils pouvaient accueillir. Mais cette hypothèse n'est qu'à demi satisfaisante: les chiffres de G. Bouchard pour Laterrière donnent des résultats contraires. (14)

En ce qui concerne les groupes d'âge, enfin, il faut référer aux données établies pour les chefs de famille, les pyramides d'âges conventionnelles regroupant toute la population constituant un instrument d'analyse trop lourd pour l'usage qu'il en serait fait. Le tableau 2.3 indique qu'après un rapide vieillissement de près de quatre ans entre 1852 et 1861, l'âge moyen se stabilise pratiquement, passant de 41,7 à 42,8 entre 1861 et 1898. Le vieillissement est surtout causé par l'accroissement du nombre de gens âgés combiné à une diminution du contingent des plus

13. Mgr Victor Tremblay, op. cit., pp. 438-439.

14. G. Bouchard, loc. cit., p. 359.

TABLEAU 2.2

TAILLE DES FAMILLES ET COMPOSITION DES MENAGES A ST-FULGENCE, 1852-1901

année	population	familles	ménages	pers./ fam.	pers./ mén.	fam./ mén.
1852	237	45	38	5,27	6,24	1,18
1861	363	57	49	6,37	7,41	1,16
1871	535	98	63	5,46	8,49	1,56
1881	655	109	78	6,01	8,51	1,41
1891	777	137	105	6,63	7,40	1,30
1898	864	138	124 ⁽¹⁾	6,26	7,02	1,12
1901	981	148	--	6,63	--	--

Note: 1. Le nombre élevé de ménages par rapport au nombre des familles en 1898 tient peut-être à la façon de recenser du curé. Autre élément déroutant: sur ce recensement, un couple apparaît deux fois et trois autres sont mentionnés, donc considérés comme mariés par le curé, alors que leur mariage est célébré en 1900. Ces cas repérés, on peut utiliser le recensement aux fins souhaitées.

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861, 1871 et 1881.
Recensements du Canada, 1891 et 1901.
Recensement paroissial, 1898.

TABLEAU 2.3

EVOLUTION DE CINQ GROUPES D'AGES CHEZ LES CHEFS DE FAMILLE DE ST-FULGENCE, 1852-1898⁽¹⁾

Groupe d'âges	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
15-24	5	11,1	5	8,8	5	4,7	8	5,9
25-39	23	51,1	22	38,6	50	46,7	59	43,7
40-59	16	35,6	25	43,8	40	37,4	48	35,6
60- +	1	2,2	5	8,8	12	11,2	20	14,8
TOTAL	45	100,0	57	100,0	107 ⁽²⁾	100,0	135 ⁽³⁾	100,0

Note: 1. Parce que nombre d'actes de baptême et de sépulture ne sont pas disponibles, les données de ce tableau originent des recensements. Pour une comparaison entre les âges déclarés aux recensements, aux sépultures et l'âge calculé au moyen de l'acte de baptême, voir l'annexe 3.

2. L'âge de deux chefs de famille manque.

3. L'âge de trois chefs de famille manque.

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Manuscrit du recensement paroissial, 1898.

jeunes. C'est l'indice d'une émigration chez les jeunes ou de mariages plus tardifs, l'une et l'autre possibilité révélant un établissement plus difficile des nouveaux couples.

2.2.3 Mobilité géographique

L'enracinement des familles et la durée de résidence à St-Fulgence ont été établis pour chaque chef de famille dans les quatre tableaux. L'enracinement fait référence au nombre de générations d'une même famille ayant vécu à St-Fulgence. Sur le tableau 2.4, elles sont indiquées en chiffres romains. La durée de résidence du chef de famille, quant à elle, est représentée par le nombre d'apparitions au recensement. Il est de cette façon possible de mesurer les départs et les arrivées à St-Fulgence. (14A)

2.2.3.1 Indices d'émigration

Si un chef de famille de la deuxième génération d'habitants de St-Fulgence apparaît pour la première fois en 1881, il a pour code 11-1. Si cet individu demeure encore à St-Fulgence en 1898, il sera codé 11-2 (deuxième apparition aux recensements). A partir des nombres de chaque code obtenus pour une année, on peut établir le nombre de cas attendus par catégorie au prochain tableau. La formule est simple:

14A. Les chiffres relatifs aux départs doivent cependant être considérés avec prudence, étant donné qu'ils comprennent aussi les décès (cf. passim).

TABLEAU 2.4 MOBILITE GEOGRAPHIQUE A ST-FULGENCE (FAMILLES), 1852-1898.

Enracinement		1852					1861					1881					1898	
Génération(1)	Présence aux tableaux (2)	Familles		Absences en 1861			Familles		Absences en 1881			Familles		Absences en 1898			Familles	
		n.a.	%	n.a.	% groupe	% total	n.a.	%	n.a.	% groupe	% total	n.a.	%	n.a.	% groupe	% total	n.a.	%
I	1	39	87	18	46	100	20	35	14	70	40	46	42	28	61	45	37	27
	2						21	37	13	62	37	6	6	5	83	8	18	13
	3											8	7	7	88	11	1	1
	4																1	1
	9											2	2	2	100	3	1	1
II	1	6	13	0	0	0	10	18	5	50	14	31	28	16	52	26	27	19
	2						6	10	3	50	9	5	5	1	20	1	15	11
	3											3	3	2	67	3	4	3
	4																1	1
III	1											8	7	2	25	3	25	18
	2																6	4
IV	1																2	1
TOTAL		45	100	18	40	100	57	100	35	61	100	109	100	61	57	100	138	100

Notes: 1. Génération: génération de la lignée à laquelle appartient le chef de famille. Le code I, par exemple, fait référence à un chef de famille qui constitue le premier représentant de sa lignée à St-Fulgence.
 2. Présence aux tableaux: apparition aux recensements (1ère, 2ème, etc.). Le code 1, par exemple, est rattaché au chef de famille qui apparaît pour la première fois à St-Fulgence, sans égard à la génération de la lignée à laquelle il appartient. Ainsi, les chefs de famille qui forment la souche de la lignée (génération I) et qui apparaissent pour la première fois (présence 1) sont des immigrants de fraîche date. Le code 9 indique absence au tableau précédent, mais présence deux tableaux avant.

Sources: Dossiers de famille, 1843-1898.
Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Manuscrit du recensement paroissial, 1898.

$$nb [G (x+1)] t1 = nb (Gx) t2$$

où G est la génération d'habitants à St-Fulgence

x est le nième tableau consécutif où apparaît le chef de famille

t1 signifie le tableau de départ (1851, 1861 ou 1881)

t2 signifie le tableau d'arrivée (1861, 1881 ou 1898)

La différence entre les nombres attendus et observés indique alors le nombre de chefs de famille qui ont quitté la paroisse. L'imperfection de cette méthode réside dans l'impossibilité de distinguer les départs et les décès. C'est pourquoi les pourcentages obtenus doivent être considérés avec prudence.

Ces considérations méthodologiques formulées, on relève des indices d'émigration (ligne "total" au tableau) variant entre 40 et 61% selon les années et les périodes. Pour la période 1852-1861, le taux de 40% se compare à celui de 42% obtenu au Saguenay pour la même période.⁽¹⁵⁾ d'autant plus que sur cette brève période, les décès risquent moins d'avoir gonflé le nombre des chefs de famille manquant. Ce taux est malgré tout inférieur à celui de 47% observé à Laterrière⁽¹⁶⁾ et au pourcentage de 62,5% donné par Gagan pour le comté de Peel.⁽¹⁷⁾ Ce qui ressort

15. C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, "La mobilité géographique...", p. 139.

16. G. Bouchard, "Family Structure...", p. 363.

17. D. Gagan, "Geographical and Social Mobility...", p. 156.

le plus cependant, c'est que tous les départs (incluant les décès), touchent la première génération de colons, ce qui va dans le sens de l'hypothèse de A. Faucher selon laquelle les colons ne s'enracinent pas dès la première génération en raison des conditions pénibles d'établissement.⁽¹⁸⁾ Leur destination demeure toutefois inconnue.

Pendant les vingt années suivantes, l'émigration et les décès emportent 61% des chefs de famille, pourcentage relativement faible si on le compare à celui de l'émigration nette de Laterrière (61% pour la seule période 1861-1871) et comté de Peel (69,8% entre 1861 et 1871).⁽¹⁹⁾ En considérant que ce taux inclut les décès et que 46% des manquants auraient habité St-Fulgence depuis près de trente ans (donc que probablement plusieurs des "émigrants" sont des décédés), on peut facilement en conclure que l'émigration à St-Fulgence a été nettement moins élevée qu'à Laterrière ou dans le sud-ouest ontarien.⁽²⁰⁾ Enfin, il faut noter que les départs impliquent encore principalement les chefs de famille qui étaient nouvellement arrivés en 1861 (ils quittent dans une proportion de 70% et contribuent pour 40% de l'émigration totale). Également, indice de possibilités d'établissement qui se détériorent, les gens de la deuxième génération qui apparaissent pour la première fois au tableau précédent quittent la

18. Albert Faucher, "Explication socio-économique des migrations dans l'histoire du Québec", Mémoire de la Société Royale du Canada, série IV, tome XIII (1975), pp. 91-107, cité dans C. Pouyez, R. Roy et B. Bouchard, "La mobilité géographique...", p. 143.

19. G. Bouchard, loc. cit.; D. Gagan, loc. cit.

20. H. Mays indique que les taux d'émigration pour 1861-1871 et 1871-1881 sont de 51% et 48% ("A Place to Stand...", p. 21).

paroisse dans une proportion de 50% entre 1861 et 1881, contre aucun entre 1852 et 1861.

Les tendances identifiées plus haut se confirment pendant la période subséquente (1881-1898). Même si les décès sont encore plus nombreux (ceux qui en seraient à leur quatrième apparition habiteraient St-Fulgence comme chefs de famille depuis 46 ans), gonflant ainsi les "départs" et diminuant les pourcentages des vrais émigrés, le plus fort contingent à quitter provient toujours des gens nouvellement arrivés en 1881, soit 45% des émigrants, ou 61% de ce groupe. Les chefs de famille de deuxième génération installés entre 1861 et 1881 fournissent le deuxième groupe d'émigrants en importance: ils sont 52% à partir, pour 26% des départs. Pour l'ensemble de la paroisse, le taux général d'émigration se maintient comparativement à la période précédente. Il baisse légèrement, à 57% ce qui demeure inférieur à l'émigration dans le canton de Gore en Ontario.⁽²¹⁾ Comme l'immigration diminue de son côté, cela indique qu'il y a de moins en moins de place pour les nouveaux couples à St-Fulgence.

2.2.3.2. L'immigration

Le tableau 2.4 permet aussi de connaître le nombre des immigrants. Ils correspondent toujours au code 1-1 (première génération connue à St-Fulgence, première apparition aux recensements). Ce qu'il faut retenir de ces chiffres, c'est leur diminution relative constante: ils

21. Ibid.

passent de 87% des familles en 1852 à 27% en 1898. Ces chiffres contrastent avec ceux obtenus par D. Gagan pour le comté de Peel, lequel évalue les immigrants à 71,7% et 66,3% des chefs de ménage pour 1861 et 1871. (22)

Mais il faut douter de ces chiffres. En plus des questions de méthodes concernant le jumelage des données, soulevées par C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, (23) méthode qui surévaluerait les migrations, Gagan ne fait pas la différence entre les nouveaux ménages et les immigrants. Pour lui, tout nouveau chef de ménage est un immigrant, alors que nombre d'entre eux sont des fils de familles déjà installées qui s'établissent à leur tour. Le tableau 2.4 montre que 18% des familles de 1861 auraient été considérées comme immigrantes par Gagan alors que ce n'est pas le cas. En fait, les résultats obtenus à St-Fulgence se rapprochent beaucoup de ceux compilés par H. Mays dans le canton de Gore, où les immigrants comptent pour 34% des ménages en 1861. (24) Mais là s'arrête la comparaison. Par la suite, les immigrants sont beaucoup plus nombreux dans le canton de Gore: 35% en 1871, 21% en 1881 et 39% en 1891. (25)

Que retenir de tous ces chiffres? D'abord, la lente croissance démographique et l'immigration relativement faible observées à St-Fulgence

22. D. Gagan, loc. cit., p. 156.

23. C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, loc. cit., pp. 187-189. A ces questions de méthode, il faut ajouter que les chiffres de Gagan peuvent varier en raison du nombre de cas: des milliers à Peel contre des dizaines à St-Fulgence.

24. H. Mays, loc. cit., p. 21.

25. Ibid.

laissent croire que le lieu est moins attirant que Laterrière ou le canton de Gore, où les terres sont peut-être meilleures et se situent sur les circuits de peuplement.⁽²⁶⁾ Bref, après St-Fulgence, c'est la forêt et les montagnes incultes. Laterrière et Gore sont pratiquement les portes d'entrée de territoires plus vastes et plus accueillants

Ensuite, l'étude des migrations révèle que, comme à Laterrière, dans le comté de Peel, dans le canton de Gore ou à Holland au Michigan, St-Fulgence nourrit un fort courant d'émigration qui touche surtout les derniers arrivés.⁽²⁷⁾ Dès avant 1881, cependant, soit moins de 40 ans après le début de l'occupation du sol dans la paroisse, l'émigration touche également, et de plus en plus, les fils de premiers colons. On y décèle les indices d'une rareté grandissante des terres, tout comme dans les colonies américaines des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Là aussi, à partir de l'installation des fils des premiers arrivants, les nouvelles générations doivent quitter de plus en plus en raison des terres qui se sont divisées et des pratiques successorales qui vont à l'encontre d'un plus grand morcellement.⁽²⁸⁾

-
26. La moitié des émigrants intra-régionaux de Laterrière opte pour le Lac St-Jean (C. Pouyez, R. Roy et G. Bouchard, "La mobilité géographique...", p. 141) et le canton de Gore se situe à la porte d'entrée du futur comté de Peel (H. Mays, loc. cit., p. 11).
27. G. Bouchard, "Family Structure...", p. 363; D. Gagan, "Geographical and Social...", p. 156; H. Mays, loc. cit., pp. 22-23; G.W. Kirk, The Promise of American Life..., pp. 82-85.
28. P. Greven, Four Generations..., pp. 162, 225, 227, 275; W.S. Grant, Democracy in the Connecticut..., pp. 100-102.

2.3 Economie

A l'instar du reste de la région, St-Fulgence tire sa subsistance de la terre et de la forêt. Comme son territoire est marqué par un relief accidenté et une faible proportion de sols de qualité, la forêt joue un rôle très important durant toute la période étudiée, pendant que l'agriculture taille lentement sa place. Autre activité liée au milieu physique de la paroisse, la navigation occupe également plusieurs chefs de famille.

2.3.1 Forêt et bois de sciage

La scierie établie à l'Anse-à-Pelletier par Roger Bouchard passe aux mains de William Price en 1843, à la même époque que celles de la Société des Vingt-et-Un.⁽²⁹⁾ Il semble toutefois que Price loua à des petits marchands puisqu'en 1858; ce sont Nil Bouchard, fils de Roger, et François Maltais qui font fonctionner la scierie.⁽³⁰⁾ Mais en raison de son éloignement et des mauvaises communications (l'établissement est relié par route à St-Fulgence après 1892⁽³¹⁾) cette scierie a sûrement moins influencé la vie des gens que celle de l'Anse-au-Foin.

Là, Toussaint Bouchard vend son petit établissement à Matthew T. Wyatt et David Blair fils, mécanicien et mesureur de bois de Chicoutimi,

29. Louise Dechêne, "Les entreprises de William Price, 1810-1850", Histoire sociale/Social History, vol. 1, no 1 (avril 1968), pp. 33-34.
 30. ANQC, Greffe d'Ovide Bossé, n.p., minute 796 (marché du 17-09-1858).
 31. G. Gagnon, "Histoire de St-Fulgence...", p. 73.

vers 1869.⁽³²⁾ Jusqu'en 1895, la scierie fonctionnera rondement en dépit des changements de propriétaires (Wyatt & Blair de 1869 à 1873; M. T. Wyatt & Co., de 1873 à 1875; A. Fraser & Co., de 1875 à 1895)⁽³³⁾, lesquels s'entendent pour exploiter les gens à la manière de Price:

"... il ne fallait donc pas compter exclusivement sur la récolte, pour vivre, mais travailler aux chantiers et au moulin des Fraisiers (sic) dont M. Wyatt était l'agent. De cette façon, on pouvait vivre, mais bien pauvrement sous tous les rapports. L'on gagnait peu: les hommes avaient l'hiver \$15.00 à \$18.00 par mois; l'été, 80 cents par jour. Encore fallait-il prendre au magasin de la compagnie et celle-ci n'avancait que sur des bons donnant le temps des hommes. Toutes les affaires, paiements, se faisaient avec des bons".⁽³⁴⁾

En 1873, la scierie est agrandie, on construit des quais dans l'anse au Foin pour faciliter l'expédition. L'activité est intense: "... il ne manque pas d'ouvrage, mais les salaires des hommes n'étaient pas élevés".⁽³⁵⁾ Il est cependant difficile d'évaluer le nombre d'employés. Tout au plus sait-on que dans les années 1870 et 1880, on chargeait de trois à cinq navires de madriers par année et un ou deux de douves.⁽³⁶⁾ Ces chiffres ne se comparent pas à la soixantaine de vaisseaux et plus qu'expédiait William Price en 1845,⁽³⁷⁾ mais ils révèlent tout de

32. ABEC, Registre B. numéro 108, Avis de société du 01-03-1869; voir aussi la lettre de Térance Potvin à Mgr Victor Tremblay, 05-05-1937 (ANQC, FMVT, dossier 41.1, pièce 41-8).

33. ABEC, Registre B, nos 141 et 185; Registre A, no 4386.

34. Abbé Georges Gagnon, loc. cit., p. 40

même une certaine importance, compte tenu du nombre d'établissements que possédait Price.

Fraser semble avoir connu le même sort que les autres petits propriétaires de 'moulins à scie' ayant gravité dans l'entourage de la maison Price.⁽³⁸⁾ Endetté envers cette compagnie, Fraser lui cède la scierie pour la valeur des dettes.⁽³⁹⁾ Aussitôt en sa possession, Price y arrête toute activité pour de bon. Cette fermeture a pour conséquence que 'plusieurs familles (s'en vont) à Causapscah'.⁽⁴⁰⁾

La forêt occupe tous les horizons. Si 'tout le monde (travaille) aux chantiers, les cultivateurs comme les journaliers',⁽⁴¹⁾ Price possède aussi à St-Fulgence une immense ferme pour fournir ses chantiers en viande et en foin; c'est la ferme Valin. Elle couvre tout le terrain entre les rivières Valin et à la Loutre. En plus du fermier, plusieurs personnes y travaillent soit pour défricher, soit pour la culture du sol et le soin des animaux.⁽⁴²⁾

35. Ibid., p. 46.

36. ANQC, Mémoires de vieillards, no 52 (H. Tremblay), p. 11.

37. "Extrait du rapport du commissaire...", AIALPC, p. 1.

38. Price acquérait les établissements des petits producteurs indépendants en trois étapes: il apparaît d'abord comme client, il prête ensuite au propriétaire pour entretenir et améliorer la scierie, puis achète pour le montant des dettes (L. Dechêne, loc. cit., pp. 28-29.

39. ABEC, Registre A, no 9742.

40. G. Gagnon, loc. cit., p. 73.

41. Ibid., p. 47.

42. Ibid., p. 40; ANQC, Mémoires de vieillards, no 52, p. 9.

2.3.2. Agriculture

Paroisse rurale, St-Fulgence compte évidemment sur l'agriculture. Entre 1852 et 1891, le nombre d'exploitations agricoles passe de 31 à 110, suivant sensiblement le taux d'accroissement de la population (voir Tableau 2.5). La vocation agricole se mesure aussi par la proportion de la population qui exploite une ferme. Ce taux augmente légèrement pendant les quarante ans d'observation, passant de 13 à 14% entre 1852 et 1891. Ce pourcentage est supérieur à celui obtenu par G. Bouchard à Laterrière, où le ratio exploitations/population diminue de 16 à 12% pendant la même période.⁽⁴³⁾

Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène. D'abord, l'agriculture s'implante moins vite à St-Fulgence (13% contre 16% à Laterrière en 1852) à cause de l'importance de la forêt et des faibles possibilités du sol. En même temps, et pour les mêmes raisons, le faible développement que suscitent les chantiers et l'agriculture force un plus grand nombre de gens à compter sur la culture du sol pour subsister alors que Laterrière semble diversifier légèrement son économie. On retrouve ici toute la problématique du système agro-forestier exposée par N. Séguin.⁽⁴⁴⁾

Le tableau montre aussi que la superficie totale des fermes a presque triplé entre 1861 et 1881 alors que le nombre d'exploitations ne

43. G. Bouchard, "Family Structure...", p. 360.

44. N. Séguin, loc. cit., pp. 38, 47-49.

TABLEAU 2.5

EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SUPERFICIE DES TERRES A ST-FULGENCE, 1852-1898.

année	exploitations		superficie totale		population		exploitants
	n.a	% acc.	acres	% acc.	n.a.	% acc.	% pop.
1852	31	--	4 750	--	237	--	13,1
1861	46	48	5 315	12	363	53	12,7
1881	88	91	14 864	180	655	80	13,4
1891	110	25	17 773	20	777	19	14,1

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Recensements du Canada, 1881 et 1891.

doubleait pas. Modification générale de la superficie des terres ou changement dans la façon de recenser? Nous y reviendrons à la section 4.1. Il convient néanmoins de noter l'expansion (rapide?) du terroir agricole dans une période difficile du peuplement saguenéen (voir tableau 2.1).

Comme ailleurs dans la région, l'agriculture pratiquée à St-Fulgence avant 1885 et même 1890 en est une de subsistance. Tous les témoignages concordent: on tire ce qu'on peut de la terre, on complète avec les activités de cueillette et les revenus de la forêt.⁽⁴⁵⁾ Les agriculteurs qui récoltent quelques surplus les vendent aux entrepreneurs forestiers ou aux gros marchands de Chicoutimi.⁽⁴⁶⁾ La portion non défrichée des fermes constitue un autre indice du sous-développement de l'agriculture à St-Fulgence. En 1881 et 1891, les terres sont défrichées à 24 et 28%, ce qui est nettement inférieur aux pourcentages recueillis à Laterrière (38% en 1881 et 52% en 1891).⁽⁴⁷⁾ La première mention d'existence de l'industrie laitière, première forme de spécialisation de l'agriculture au Saguenay, date de 1894,⁽⁴⁸⁾ vingt-cinq ans après que l'agriculture québécoise se soit tournée vers ce type d'activité⁽⁴⁹⁾ et douze ans après la construction de la première fromagerie au Saguenay.

45. Travail au chantier: voir G. Gagnon, "Histoire de St-Fulgence...", pp. 40, 46-47; ANQC, Mémoires..., no 52, p. 10, et no 54, p. 25; sur la cueillette, voir Ibid., nos 8, p. 2, et 52, p. 11.

46. G. Gagnon, loc. cit., p. 47; ANQC, Mémoires..., no 77, p. 169.

47. G. Bouchard, loc. cit., p. 360.

48. Joseph Harvey, époux de Marie Lapointe, se dit fromager à la sépulture d'un de ses enfants en juin 1894 (Dossiers de familles).

49. Normand Perron, "Genèse des activités laitières, 1850-1960", in Normand Séguin, éditeur, Agriculture et colonisation au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, pp. 113-140.

2.3.3 Transports

La rivière Saguenay perd -- ou prend, selon que l'on monte ou descend -- son allure de fjord à la hauteur de St-Fulgence. C'est dire que les vaisseaux à fort tirant d'eau ne peuvent remonter plus haut sans risquer de s'échouer. Comme Chicoutimi ne sera reliée au port en eau profonde de Bagotville qu'en 1908,⁽⁵⁰⁾ la production de la scierie Price du bassin doit être transportée par des petites embarcations jusqu'aux navires de fort tonnage ancrés devant St-Fulgence.⁽⁵¹⁾ Quelques chefs de famille tirent leur subsistance de ce cabotage.

2.4 ORGANISATION SOCIALE

La municipalité de paroisse St-Fulgence, première forme de gouvernement proprement local que se donnent les habitants de l'Anse-au-Foin, est incorporée en décembre 1872,⁽⁵²⁾ trente-cinq ans après l'arrivée des premiers colons. Est-ce un trait de mentalité ou le fait d'un environnement particulier qui est la cause de cette lenteur à s'organiser, phénomène inconnu dans les colonies américaines ou dans le Haut-Canada?⁽⁵³⁾ On ne peut avancer de réponse catégorique, mais il semble que les Saguenéens,

50. P.-Y. Pépin, op. cit., p. 89.

51. G. Gagnon, loc. cit., pp. 4 et 47; ANQC, Mémoires..., no 52 (H. Tremblay), p. 11.

52. ANQC, FMVT, dossier 41.1, pièce 41-29 (lettre du 31-12-1872 de P.-J. Jolicoeur, assistant-trésorier de la province, à Thomas-Z. Cloutier, sec.-trésorier du conseil de comté de Chicoutimi, l'informant du contenu de l'arrêté en conseil du 26 décembre).

53. A Kent, les propriétaires du canton se constituent en assemblée pour les "town and proprietors' meetings", avec procès-verbaux, dès la première année de la colonie (C. Grant, Democracy..., pp. 15-sqq.); à

comme les Charlevoisiens,⁽⁵⁴⁾ soient peu portés à s'associer. Cela tient probablement au fait que, venant de Charlevoix, les colons saguenéens étaient habitués aux formes traditionnelles de gouvernement local propres au régime seigneurial. L'adaptation aux systèmes de gestion des affaires publiques inspirés de l'expérience britannique s'est faite lentement au cours du XIX^{ème} siècle. Les habitants d'Anse-au-Foin sont ainsi amenés à s'organiser, quelquefois spontanément, mais le plus souvent dans le cadre des législations bas-canadienne et québécoise.

2.4.1 Organisation religieuse

Un souci important des colons est d'obtenir un service religieux. A cet effet, on construit une chapelle dès 1846, remplacée par de nouvelles en 1849 et 1854.⁽⁵⁵⁾ Elles accueillent les missionnaires qui se succèdent à St-Fulgence depuis 1843. En 1866, on bâtit la première église de la future paroisse, érigée canoniquement en novembre 1870.⁽⁵⁶⁾ Un prêtre s'installe et les registres sont bientôt ouverts. Déjà en régression, le toponyme d'Anse-au-Foin disparaît du langage au profit de St-Fulgence.

53. (suite)

Andover, les "town records" existent à compter de 1656, dix ans après la fondation de la colonie (P. Greven, Four Generations..., p. 10); dans le canton de Gore, H. Mays se sert des "township papers" qui semblent dater des débuts du peuplement (H. Mays, "A Place to Stand...", p. 10).

54. L. Gérin, "La famille canadienne-française...", p. 65.

55. G. Gagnon, "Histoire de St-Fulgence...", pp. 10, 20 et 24. La troisième chapelle est construite à l'emplacement de l'église actuelle.

56. Ibid., p. 31, et Hormidas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, p. 395.

2.4.2 Organisation scolaire

La commission scolaire de Harvey constitue la première corporation publique que se donnent les habitants d'Anse-au-Foin. Le fait peut sembler paradoxal. En effet, si les Bas-Canadiens de Gauldrée-Boilleau négligent l'éducation, voire manifestent "un fort sentiment de méfiance" envers l'école,⁽⁵⁷⁾ et que les gens de St-Fulgence font de même en 1875,⁽⁵⁸⁾ pourquoi demandent-ils la création d'une commission scolaire en 1859?⁽⁵⁹⁾ Toujours est-il que le gouverneur général en conseil accède à leur requête le 14 décembre et nomme cinq commissaires.⁽⁶⁰⁾ Couvrant d'abord le seul canton de Harvey, le territoire de la corporation s'étend à la partie est de la rivière Valin du canton Tremblay en mai 1860.⁽⁶¹⁾ La nouvelle commission scolaire débute avec une clientèle de trente-huit élèves.⁽⁶²⁾

A St-Fulgence comme à Hébertville ou à St-Irénée,⁽⁶³⁾ le curé se mêle activement de l'administration de la corporation. Pendant tout le

57. L. Gérin, loc. cit., pp. 60, 63.

58. Note de l'abbé G. Gagnon: "1875. Deux écoles élémentaires; la plupart négligent d'envoyer leurs enfants", loc. cit., p. 81.

59. ANQQ, Département de l'instruction publique, correspondance générale, 1859-2634. Dans leur requête, les signataires précisent qu'ils ont financé une classe à leur frais en 1858-59.

60. Journal de l'instruction publique, vol. IV, no 1 (janv. 1860), p. 6 et no 3 (mars 1860), p. 45.

61. Idem., no 6 (juin 1860), p. 112. En 1862, les fonctionnaires du département avaient oublié de considérer cette partie du canton Tremblay en calculant la subvention per capita de la commission scolaire. Le secrétaire-trésorier leur rappela l'arrêté en conseil du 29 mai 1860 en faisant parvenir au département un recensement indiquant, pour cette partie du territoire, le nom des chefs de famille et le nombre de personnes demeurant avec eux (ANQQ, op.cit., correspondance générale, 1862-969). Ce recensement a servi à trier les familles de St-Fulgence et de Ste-Anne dans le recensement bas-canadien de 1861.

62. «Rapport du surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada pour l'année 1861», Documents de la session du Canada, vol. XX (1862), document 34 non paginé (rapport de l'inspecteur V. Martin).

XIX^{ème} siècle, il en préside le conseil.⁽⁶⁴⁾ Il supervise également l'enseignement donné par les filles de la paroisse.⁽⁶⁵⁾ La situation financière de l'organisme, enfin, demeure précaire.⁽⁶⁶⁾

2.4.3. Organisation municipale

L'incorporation de la municipalité de paroisse de St-Fulgence constitue un aboutissement dans l'organisation de la colonie. Auparavant, toutefois, les habitants d'Anse-au-Foin auront participé à d'autres formes de gouvernement municipal.

Il s'agit d'abord de la municipalité de comté de Chicoutimi, qui tient sa première séance en 1851.⁽⁶⁷⁾ Les habitants d'Anse-au-Foin y présentent une requête (pétition) pour l'obtention d'un chemin de front dans les cantons Tremblay et Harvey,⁽⁶⁸⁾ chemin qu'ils obtiendront en août. L'urgent besoin de voies de communication dicte cette requête. En effet, avant 1860, alors qu'un premier pont est jeté sur la rivière Valin,⁽⁶⁹⁾ l'Anse-au-Foin demeure très isolée du reste de la région. Le besoin de routes est grand; les habitants du village s'entendent en 1848 devant le notaire pour construire et entretenir un chemin de front sur leurs terres.⁽⁷⁰⁾

63. N. Séguin, La conquête du sol..., p. 211-sqq.; L. Gérin, "La famille canadienne-française...", p. 63.

64. ANQQ, op. cit., correspondance générale, 1881-383, 1881-1487, 1891-812, 1893-1021; le premier président laïque est retracé en 1908 (1908-612).

65. Ibid., 1897-1424.

66. La presque totalité des lettres citées aux notes 61, 64 et 65 l'invoque pour réclamer de l'aide financière supplémentaire.

67. ANQC, FMVT, document 613 (Conseil de comté de Chicoutimi, Livre des délibérations (à l'avenir C.C.C., L.D.), vol. I, séance du 07-01-1851).

68. Ibid., document 620 (Registre des chemins du Conseil de comté, pp. 67-sqq.).

En raison du trop faible nombre de ses résidents, le canton Harvey est exclu du conseil de comté en juin 1851.⁽⁷¹⁾ Anse-au-Foin devient alors partie du canton Tremblay aux yeux du conseil. La création de la municipalité de canton Tremblay, en 1855, faisant suite à la réforme du droit municipal la même année,⁽⁷²⁾ ne change rien à la situation de St-Fulgence: les limites de la nouvelle municipalité épousent celles de 1851⁽⁷³⁾. A l'exception des années 1858 à 1860 pendant lesquelles Toussaint Bouchard occupe la mairie, le conseil municipal est toujours présidé par un résident de la paroisse Ste-Anne, paroisse avec laquelle, on s'en doute, les relations d'Anse-au-Foin ne vont pas au-delà du bon voisinage.⁽⁷⁴⁾ Aussi, à la suite de l'érection civile de la paroisse en 1870,⁽⁷⁵⁾ et se prévalant des dispositions du nouveau code municipal promulgué la même année,⁽⁷⁶⁾ les habitants de St-Fulgence deviennent citoyens de la première municipalité de paroisse de la région en 1872.⁽⁷⁷⁾

Enfin, dans les années 1880, à l'instigation du curé, se crée une forme de tribunal des petites causes. Il n'existe pas de renseignements sur l'existence, les travaux et la durée de ce tribunal. Nous ne connaissons que ce qu'en dit l'abbé G. Gagnon. Il mentionne toutefois que cette "cour" a siégé et qu'elle évitait de longs et dispendieux déplacements à Chicoutimi.⁽⁷⁸⁾

71. ANQC, FMVT, document 613 (C.C.C., L.D., vol. I, séance du 09-06-1851).

72. Mgr V. Tremblay, Histoire du Saguenay..., p. 391.

73. ANQC, FMVT, document 613 (C.C.C., L.D., vol. I, séance du 02-08-1855).

74. Ibid., séances de 1855 à 1872; les questions d'entretien des routes et du pont sur la rivière Valin, surtout, semblent litigieuses.

75. H. Magnan, op.cit..

76. Mgr V. Tremblay, op. cit., p. 393.

77. ANQC, op. cit. (C.C.C., L.D., vol. I, séance du 04-11-1873).

78. G. Gagnon, "Histoire de St-Fulgence...", p. 70.

CHAPITRE 3

STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Paroisse couvrant un territoire au sol de qualité médiocre et situé en marge des principaux circuits de peuplement, St-Fulgence se caractérise par son économie agro-forestière. Peuplée selon le modèle de la colonisation individuelle (colonisation spontanée, non encadrée par des structures telle la société de colonisation), la paroisse s'organise lentement autour de la chapelle, de l'école et de la mairie. Ce type d'économie et la désorganisation qui l'entoure ont certainement eu des effets sur la structure professionnelle de la localité, objet de ce chapitre.

3.1 SOURCES UTILISEES ET CHOIX DES DONNEES

Trois sources différentes indiquent la profession des chefs de famille: les recensements fédéraux (1852, 1861 et 1881), les registres de l'état civil (fiches de famille) et les archives du bureau d'enregistrement. Chacune d'elles permet d'élaborer des tableaux de la structure professionnelle plus ou moins exhaustifs et reflétant la réalité avec une précision variable.

3.1.1 Evaluation quantitative des mentions professionnelles

Avant d'entreprendre l'analyse des données professionnelles, il convient de préciser la façon dont elles ont été recueillies. Pour les recensements du Canada, il ne s'est présenté aucun problème: la mention indiquée par le recenseur a été portée au fichier sans plus de formalités. Pour les professions révélées par les fiches de famille et par les archives du bureau d'enregistrement, il a fallu faire certains choix.

Comme un événement démographique (naissance, mariage ou sépulture) ou une transaction foncière ne survient pas tous les ans et que, par conséquent, le nombre de mentions professionnelles tirées de ces sources est relativement restreint pour chacune des années de référence (1852, 1861, 1881 et 1898), les professions déclarées un an de part et d'autre de l'année de référence ont été retenues. C'est ainsi que la variable "profession selon les registres paroissiaux" (identifiées en i.2.3.2) indique la profession déclarée au curé pendant l'année de référence. S'il n'y en a pas, on a retenu celle déclarée à l'époque la plus rapprochée (mais ne dépassant pas douze mois) précédant ou suivant l'année de référence. Il en va de même pour la profession selon les archives du bureau d'enregistrement. Dans les rares cas où deux mentions différentes apparaissaient dans une même source pendant l'année de référence, la déclaration la plus rapprochée de la date de recensement a été retenue.

Le tableau 3.1 montre la proportion des chefs de famille dont nous connaissons la profession par l'une ou l'autre des trois sources utilisées. Les résultats n'étonnent pas. Les recensements du Canada l'emportent largement sur les autres sources. Suivent les fiches de famille et, loin derrière, les registres fonciers. Le pourcentage de mentions pour les registres paroissiaux (68,5%) dépasse légèrement celui obtenu par G. Bouchard pour un échantillon de familles saguenéennes ayant vécu entre 1842 et 1941.⁽¹⁾ Si on considère que l'enregistrement des professions est meilleur au XIX^{ème} siècle,⁽²⁾ la situation observée à St-Fulgence reflète probablement celle de la région.

Quant aux archives du bureau d'enregistrement, aucune comparaison n'a pu être établie. Il faut toutefois noter que près d'un chef de famille sur quatre passe devant le notaire pendant chacune des quatre périodes retenues (définies plus haut) pour la cueillette des mentions professionnelles et ce, à une époque où le sous-enregistrement est très répandu, selon N. Séguin et D. Larouche.⁽³⁾

-
1. Gérard Bouchard, "L'analyse de la mobilité socio-professionnelle au Saguenay à l'aide de la reconstitution automatique des familles", communication au colloque de Rochefort dans le cadre du projet d'histoire comparée des sociétés rurales de la France de l'ouest et du Québec, non publié, p. 5. G. Bouchard évalue approximativement à 20% par année les possibilités d'avoir une mention de profession pour un conjoint mâle donc 60% pour trois ans.
 2. Ibid., p. 4.
 3. Normand Séguin et Daniel Larouche, "Les archives de l'enregistrement: commentaires sur les sources de la propriété foncière", Archives, vol.VII, no 2 (no 75.2: mai-août 1975), p. 130.

TABLEAU 3.1

NOMBRE DE MENTIONS PROFESSIONNELLES SELON TROIS SOURCES,

ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898

ANNEE	CHEFS DE FAMILLE	Mentions professionnelles selon					
		recensements		fiches de familles		registres fonciers	
	n.a.	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
1852	45	44	97,8	31	68,9	7	15,6
1861	57	57	100,	42	73,7	22	38,6
1881	109	106	97,2	70	64,2	24	22,0
1898	138	(1)	(1)	96	69,6	28	20,3
TOTAL	349	207	98,1 ⁽²⁾	239	68,5	81	23,2

Note: 1. Le recensement paroissial de 1898 ne mentionne pas les professions.

2. 207/211 en raison de note 1.

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Fiches de familles, 1851 à 1899.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851 à 1899.

3.1.2 Evaluation qualitative des mentions professionnelles

La qualité d'une étude sur les structures professionnelles tient au degré de fidélité à la réalité socio-économique qu'elle présente (exhaustivité de l'enquête, part relative de chaque profession). Cela va de soi. Mais la pratique enseigne que tout n'est pas si clair: faut-il insister sur l'aspect sociologique de la profession (l'importance sociale qu'elle confère)? Sur son caractère économique (place de l'individu dans le processus de production)? Comment regrouper les professions? Que signifie telle appellation ambiguë? Ce sont là autant de questions auxquelles le chercheur est tenu de répondre.

Le problème est certes de taille lorsqu'on fait face à une multitude d'intitulés professionnels différents. Dès lors, les opinions sur les catégories socio-professionnelles et sur les secteurs d'activités économiques diffèrent.⁽⁴⁾ Par ailleurs, quand vient le temps de hiérarchiser ces professions, leur signification devient difficile à saisir.⁽⁵⁾ Heureusement, le cas de St-Fulgence comporte moins de problèmes en raison du petit nombre des individus, du petit nombre des professions différentes qui y sont exercées et, si besoin est, de la possibilité de suivre chaque chef de famille pour préciser son rôle économique.

4. Pour une revue de certaines classifications des secteurs économiques, voir Gérard Bouchard, Christian Pouyez et Raymond Roy, "Le classement des professions par secteurs d'activité: aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille", L'actualité économique, vol. 55, no 4 (oct.-déc. 1979), pp. 585-605.

5. Sur les difficultés reliées à la signification des intitulés professionnels, voir ibid. et G. Bouchard, loc. cit..

Au total, vingt-et-une professions différentes sont exercées à St-Fulgence au XIX^{ème} siècle (voir tableau 3.2). On trouve en annexe la ventilation de ces professions par source et pour chaque année (annexe 4). C'est bien peu si on compare aux nombres obtenus dans les villes à la même époque.⁽⁶⁾ Au total, 527 mentions professionnelles apparaissent dans l'une ou l'autre de ces sources. A elles seules, les professions de cultivateur et de journalier comptent pour 90% des mentions.

Par source, on notera la grande diversité des professions déclarées devant le notaire en comparaison avec les recensements. A la décharge de ces derniers, il faut mentionner qu'ils s'arrêtent en 1881, donc que les effets de la diversification économique et professionnelle ne s'y manifestent pas.

Les mentions ne sont pas toutes de la même nature. Certaines indiquent un état (rentier), d'autres un terme générique de professions (journalier), d'autres encore se rapportent à un secteur économique (navigateur, commerçant). Si on se réfère à la typologie mise au point par G. Bouchard⁽⁷⁾, on retrouve à St-Fulgence cinq types d'intitulés sur une

6. Michael B. Katz, The People of Hamilton, Canada West. Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City, Cambridge, Harvard University Press, 1975, pp. 343-348; Katz recense plus de 600 professions à Hamilton en 1852 et en 1861.

7. G. Bouchard, loc. cit., pp. 13-15.

TABLEAU 3.2

NOMBRE D'OCCURRENCES⁽¹⁾ DES TITRES PROFESSIONNELS
SELON TROIS SOURCES, SAINT-FULGENCE, 1852 - 1898

PROFESSION	SOURCES							
	Recensements		Fiches de famille		Registres fonciers		TOTAL	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
1. cultivateur	150	73	158	66	68	84	376	71,5
2. journalier	42	21	56	23	2	3	100	19,0
3. navigateur	2	1	6	3	1	1	9	2,0
4. rentier	6	3	0	0	0	0	6	1,0
5. forgeron	2	1	3	2	0	0	5	1,0
6. charron	2	1	2	1,5	0	0	4	1,0
7. cultivateur- navigateur	0	0	1	0	3	4	4	1,0
8. commerçant	0	0	2	1,5	1	1	3	0,75
9. cordonnier	1	0	2	1,5	0	0	3	0,75
10. arrimeur	0	0	1	0	1	1	2	0,5
11. charpentier	0	0	2	1,5	0	0	2	0,5
12. cultivateur- forgeron	0	0	1	0	1	1	2	0,5
13. cultivateur- marchand	0	0	0	0	2	3	2	0,5
14. maître-forgeron	0	0	1	0	1	1	2	0,5
15. agent	1	0	0	0	0	0	1	0
16. charretier	0	0	1	0	0	0	1	0
17. cultivateur- meunier	0	0	0	0	1	1	1	0
18. fromager	0	0	1	0	0	0	1	0
19. gérant d'entreprise industrielle	0	0	1	0	0	0	1	0
20. menuisier	1	0	0	0	0	0	1	0
21. meunier	0	0	1	0	0	0	1	0
TOTAL TITRES	9		16		10		21	
TOTAL MENTIONS	207		239		81		527	
MENTIONS/TITRE	23,0		14,9		8,1		24,1	
<p>1. Occurrence signifie le nombre d'apparitions d'un même titre dans une source donnée. Les totaux correspondent à ceux du tableau 3.1.</p> <p>Sources: <u>Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.</u> <u>Fiches de familles, 1851 à 1899 (SOREP)</u> <u>Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851 à 1899.</u></p>								

possibilité de neuf, à savoir:

Type 1: domaines, secteurs d'activités

1. Navigateur
2. Commerçant

Type 3: catégories, regroupements de métiers ou de professions

3. Journalier
4. Agent

Type 6: statuts administratifs et institutionnels

5. Rentier

Type 8: métiers et professions

6. Cultivateur
7. Forgeron (et maître-forgeron)
8. Charron
9. Cordonnier
10. Charpentier
11. Arrimeur
12. Charretier
13. Fromager
14. Gérant d'entreprise industrielle
15. Menuisier
16. Meunier

Type 9: doubles professions

- 17. Cultivateur-navigateur
- 18. Cultivateur-forgeron
- 19. Cultivateur-marchand
- 20. Cultivateur-meunier

Cette typologie facilitera les regroupements d'intitulés en plus de permettre d'écarter le titre de rentier qui n'est pas une profession.

3.1.3 Regroupements des professions

Les vingt-et-une professions peuvent être regroupées, étant donné que plusieurs d'entre elles identifient des activités semblables. Ici encore, le travail de G. Bouchard sur les fausses mutations professionnelles dans l'étude de la mobilité sociale permet d'effectuer ces associations.⁽⁸⁾

1. Regroupements associant des mentions professionnelles synonymes;
 - Charpentier/menuisier
 - Forgeron/maître-forgeron
2. Regroupements associant un secteur ou une catégorie et une profession;
 - Navigateur/arrimeur
 - Agent/gérant d'entreprise industrielle (gérant de la scierie)

8. Ibid., pp. 18-20.

- 3, Regroupements associant des professions dérivées ou parrallèles;
 Cultivateur/meunier
 Cultivateur/fromager
4. Regroupements associant des professions et des doubles professions;
 Cultivateur/cultivateur-navigateur
 Cultivateur/cultivateur-forgeron
 Cultivateur/cultivateur-marchand
 Cultivateur/cultivateur-meunier (8A)

Nous retrouvons ainsi dix professions à St-Fulgence. Leur répartition n'est pas la même selon que l'on utilise telle ou telle source, ce qui signifie que les sources n'indiquent pas la même profession pour le même individu à la même époque. Aussi faut-il être en mesure de discerner parmi les mentions celles qui méritent d'être retenues.

3.1.4 Mentions professionnelles retenues selon les sources

En 1852, Eucher Lemieux déclare au recenseur et au curé qu'il cultive la terre. Devant le notaire, par ailleurs, il se dit maître-forgeron. Ce sont des professions qu'on ne peut regrouper et qui, dans le cadre d'une étude sur la mobilité sociale, seraient considérées comme une mutation professionnelle.

8A. Une fausse mutation professionnelle consiste en des mentions de professions différentes, mais signifiant des travaux identiques ou très rapprochés. La vraie mutation associe deux titres identifiant des professions que l'on ne peut assimiler aux mêmes tâches.

Dans le présent travail, la discordance entre les sources impose un choix. Doit-on ignorer une des professions mentionnées et conserver un nombre de professions égal à celui des chefs de famille dont nous connaissons au moins une occupation? Dans notre exemple, et c'est ce qui a été fait systématiquement dans ces cas, nous laissons tomber la mention de forgeron puisque les deux autres sources indiquent cultivateur. Mais dans les cas où seulement deux sources donnent la profession et qu'elle diffère selon la source, faut-il laisser tomber une mention? Laquelle? Sur quels critères accorder notre confiance à une source plutôt qu'à l'autre?

Devant cette situation, les deux mentions ont été conservées, c'est-à-dire qu'une personne active a été créée. Par exemple, en 1861, Milaise Duchesne déclare au recenseur qu'il est charron, mais se dit journalier devant le curé. On a alors compilé un charron et un journalier. Certes, la fréquence de chacune de ces professions s'en trouve augmentée, mais nous croyons que c'est là la meilleure façon de respecter la réalité. Peut-être s'agit-il d'une véritable mutation professionnelle, peut-être est-ce une trop grande généralisation de la part du curé, du recenseur ou du notaire. L'annexe 5 donne la nomenclature et la fréquence de cette opération pour chaque tableau. Quant aux chefs de famille pour lesquels les mentions indiquées sont identiques ou pour qui nous ne possédons qu'une mention, le problème ne se pose naturellement pas. Enfin, il faut souligner qu'il n'est jamais arrivé que trois sources donnent trois professions différentes.

3.2 EVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE

3.2.1 Caractéristiques générales

Le tableau 3.3 illustre l'évolution de la structure professionnelle à St-Fulgence entre 1852 et 1898. Les professions y sont ordonnées par ordre chronologique d'apparition. A l'examen du tableau, on note trois principaux phénomènes.

D'abord, le nombre de professions exercées augmente avec le temps, au fur et à mesure que le peuplement de la paroisse se densifie et qu'on assiste à une certaine spécialisation du travail. En période initiale de peuplement (1852 et, probablement, avant) tous les colons se disent cultivateurs ou journaliers, deux professions qui portent à confusion et qui seront analysées plus loin. Pendant la décennie qui suit, apparaissent les professions de service: les artisans et le commerçant. En 1861 toujours, on retrouve un premier indice de l'importance du rôle maritime de St-Fulgence, en l'occurrence la mention de deux navigateurs.

Vingt ans plus tard, deux nouvelles professions sont consignées, l'une artisanale, l'autre liée à l'établissement de la scierie Fraser. Mais ce qui ressort le plus en 1881, c'est l'imprécision des sources. On peut difficilement croire que les fonctions de commerçant et de charpentier ont cessé d'être exercées en 1881, alors qu'elles l'étaient vingt ans

TABLEAU 3.3.

STRUCTURE PROFESSIONNELLE A SAINT-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE; PROFESSIONS
REGROUPEES), TOUTES SOURCES, 1852-1898

PROFESSION	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Cultivateur ⁽¹⁾	41	89,1	52	85,2	68	62,4	59	55,1
Journalier	5	10,9	3	4,9	37	33,9	31	29,0
Charpentier ⁽²⁾			1	1,6			2	1,9
Charron			1	1,6	1	0,9	1	0,9
Commerçant			1	1,6			2	1,9
Forgeron ⁽³⁾			1	1,6	1	0,9	2	1,9
Navigateur ⁽⁴⁾			2	3,3			6	5,6
Agent ⁽⁵⁾					1	0,9	1	0,9
Cordonnier					1	0,9	2	1,9
Charretier							1	0,9
SOUS-TOTAL	46	100,	61	99,8	109	99,9	107	100.
Non pris en compte								
Rentiers					6			
Manquants	1				1		33	
TOTAL	47		61		116		140	
Chefs de famille	45		57		109		138	
Personnes actives créées	2		4		7		2	
<p>Note 1. Inclut fromager, meunier, cultivateur-navigateur, cultivateur-forgeron, cultivateur-marchand et cultivateur-meunier.</p> <p>2. Inclut menuisier.</p> <p>3. Inclut maître-forgeron.</p> <p>4. Inclut arrimeur.</p> <p>5. Inclut gérant d'entreprise industrielle (gérant de la scierie).</p>								
<p>Sources: <u>Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.</u> <u>Fiches de famille, 1851-1899.</u> <u>Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851-1899.</u></p>								

plus tôt et qu'elles le seront encore en 1898.⁽⁹⁾ On ne peut ici blâmer aucune des sources en particulier, les prêtres, les recenseurs et les notaires agissant de la même façon. En 1898, enfin, une dernière profession liée aux services (transport) vient compléter le tableau.

La deuxième remarque générale touchant l'évolution de la structure professionnelle est qu'elle reflète assez fidèlement l'économie agroforestière de St-Fulgence. Le groupe des cultivateurs demeure de loin le plus nombreux et l'activité forestière trouve son représentant en la personne du gérant de la scierie. L'activité économique reliée à la forêt est également et certainement responsable en bonne partie de l'importance du groupe des journaliers, que ce soit pour le travail à la scierie ou pour le travail en forêt.

Il faut finalement insister sur la proportion exceptionnelle de la main-d'oeuvre désignée comme cultivateurs ou journaliers. A elles seules, ces deux professions ne regroupent jamais moins de 84% des chefs de famille. Certes, c'est là un signe que la division du travail est peu poussée à St-Fulgence. Mais lorsqu'on sait que les deux mentions s'appliquent fréquemment et de façon simultanée à la même personne, que l'une et l'autre désignent indistinctement un cordonnier, un charretier ou un navigateur (voir annexe 5), c'est aussi là le signe de ce que G. Bouchard appelle "les pièges et les particularités de la langue socio-professionnelle",⁽¹⁰⁾

9. La profession de navigateur n'est pas indiquée en raison des regroupements opérés: selon les registres fonciers, deux chefs de famille se déclarent cultivateurs-navigateurs en 1881 (voir annexe 4).

10. G. Bouchard, loc. cit., p. 1.

la fluidité de la réalité qui se cache derrière un intitulé professionnel. Enfin, si ces titres se confondent⁽¹¹⁾, on peut dès lors difficilement utiliser la profession comme paramètre de catégorisation sociale à St-Fulgence. C'est pourquoi il faut analyser plus en détail ces deux professions pour en établir les caractéristiques et les situer dans la structure professionnelle.

3.2.2 Caractéristiques du cultivateur et du journalier

Le tableau 3.4 établit la comparaison entre le cultivateur et le journalier pour ce qui est de l'âge, de la propriété foncière et de l'enracinement dans la paroisse. À l'aide des tableaux 2.3, 2.4 et 4.4, nous pouvons tirer les conclusions suivantes.

L'âge moyen du cultivateur est toujours égal ou supérieur à l'âge moyen des chefs de famille de la paroisse. Il possède une terre de 122 à 204 acres dans une proportion de 32 à 79% des cas selon les sources et les années.⁽¹²⁾ Après 1861, enfin, il se recrute rarement parmi les chefs de famille nouvellement arrivés, mais plutôt chez les habitants des deuxième et troisième générations ainsi que chez les habitants de première génération résidant dans la paroisse depuis au moins vingt ans. Bref, le cultivateur est relativement âgé, a des racines anciennes et, naturellement, possède une terre.

-
11. Les paires cultivateur/journalier sont les plus fréquentes dans l'échantillon de G. Bouchard; *Ibid.*, p. 26.
 12. Le faible pourcentage des cultivateurs pour qui la propriété apparaît au bureau d'enregistrement en 1852 (32%) tient à la source: le bureau a été ouvert en 1849, le sous-enregistrement des titres au XIX^{ème} siècle,

TABLEAU 3.4

CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CULTIVATEURS ET DES JOURNALIERS

SAINT-FULGENCE, 1852-1898⁽¹⁾

CARACTERISTIQUE	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	cult.	jour.	cult.	jour.	cult.	jour.	cult.	jour.
Effectifs	41	6	53	3	70	38	59	31
Age moyen	37,6	35,2	41,6	42,0	41,3	38,5	45,0	36,4
Propriété selon recensements (2)								
1. Propriétaires N.A.	30	1	42	1	--	--	--	--
% effectifs	73	17	79	33	--	--	--	--
2. Superficie moyenne (acres)	115	100	90	1	--	--	--	--
Propriété selon registres fonciers								
1. Propriétaires N.A.	13	0	32	0	40	3	44	1
% effectifs	32	0	60	0	59	8	75	3
2. Superficie moyenne (acres) (3)	167	0	122	0	181	35	204	100
Enracinement ⁽⁴⁾ (%)								
I-1	83	83	30	67	39	53	14	45
I-2			39	0	3	3	17	3
I-3					9	0	0	0
II-1	17	17	20	33	33	29	20	26
II-2			11	0	7	3	15	3
II-3					3	0	5	0
III-1					6	11	22	16
III-2					0	0	7	3
IV-1					0	0	0	3

Note 1. Inclut les chefs de familles qui se déclarent cultivateur ou journalier dans l'une ou l'autre source.

2. N'inclut pas la ferme Valin (appartenant à William Price) dont la superficie est de 1 300 acres en 1852 et de 1 500 acres en 1861. Le fermier est déclaré journalier en 1852, mais, constituant un cas exceptionnel, il n'a pas été inclus dans les calculs pour ce groupe.

3. Les différences de superficies entre les sources sont expliquées au chapitre 4.

4. Pour la signification des codes, voir le tableau 2.4

Sources: Fiches de familles, 1851-1899.

Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851-1899.

TABLEAU 3.5

STRUCTURE PROFESSIONNELLE SELON DIVERSES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES,
SAINT-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898

Catégorie (1)	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
I Hommes d'affaires	0	0	1	1,6	1	0,9	3	2,8
II Cultivateurs	41	89,1	52	85,2	68	62,4	59	55,1
III Artisans et ouvriers spécialisés	0	0	5	8,3	3	2,8	14	13,1
IV Ouvriers non spécia- lisés (journaliers)	5	10,9	3	4,9	37	33,9	31	29,0
TOTAL	46	100,	61	100,	109	100,	107	100,

Note 1. Les catégories contiennent les professions suivantes (telles que regroupées au tableau 3.3):

Catégorie I: Agent et commerçant.

Catégorie II: Cultivateurs.

Catégorie III: Charpentier, charron, forgeron, navigateur, cordonnier et charretier.

Catégorie IV: Journaliers.

Sources: Fiches de famille, 1851-1899.

Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.

Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D., 1851-1899.

Le journalier correspond grossièrement à l'antithèse du cultivateur. L'écart entre son âge moyen et celui de tous les chefs de famille se creuse avec le temps, le plaçant parmi les plus jeunes. Il ne possède pratiquement pas de terre; sans spécialisation artisanale, il n'a que sa force de travail à offrir pour gagner sa vie et celle de sa famille. Finalement, il est de souche récente (environ la moitié des journaliers sont des immigrants en 1881 et 1898) et demeure moins longtemps dans la paroisse que le cultivateur. En somme, relativement jeune, sans terre, instable, son titre "désigne non pas une profession, mais l'absence de profession. Le journalier est un instable par définition. C'est celui qui, parce qu'il n'a pas de métier, doit aller de l'un à l'autre".⁽¹³⁾

Il y a une grande différence entre les deux professions. Les confusions observées originent peut-être du fait que la personne déclarant les deux titres possède une parcelle non défrichée et très modestement exploitée, ce qui l'oblige à travailler ailleurs que sur sa terre pour subvenir aux besoins de sa famille.⁽¹⁴⁾ Il est facile d'imaginer que dans cette situation, le rapporteur peut mentionner l'une ou l'autre profession.

12. (suite)

le squatting au début du peuplement qui ne laisse pas de traces au bureau d'enregistrement. Pourquoi maintenant n'y a-t-il jamais 100% de cultivateurs possédant une terre? Un certain nombre de fils de cultivateurs, mariés, mais demeurant toujours avec leurs parents, ne possèdent pas de terre tout en la travaillant pour le compte de leur père.

13. Ibid., p. 19.

14. Gordon W. Kirk, citant Merle Curti (The Making of American Community. A Case Study of Democracy in a Frontier County, Stanford, Californie, 1959), les définit comme des "farmers without farms", à la fois fermiers et travailleurs agricoles (ici, travailleurs forestiers), propriétaires de terres encore boisées et travaillant comme journaliers afin d'obtenir un salaire pendant qu'ils défrichent; G. Kirk, The promise of American life..., p. 54.

La saison pendant laquelle s'effectue la collecte des renseignements doit influencer aussi. En hiver, le chef de famille dont les caractéristiques le situent à la frontière entre les deux professions peut fort bien être désigné comme journalier s'il a quitté le foyer pour les chantiers ou, au printemps, s'il n'est pas encore revenu de la drave. Il est maintenant possible d'ordonner ces professions.

3.2.3 Catégorisation de la structure professionnelle

Il est possible de catégoriser les professions à partir de différentes grilles. Deux d'entre elles, celle de Linteau, Durocher et Robert ainsi que celle de Laslett, ont été mentionnées au chapitre 1. L'une et l'autre ne peuvent s'appliquer intégralement à St-Fulgence, la première en raison de son imprécision et la seconde parce qu'elle ignore totalement les employés-cadre industriels. Michael Katz, de son côté, a établi une échelle urbaine.⁽¹⁵⁾ Pour nos fins, nous utiliserons celle élaborée par SOREP, laquelle groupe les professions en vingt-quatre catégories selon le degré de difficulté technique de la tâche, l'effort physique qu'elle requiert et le niveau de responsabilité qui incombe à son exécutant,⁽¹⁶⁾ caractéristiques situant la place de la profession dans le processus de production. De légers accrocs à cette grille ont été faits sciemment en raison des imprécisions de certaines mentions professionnelles

15. M. Katz, op. cit., pp. 69, 343-348.

16. G. Bouchard, C. Pouyez et R. Roy, loc. cit., p. 585. Il faut noter que les catégories professionnelles de SOREP ne font pas référence à l'appartenance à des groupes sociaux, contrairement à l'échelle de Katz.

ou pour faire ressortir les professions les plus courantes. Par la suite, certaines catégories contiguës ont été associées pour constituer des classes plus consistantes.

Le tableau 3.5 illustre les résultats obtenus. Les principaux commentaires qui s'y rapportent ont été élaborés au point 3.2.1: complexification de la structure professionnelle avec le temps, reflet du système agro-forestier et importance numérique des cultivateurs et des journaliers (sauf en 1861 pour ces derniers). Deux ajouts à signaler: la hiérarchisation des professions par catégories fait ressortir on ne peut plus clairement la simplicité de la structure professionnelle, suscitée par le système agro-forestier, et le gain relatif des artisans et ouvriers spécialisés réalisé aux dépens des cultivateurs entre 1881 et 1898. L'importance du groupe des artisans en 1898 mérite qu'on s'y arrête (voir tableau 3.6).

Les quatorze artisans et ouvriers spécialisés de 1898 sont âgés de 37 ans en moyenne. De ce point de vue, ils se situent entre les cultivateurs et les journaliers (voir tableau 3.4), mais au-dessous de l'ensemble des chefs de famille (42,8 ans; voir tableau 2.3). Comme les journaliers, ils ne possèdent pas de terre (seulement deux artisans possèdent une terre, d'une superficie moyenne de 182 acres). Comme les cultivateurs, ils se recrutent parmi les individus qui ont des racines profondes à St-Fulgence: trois d'entre eux appartiennent à la première génération de leur lignée, quatre à la deuxième, six à la troisième et un à la quatrième.

TABLEAU 3.6

Caractéristiques du groupe des artisans et ouvriers
spécialisés⁽¹⁾ (catégorie III) à Saint-Fulgence, 1898

Effectifs	14	
Age moyen (ans)	37,2	
Propriété foncière		
1. Propriétaires	2	
2. Superficie moyenne.	182	
Enracinement ⁽²⁾	n.a	%
I-1	2	14
I-2	1	7
II-1	2	14
II-2	2	14
III-1	5	37
III-2	1	7
IV-1	1	7
TOTAL	14	100
<p>Note 1. Regroupe tous les chefs de famille ayant déclaré une de ces professions dans au moins une des deux sources utilisées: navigateur, forgeron, char-ron, cordonnier, charpentier, arrimeur, charretier ou menuisier.</p> <p>2. Pour la signification des codes, voir tableau 2.4.</p> <p>Sources: <u>Fiches de familles, 1897-1899.</u> <u>Bureau d'enregistrement de Chicoutimi,</u> <u>Registre A à D, 1897-1899.</u></p>		

Ce dernier phénomène constitue un indice des appartenances professionnelles selon l'enracinement: les immigrants sont journaliers, les chefs de famille sans terre mais de souche ancienne se dirigent vers les métiers spécialisés. L'un et l'autre groupes espèrent accéder avec le temps à la propriété foncière et à la profession agricole, statut des familles encore plus anciennement enracinées ou qui disposaient du capital ou des relations familiales pour l'atteindre.

Ainsi ordonnés en vertu de la profession, les chefs de famille de chacune des catégories occupent-ils le même rang en vertu de la structure foncière? L'étude de cette question nous permettra également de hiérarchiser le groupe très nombreux des cultivateurs, opération nécessaire à la compréhension de la société rurale, société où, selon nos hypothèses, le statut et le pouvoir sont fortement liés à la propriété du sol.

CHAPITRE 4

Pendant toute la période étudiée, la terre constitue le principal moyen d'existence à St-Fulgence. Il nous faut donc tenir compte de sa distribution pour éclairer la place des individus dans la communauté, principalement les cultivateurs et la petite "bourgeoisie" du village.

4.1 SOURCES UTILISEES ET CHOIX DES DONNEES

Les deux sources dont nous pouvions nous servir pour établir la structure de la propriété foncière étaient les recensements agraires du Bas-Canada (1852 et 1861) et les archives du bureau d'enregistrement de Chicoutimi pour les tableaux de 1881 et 1898. Les données qui y ont été recueillies diffèrent quant à la quantité et à la qualité.

4.1.1 Evaluation quantitative des données

Le tableau 4.1 indique le nombre de familles pour lesquelles il a été possible de déterminer la superficie de la propriété à partir des recensements et des registres fonciers. Encore une fois, et c'est là leur rôle, les recensements renseignent sur un très fort pourcentage de la population (69 à 81%), comparativement aux registres fonciers qui donnent la propriété pour une proportion des chefs de famille allant de 29% à 59%

TABLEAU 4.1 SOURCES DE L'HISTOIRE DE LA PROPRIETE FONCIERE A ST-FULGENCE; RECENSEMENTS AGRAIRES ET REGISTRES FONCIERS, 1852-1898.

ANNEE	FAMILLES (total paroisse) (1)	RECENSEMENTS AGRAIRES				REGISTRES FONCIERS			
		FAMILLES		SUPERFICIE (ACRES)		FAMILLES		SUPERFICIE (ACRES)	
		n.a.(2)	% (3)	totale	moyenne	n.a.(4)	% (5)	totale	moyenne
1852	45	31	69	3 450 ⁽⁷⁾	115	13	29	2 175	167
1861	57	46	81	3 815 ⁽⁷⁾	85	33	59	3 946	120
1881	109	--	--	-----	--	43	39	7 537	175
1898	138	--	--	-----	--	56	40	11 675	208
TOTAL	349	77	75 ⁽⁶⁾	7 265 ⁽⁷⁾	97	146	42	25 333	173

Note: 1. Nombre total de familles dans la paroisse.
2. Nombre de chefs de famille pour lesquels le recensement indique une superficie.
3. Colonne 2 sur colonne 1.
4. Nombre de chefs de famille qui possèdent une terre selon les registres fonciers.
5. Colonne 4 sur colonne 1.
6. 77 sur 102 (chefs de famille en 1852 et 1861).
7. N'inclut pas la ferme Valin, appartenant à William Price (1 300 acres en 1852 et 1 500 en 1861)

Sources: Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849 à 1898.

seulement, On notera également que les registres fonciers donnent des superficies moyennes plus étendues que celles des recensements.

Si on considère que les cultivateurs représentent plus de la moitié des chefs de famille tout au long de notre période et que ce sont eux qui acquièrent la terre, les faibles pourcentages obtenus avec les registres fonciers laissent deviner un sérieux sous-enregistrement des transactions foncières au XIX^{ème} siècle.⁽¹⁾ D'autres problèmes sont liés à l'utilisation de cette source. Le plus apparent, et le plus laborieux à contourner, est l'imprécision dans la désignation des immeubles.

4.1.1.1 Détermination des superficies tirées des registres fonciers

Pour fixer la superficie de la propriété d'un individu à l'aide des archives de l'enregistrement, il faut suivre l'histoire foncière de ce dernier: remonter à l'achat originel de son terrain et suivre les modifications, ajouts, amputations qui l'ont transformé jusqu'à la date où nous voulons en connaître l'état. C'est ce qui a été fait pour tous les chefs de famille de St-Fulgence dont on retrouve les traces dans les registres fonciers. Comme les superficies impliquées dans les transactions sont rarement indiquées, il a fallu mesurer sur une carte cadastrale les surfaces touchées par ces transactions pour arriver à établir l'étendue des terres possédées par chacun des chefs de famille en vertu de titres enregistrés.

1. N. Séguin et D. Larouche, "Les archives de l'enregistrement...", loc. cit. p. 130; les auteurs soulignent le problème, mais sans le mesurer.

L'opération de mesurage se fait en se basant sur les désignations et délimitations mentionnées dans l'acte. Malheureusement, elles ne sont pas toujours explicites. On indique régulièrement comme borne un accident de terrain, une clôture, un chemin ou un ruisseau qui n'apparaît pas sur les cartes cadastrales. Les dimensions laissent aussi songeur à maintes reprises: l'arpent et demi de front sur le chemin public désigné dans tel acte est sans doute réel, mais les quarante arpents donnés comme profondeur sur le rang I, canton Harvey, débordent amplement sur le rang II. (2) Pour ces raisons, le mesurage des superficies à partir des registres s'est fait de façon prudente et les superficies établies constituent des superficies minimales.

4.1.1.2 Comparaison des superficies déclarées au recensement avec celles calculées à partir des registres fonciers

Le tableau 4.2 révèle les discordances entre les recensements agraires et les registres fonciers dans l'établissement des superficies pour un même chef de famille. Règle générale, les recensements indiquent une superficie inférieure d'environ trente acres à celle obtenue par les registres fonciers. Les différences inférieures à plus ou moins vingt acres comptent pour 27% en 1852 et 38% en 1861. Les écarts moyens (± 20 à ± 49 acres) regroupent le cinquième des résultats de 1861 et près de la

2. N. Séguin et D. Larouche font état de ces difficultés et d'autres qui sont omises ici dont les erreurs dans les désignations cadastrales, les omissions ou interversions des points cardinaux, etc.; *ibid.*, pp. 131-133. En dépit de ces défauts, les archives du bureau d'enregistrement constituent une source à privilégier pour l'histoire de la propriété foncière.

TABLEAU 4.2

DIFFERENCES ENTRE LES SUPERFICIES TIREES DES REGISTRES FONCIERS ET
LES SUPERFICIES DECLAREES AUX RECENSEMENTS AGRAIRES DU BAS-CANADA,
ST-FULGENCE, 1852-1861

DIFFERENCE	1 8 5 2	1 8 6 1
(registres-recensements) (acres)	n.a.	n.a.
100 et plus	2	3
50 à 99	1	8
20 à 49	2	3
19 à moins 19	3	11
moins 20 à moins 49	3	3
moins 50 à moins 99	-	1
Total	11	29
Total acres	327	823
Différence moyenne (acres)	30	28
Minimum	-38	-92
Maximum	126	168
Sources: <u>Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.</u> <u>Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-</u> <u>1861.</u>		

moitié de ceux de 1852. Les grands écarts (supérieurs à ± 50), enfin, font pencher la balance du côté positif: ils constituent respectivement près de 30% et de 40% des différences en 1852 et 1861.

Trois raisons peuvent expliquer ces écarts. D'abord, il est étrange que les superficies consignées au recensement de 1852 soient toutes des multiples de 50. Il est peu probable que des terres occupées depuis plus de dix ans, par des squatters en grande partie, soient aussi bien découpées. Egalement, en 1852 toujours, à la colonne "lot" du manuscrit, le recenseur a indiqué le nombre de lots possédés au lieu du numéro d'identification du lot sur le rang. Ces mentions sont toutes sous la forme " $\frac{1}{2}$ ", "1", " $1\frac{1}{2}$ " (et ainsi de suite) et ont été traduites par le recenseur, pour qui un lot vaut vraisemblablement toujours 100 acres, par 50, 100 ou 150 acres. C'est ainsi que la superficie 100 acres revient à sept reprises. Etait-ce le cultivateur qui déclarait sa superficie en unités de lot? Il est impossible d'en juger.

En 1861, 29 superficies sur 46 sont encore des multiples de 50 et 9 autres sont des multiples de 25. Ces chiffres dénotent un plus grand souci de précision de la part du recenseur. Mais quatre superficies (50, 75, 100 et 150 acres) s'appliquent à 20 fermes sur les 29 que nous avons comparées aux registres fonciers, ce qui laisse croire que les surfaces sont d'une régularité exceptionnelle. De telles fréquences ne peuvent survenir dans les surfaces calculées à partir des registres fonciers, ce

qui peut expliquer une partie des écarts identifiés tant en 1852 qu'en 1861.

La deuxième cause probable des différences vient du fait que, surtout avant 1870, le cultivateur donne des dimensions vagues à sa terre. Invariablement, il déclare la surface au notaire de cette façon: largeur de front en arpents, profondeur en arpents. Comme cela a été expliqué plus haut, la profondeur laisse perplexe à quelques reprises. Cette négligence des parties contractantes à spécifier les superficies s'explique facilement: pour l'acquéreur comme pour le vendeur, la connaissance des bornes précises de la parcelle importe beaucoup plus que celle de la surface exacte qui y est circonscrite. Cela rend néanmoins très difficile le travail de mesurage sur les cartes cadastrales.

La dernière cause possible des écarts tient justement à la mesure des superficies sur les plans cadastraux. Même si le plan est de petite échelle (environ 1:15 000), une erreur de 10mm^2 dans la surface mesurée signifie 5,8 acres en plus ou en moins sur la superficie de la parcelle.

4.1.2 Evaluation qualitative des données

Les superficies des terres ne peuvent être traitées comme les professions. Il serait absurde de créer une superficie toutes les fois que

les données divergent. Leur rôle dans cette étude n'est que de fournir une échelle qui aidera à déterminer la place des individus, de nous doter d'un "ordre de grandeur" pour y situer les élites de St-Fulgence. Il importe alors peu que les valeurs soient les mêmes dans chacune des sources. On se souciera plutôt de la ressemblance entre les distributions relatives de la propriété élaborées à partir de ces sources et de savoir si le plus grand propriétaire foncier selon les archives du bureau d'enregistrement continue d'être le plus riche en terre selon les recensements et ce, indifféremment de la surface dont il dispose.

L'expérience a été tentée avec les propriétés dont nous connaissons la superficie selon les deux sources. Les résultats montrent que les quintiles de distribution de la richesse foncière⁽³⁾ concordent à 80% en 1852 et à 62% en 1861. Ces pourcentages grimpent à 100% (11 cas sur 11) et à 79% (23 cas sur 29) lorsqu'on élargit la fourchette de concordance à un quintile de chaque côté du quintile visé (le quintile selon les registres fonciers égale le quintile plus ou moins un des recensements). Enfin, les différences touchent les troisième, quatrième et cinquième quintiles dans cinq cas sur six, en 1861, ce qui laisse les quintiles extrêmes fort semblables. Ces rapprochements nous autorisent donc à utiliser les recensements comme base de l'étude foncière pour 1852 et 1861, étant donné qu'ils

3. Les propriétaires ont été ordonnés par superficies selon les deux sources. Puis on a comparé quintile par quintile pour vérifier si les propriétaires étaient les mêmes d'une source à l'autre.

regroupent le plus grand nombre de chefs de famille. Les registres fonciers seront utilisés pour 1881 et 1898.

4.2 EVOLUTION DE LA STRUCTURE FONCIERE

Les terres de St-Fulgence ont été regroupées en six classes selon la superficie (voir tableau 4.3). Avec le temps, deux tendances se confirment. Pendant que la proportion des terres de surface intermédiaire (100-199 acres) se maintient à partir de 1861, un glissement vers les grandes étendues s'effectue: le pourcentage des petites superficies diminue, passant de 61% à 31% entre 1861 et 1898, celui des grandes surfaces augmente de 6% à 38%. Il faut noter également que 1852 tranche sensiblement sur les autres années: les terres sont plus grandes et plus homogènes à la fois (deux classes regroupent 74% des terres).

Il a été mentionné à la section sur l'activité agricole à St-Fulgence (2.3.3) que la superficie totale des terres triplait pratiquement entre 1861 et 1881 alors que le nombre des exploitations ne doublait pas. Même si les surfaces indiquées par le recenseur peuvent être partiellement mises en doute à la lumière des résultats tirés des registres fonciers (voir tableau 4.2, où onze propriétaires détiennent en 1852 des titres pour 327 acres de plus qu'ils n'en déclarent au recenseur), l'augmentation importante de la superficie des terres, confirmée par les registres fonciers (voir tableau 4.1), dénote un changement majeur de la tenure agraire. L'attrait des lots à bois expliquerait cette transformation.

TABLEAU 4.3

REPARTITION DES TERRES SELON LA SUPERFICIE, ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE),
1852 - 1898.

Superficies (acres)	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
1-49	0	0	7	15	6	14	7	13
50-99	10	32	21	46	11	26	10	18
100-149	13	42	8	18	6	14	12	21
150-199	3	10	7	15	9	21	6	11
200-299	2	6	1	2	6	14	12	21
300- ⁽¹⁾ +	3	10	2	4	5	11	9	16
Total	31	100	46	100	43	100	56	100
Total acres	3 450 ⁽²⁾		3 815 ⁽²⁾		7 537		11 675	
Superficie moyenne	115		85		175		208	
<p>Note: 1. Ces superficies sont de 300, 400 et 1 300 (ferme Valin) acres en 1852; 300 et 1 500 (ferme Valin) en 1861; 310, 325, 393, 876 et 889 acres en 1881; et de 304, 325, 359, 362, 384, 756, 872, 900 et 957 acres en 1898. La ferme Valin sera désormais exclue des calculs.</p> <p>2. N'inclut pas la ferme Valin.</p>								
<p>Sources: <u>Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.</u> <u>Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849 à 1898.</u></p>								

Dans son étude sur Hébertville, N. Séguin note que les cultivateurs (certains villageois aussi, à St-Fulgence) acquièrent des lots de montagne incultes, à partir surtout des années 1870, pour s'approvisionner en bois de chauffage et de construction.⁽⁴⁾ Il semble également que l'appât du gain réalisé par la vente de bois aux entrepreneurs forestiers ou à la scierie ait stimulé cette pratique.⁽⁵⁾ Ces opérations foncières sont responsables, selon toute vraisemblance, d'une bonne partie de l'augmentation de la superficie des fermes. L'évolution du pourcentage des surfaces défrichées à Laterrière entre 1861 et 1881 étaye davantage cette hypothèse.⁽⁶⁾

Une dernière remarque sur la distribution des terres et qui contribue aussi à expliquer l'accroissement des superficies. Contrairement à ce qui se passe à Kent, où les premiers acheteurs de lots acquièrent tout de suite des superficies imposantes pour les diviser par après entre leurs enfants (voir chapitre I), les premiers colons de St-Fulgence ont des ambitions foncières plus modestes. Ce n'est qu'avec le temps que se bâtiront des patrimoines plus importants en vue de l'établissement des enfants. En acquérant des lots à bois en zone cultivable, ce qui est encore possible à la fin du siècle sur les rangs VIII, IX et X du canton Tremblay et A et I du canton Harvey, l'habitant fait d'une pierre deux coups: il s'assure le revenu de la vente du bois tout en défrichant la future terre d'un de ses enfants. Les chefs de famille fortunés, cependant, agissent de la même façon qu'à Kent et se taillent dès leur arrivée des parcelles fort respectables.

4. N. Séguin, La conquête du sol..., pp. 133-134.

5. ANQC, Mémoires de vieillards, no 54 (Narcisse Brisson). "L'hiver, on ouvrait un petit chantier sur nos terres. Le prix du bois n'était pas très élevé: une piastre cinquante pour une corde de bois de trois pieds", p. 25.

L'évolution des superficies moyennes laisse également deviner un phénomène de concentration des terres. Le tableau 4.4 en montre l'ampleur. Les propriétaires du cinquième quintile, ou quintile supérieur, voient leur part de la richesse foncière de la paroisse passer de 40% à 50% pendant la période étudiée, accroissement survenant surtout entre 1861 et 1881. Leurs gains se font aux dépens des plus pauvres, dont la part glisse de près de 9% à moins de 4%. Les propriétaires classés dans les autres quintiles maintiennent approximativement leurs positions.

Les pages qui précèdent font état des transformations de la structure foncière. Il reste maintenant à identifier ceux qui possèdent la terre et à en établir les caractéristiques. Les paramètres étudiés sont la profession du chef de famille, son âge et l'enracinement de la famille.

4.3 CARACTERISTIQUES DES PROPRIETAIRES FONCIERS

4.3.1 Profession

Nous avons vu au chapitre 3 que la majorité des chefs de famille à St-Fulgence déclarent exercer la profession de cultivateur. Ce sont eux qui exploitent la terre et ce sont eux également qui la possèdent. C'est ce qu'indique le tableau 4.5. Pour ce qui est des autres propriétaires qui ne cultivent pas, ils se partagent le peu de sol qui reste (0,4% à 8,% de la superficie totale).

6. G. Bouchard, "Family Structures...", loc. cit., p. 360; 57% des terres sont défrichées en 1861, 54% en 1871 et 38% en 1881. Pour cette dernière année, le pourcentage s'élève à 24% à St-Fulgence.

TABLEAU 4.4

CONCENTRATION DE LA PROPRIETE DES TERRES, ST-FULGENCE, 1852- 1898

Quintile	1 8 5 2		1 8 5 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	acres	%	acres	%	acres	%	acres	%
Premier	300	8,7	245	5,4	296	3,9	435	3,8
Deuxième	400	11,6	450	11,8	649	8,7	1 053	9,0
Troisième	600	17,4	655	17,2	1 110	14,7	1 766	15,1
Quatrième	650	18,8	915	24,0	1 658	22,0	2 617	22,4
Cinquième	1 500	43,5	1 550	40,6	3 824	50,7	5 804	49,7
Total	3 450	100,	3 815	100,	7 537	100,	11 675	100,

Sources: Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1898.

TABLEAU 4.5

PROPRIETE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE, ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898

Catégorie professionnelle	1 8 5 2		1 8 6 1		1 8 8 1		1 8 9 8	
	acres	%	acres	%	acres	%	acres	%
I Hommes d'affaires (1)	--	--	--	--	--	--	110	1,5
II Cultivateurs (2)	3 350	97,1	3 798	99,6	6 990	98,5	6 632	92,0
III Artisans et ouvriers spécialisés (3)	--	--	17	0,4	--	--	364	5,0
IV Journaliers (4)	100	2,9	--	--	105	1,5	100	1,5
Sous-total	3 450	100,0	3 815	100,0	7 095	100,0	7 206	100,0
Non pris en compte 1. rentiers (5) 2. professions manquantes (6)					442		4 469	
TOTAL	3 450		3 815		7 537		11 675	

- Notes: 1. Un cas en 1898.
 2. 29 cas en 1852, 42 en 1861, 37 en 1881 et 36 en 1898.
 3. Trois cas en 1861, deux en 1898.
 4. Un cas en 1852, trois en 1881 et un en 1898.
 5. Trois cas en 1881. 6. Seize cas en 1898.

Sources: Fiches de famille, 1851-1898.; Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.; Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.; Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851-1899.

La place des trois groupes résiduels dans la structure foncière de chacune des années peut s'illustrer par le quintile auquel appartiennent les chefs de famille:

- I. Commerçant en 1898 (un cas): second quintile
- III. Artisans en 1861 (trois cas): premier quintile;
en 1898 (deux cas): troisième et quatrième quintiles.
- IV. Journalier en 1852 (un cas): deuxième quintile; en 1881 (trois cas): premier et deuxième; en 1898 (un cas): deuxième quintile.

La seule constante à noter est la stabilité des journaliers (journaliers-propriétaires) qui demeurent dans les premier et deuxième quintiles.

4.3.2 Age

A la lecture du tableau 4.6, il apparaît clairement qu'il existe une relation entre l'âge et la propriété foncière. Les superficies moyennes s'accroissent lorsqu'on se situe parmi les plus âgés, sans toutefois dépasser la cinquantaine, âge à compter duquel les superficies commencent à diminuer. Quant aux plus jeunes, leur situation se détériore avec le temps. En période initiale de peuplement, 57% des propriétaires ont moins de 35 ans. Ce groupe d'âges ne représente plus que 11% des détenteurs de titres en 1898.

TABLEAU 4.6 PROPRIETAIRES ET SUPERFICIES POSSEDEES EN RELATION AVEC L'AGE, ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE; DONNEES RELATIVES).
1852 - 1898. (1)

Groupe d'âges	1852				1861				1881				1898			
	propriétaires		superficie	superficie moyenne												
	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)
15-24	80	13	12	100,0	40	4	7	125,0	0	0	0	0	0	0	0	0
25-34	87	44	33	88,5	87	29	17	51,5	27	21	17	144,9	15	11	6	111,2
35-44	69	30	26	100,	100	27	24	75,4	61	47	52	195,4	42	23	24	212,5
45-54	38	10	17	200	94	34	38	97,7	38	14	17	211,5	60	27	27	214,7
55-64	33	3	12	400	33	4	6	112,5	36	9	8	149,8	74	30	37	255,0
65-+	0	0	0	0	33	2	8	300	44	9	6	114,5	62	9	6	138,0
TOTAL	67	100	100	115,0	79	100	100	84,8	40	100	100	175,3	41	100	100	208,5

Note: 1. Les chiffres qui ont servi à établir ces pourcentages sont mentionnés à l'annexe 6. La colonne "Propriétaires" indique le pourcentage des chefs de famille du groupe d'âges possédant une terre. La colonne "Superficie" donne le pourcentage de la superficie totale des fermes possédée par les propriétaires de ce groupe d'âges. Par exemple, les données du groupe d'âges 25-34 en 1861 doivent se lire ainsi: les propriétaires de 25 à 34 ans en 1861 constituent 87% des chefs de famille de ce groupe d'âges. Ils comptent pour 29% des propriétaires en 1861 et possèdent 17% de la superficie totale des fermes de St-Fulgence. La propriété moyenne de ce groupe est de 51,5 acres.

Sources: Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1898.

C'est démontrer qu'avec la diminution des surfaces disponibles, l'attente pour acquérir une parcelle s'allonge. La durée de résidence devient alors un facteur déterminant pour accéder à la propriété. Cette relation entre l'âge et la richesse a été observée notamment dans les colonies américaines⁽⁷⁾ et dans l'état du Wisconsin, au XIX^e siècle.⁽⁸⁾

Les cultivateurs constituent de loin le groupe le plus important des propriétaires (91,9% à 99,6% des propriétaires). Aussi pouvons-nous appliquer à ce groupe les résultats obtenus au tableau 4.6. Jusqu'à ce qu'il soit âgé d'environ cinquante ans, le cultivateur agrandit sa ferme. Par la suite, sous l'effet des ventes ou des donations, la superficie diminue.⁽⁹⁾ La volonté d'établir ses fils, évoquée plus haut, constitue sûrement l'une des principales motivations qui guident ces activités foncières de l'habitant.

4.3.3 Enracinement

On conviendra que l'enracinement dans la paroisse constitue également un paramètre important de l'accession à la propriété. Le fils qui reçoit de son père une terre dont lui-même a hérité connaît assurément

-
7. J.A. Henretta, "Families and Farms...", *loc. cit.*, pp. 6-7; Henretta établit clairement que la richesse et la reconnaissance sociale sont le lot des plus âgés.
 8. Lee Soltow, Patterns of Wealthholding in Wisconsin since 1850, Milwaukee, Wisconsin University Press, 1970, pp. 34-36. Soltow démontre de plus que naître dans le comté de Milwaukee, donc y avoir des racines, constitue un facteur d'enrichissement; pp. 36-sqq.
 9. G. Bouchard, "Les systèmes de transmission des patrimoines et le cycle de la société rurale au Québec, du 17^e au 20^e siècle", texte d'une communication présentée à l'Université d'Ottawa, juin 1982, dactylographié, pp. 4-6.

plus rapidement une certaine aisance que l'immigrant récemment arrivé. Le tableau 4.7 quantifie cette assertion. Le pourcentage des immigrants (code I-1) qui possèdent une terre diminue au fil des ans. Il en va de même pour les chefs de famille de la seconde génération, ce qui constitue un autre indice de la difficulté pour les nouveaux couples de s'établir. A l'opposé, la durée de résidence d'un chef de famille influence fortement la propriété: comme dans le canton de Gore (Ontario) à la même époque⁽¹⁰⁾, plus on demeure longtemps à St-Fulgence, plus les chances sont bonnes d'accéder à la propriété.

Au niveau des superficies et de la part relative des terres contrôlées par les différents groupes, il faut noter que les chefs de famille de première génération en 1898 possèdent des terres plus étendues que la moyenne. Ceci révèle que, peu importe la période, on peut s'installer confortablement à St-Fulgence si on en possède les moyens. Le cas de Timothée Harvey, en 1871, illustre ce fait.

Cultivateur de la Malbaie, Timothée Harvey père, solidairement avec Adolphe Boudreault (peut-être son beau-frère: son épouse se nomme Fédéra Harvey), achète en 1871 la ferme de la maison Price, la ferme Valin, au

10. Après vingt ans de résidence, 100% des chefs de ménage sont propriétaires de fermes dans le canton de Gore; ce pourcentage baisse à 84% pour ceux qui y résident depuis moins de vingt ans et à 61% pour ceux qui sont arrivés depuis moins de dix ans. Herbert Mays, "A Place to Stand...", p. 15.

TABLEAU 4.7 PROPRIETAIRES ET SUPERFICIES POSSEDEES EN RELATION AVEC L'ENRACINEMENT A ST-FULGENCE (DONNEES RELATIVES; CHEFS DE FAMILLE)

1852 - 1898. (1)

ENRACINEMENT (2)	1852				1861				1881				1898			
	propriétaires		superficie	superficie moyenne												
	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)	% group	% total	%	(acres)
I-1	64	83	86	118,0	80	36	25	59,7	28	30	22	125,9	24	16	19	254,9
I-2					86	40	50	106,9	33	5	2	93,0	72	23	28	248,8
I-3									75	14	12	155,2	100	2	1	120,0
II-1	83	17	14	100,0	60	13	13	82,5	52	37	51	237,9	30	14	16	234,9
II-2					83	11	12	88,0	60	7	5	131,3	73	20	15	158,5
II-3									66	5	6	212,0	100	7	7	199,3
III-1									13	2	2	158,0	28	13	8	132,3
III-2													50	5	6	226,0
TOTAL	67	100	100	115,0	79	100	100	84,8	40	100	100	175,3	41	100	100	208,5

Notes: 1. Les données brutes de ce tableau figurent à l'annexe 7. La colonne «Propriétaires» donne la pourcentage des chefs de famille du code en question qui possèdent une terre. La colonne «Superficie» indique le pourcentage de la superficie totale des fermes possédée par les propriétaires du degré d'enracinement impliqué. Par exemple, pour les données du code I-2 en 1881, il faut lire: les propriétaires qui appartiennent à la deuxième génération de leur lignée et qui apparaissent pour la deuxième fois aux recensements constituent 33% des chefs de famille ayant le même code. Ils représentent 5% des propriétaires en 1881 et détiennent 2% de la richesse foncière de la paroisse. La propriété moyenne de ce groupe couvre 93,0 acres.

2. Pour la signification des codes, voir le tableau 2.4.

Sources: Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1898.
Dossiers de famille, 1843-1899.

prix de 12 000\$⁽¹¹⁾. Le prix est élevé, mais la superficie également: la vente implique 55 lots situés sur les rangs V à X dans le canton Tremblay et représentant plus de 5 200 acres au total. Trois semaines plus tard, Timothée Harvey et Adolphe Boudreault se partagent également la ferme: Adolphe obtient la demie ouest, Timothée, la demie est. Timothée Harvey, vieillissant (selon son acte de sépulture, il est né en 1803), cède en 1876 sa partie à trois de ses fils qui l'ont suivi à St-Fulgence. Michel reçoit le tiers est de partie de la terre située sur le rang V, Timothée fils accepte le tiers central et Joseph, l'autre tiers. Aux trois fils et de façon indivise, Timothée père donne le reste de la terre située sur les rangs VI à X. A sa mort en 1880, il aura pratiquement tout payé ce qu'il devait à David-Edward Price (1 600\$ restent à payer en 1881) et l'hypothèque sera finalement radiée en 1888. Entretemps, les trois fils auront convenu d'un partage pour la partie qu'ils avaient reçue par indivis.

Le sort d'Adolphe Boudreault diffère totalement de celui de son associé. Incapable de rembourser sa dette envers Price, ce dernier obtient un bref de saisie contre son débiteur en mars 1880 et rachète sa terre lors de la vente publique faite par le shérif en août suivant.⁽¹²⁾

Le cas Timothée Harvey illustre bien de quelle façon on peut se tailler une propriété dans une paroisse déjà colonisée en bonne partie quand

11. ABEC, Registre A, no 3151 (vente du 14-06-1871). Les autres renseignements relatifs à l'arrivée des Harvey "Timothée" sont tirés de ibid., nos 6022 et 5057.

12. ABEC, Registre C, no 262, et Registre A, nos 5725 à 5730.

on en possède les moyens. Celui d'Adolphe Boudreault rappelle que l'accès à la propriété foncière, tout comme son maintien, se bute à des obstacles extérieurs à la paroisse.

4.4 PROPRIETAIRES ETRANGERS ET SPECULATION FONCIERE

Les phénomènes de propriété des terres par des individus qui ne résident pas dans la localité et de spéculation ont souvent été associés.⁽¹³⁾ De plus, il est également connu que la spéculation foncière est aussi pratiquée par des résidents.⁽¹⁴⁾ On ne peut appliquer intégralement ce modèle à St-Fulgence. Certes, on y retrouve des propriétaires absents qui possèdent des terres dans un but de spéculation, des agents du capital foncier, comme les appelle N. Séguin, mais aucune spéculation ne semble avoir été pratiquée par des résidents. Les activités forestières sont fortement liées à la possession du sol par des non-résidents.

Trois propriétaires de l'extérieur ont agi sensiblement sur la structure foncière de St-Fulgence. Il s'agit de la compagnie Price, de John Guay, le marchand de Chicoutimi, et de la compagnie Fraser, qui possédait la scierie au village (voir tableau 4.8). Ensemble, ils détenaient selon les années, de 72% à 100% des terres possédées par des non-résidents. En 1881, année où les propriétaires étrangers sont les plus actifs à St-Fulgence, leurs propriétés totalisent 3841 acres, trois scieries et un moulin à farine.

13. A ce sujet, voir C. Grant, Democracy..., pp. 46-47 et 56-sqq.

14. Ibid. et N. Séguin, op. cit., pp. 233-235 et 243-sqq.

TABLEAU 4.8

PROPRIETE FONCIERE DES NON RESIDENTS SELON LES REGISTRES FONCIERS, ST-FULGENCE, 1852-1898

NOM	1 8 5 2	1 8 6 1	1 8 8 1	1 8 9 8
Alexander, James (Chicoutimi)	emplacement sur rivière-au-Foin	150 acres		
Cie Price (Québec)	979 acres ⁽¹⁾	2 679 acres ⁽¹⁾	2 540 acres ⁽¹⁾ moulin à farine ½ indivise scierie	85 acres 2 scieries
Guay, John (Chicoutimi)		304 acres scierie	1 059 acres scierie	284 acres
Fraser & Co. (Québec)			242 acres scierie	
Lemieux, Edouard (Chicoutimi)			215 acres	
Savard, Edmond (Chicoutimi)			39 acres	
Gagné, Arthémise, épouse de David Maltais (Chicoutimi)				168 acres
TOTAL (acres)	979 acres	3 133 acres	4 095 acres	537 acres

Note: 1. Ferme Valin. Les recensements donnent respectivement 1 300 et 1 500 acres pour 1852 et 1861. En 1881, il s'agit de la moitié de la ferme saisie à Adolphe Boudreault.

Sources: Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A et C, 1849-1898.

Le nombre des propriétaires étrangers en 1881 peut s'expliquer par la relative prospérité qui régnait à cette époque, alors que la scierie Fraser fonctionnait à plein régime (voir chapitre 2). La variété des propriétaires de l'extérieur et la chute de la propriété extérieure après cette date tendent à confirmer cette hypothèse.

La présence des propriétaires étrangers ne signifie pas pour autant que St-Fulgence était une terre de prédilection pour les spéculateurs. On ne peut douter des raisons de Price et de Fraser: ils sont présents dans la paroisse en raison de la forêt. Price entretient une ferme pour subvenir aux besoins de ses chantiers, Fraser exploite la scierie d'Anse-au Foin. Seul John Guay, même s'il tire profit de la transformation du bois à sa scierie d'Anse-à-Pelletier, apparaît à St-Fulgence aussi pour d'autres fins. Comme marchand, il détient une foule de créances dans la paroisse. Il acquiert ainsi quelques terres qui lui sont cédées en paiement pour dettes (six propriétés). En plus, il en achète six autres lors de ventes par le shérif et demande les lettres patentes de cinq lots additionnels. Au total, il apparaît vingt-six fois comme partie à une vente ou à un achat entre 1855 et 1880, année de son décès. Généralement, il ne sort pas perdant de ses transactions. Comme ses transactions à St-Fulgence ne représentent qu'une fraction de son activité foncière, l'ensemble de ses activités doit être considérable. Assez, du moins, pour qu'on puisse comparer son action à celle de Rémi Hudon, à Hébertville, que N. Séguin désigne comme agent du capital foncier.⁽¹⁵⁾

15. N. Séguin, op. cit., pp. 243-248.

Les autres cas de propriété étrangère à St-Fulgence ressemblent à celui de Guay, mais à une échelle beaucoup plus petite. A l'exception d'Arthémise Gagné, ces propriétaires étrangers sont de modestes marchands de Chicoutimi qui, en vertu de créances détenues sur des terres de St-Fulgence, se font rembourser en immeubles. C'est certainement le cas d'Alexander Fraser et d'Edmond Savard. Ils revendent peu après.⁽¹⁶⁾ Le cas d'Edouard Lemieux est plus douteux, l'achat et la vente étant séparés par des cessions, échanges et transports.

Bref, à St-Fulgence, les propriétaires étrangers ne constituent peut-être pas un groupe nombreux, mais leur présence se fait sentir par les transactions qu'ils effectuent et la pression qu'ils font peser sur les épaules de leurs débiteurs. Egalement, c'est principalement par le biais des prêts contre hypothèque ou des crédits consentis dans leurs magasins que ces étrangers demeurent présents à St-Fulgence; à l'exception de John Guay, on ne retrouve pas d'autres agents du capital foncier. Même la cie Price, grand propriétaire foncier en vertu de sa qualité de curatrice des biens de Peter McLeod et par le nombre de lots qu'elle a acquis de l'Etat pour la coupe, ne semble pas se livrer au jeu de la spéculation. Elle vend plutôt ses lots au fur et à mesure du peuplement et de la coupe forestière. Elle n'en a d'ailleurs pas besoin, le lot ayant

16. Il est étrange que la valeur de l'immeuble diminue d'une transaction à l'autre: Alexander paye à son débiteur 60 livres comptant la terre qu'il revendra 55 livres quatre ans plus tard; Savard paye 200\$ ce qu'il revendra 150\$. Peut-être le marchand gonfle-t-il le montant des dettes qui lui sont dues pour convaincre son débiteur de lui céder sa terre. Peut-être également préfère-t-il perdre une fraction de sa créance plutôt que sa totalité.

déjà rapporté son dividende lors de la coupe des arbres et la vente à un colon constituant une façon rentable de se départir d'un immeuble devenu inutile.

Un mot, enfin, sur la spéculation par les résidents de St-Fulgence. Rémi Hudon résidait à Hébertville, où se concentraient ses activités foncières. Les premiers propriétaires à Kent, au XVIIIème siècle, ont spéculé beaucoup plus et fait de plus grands profits que les propriétaires absents. St-Fulgence connaîtra aussi ses spéculateurs locaux. Le phénomène ne devient cependant pas apparent avant la fin du XIXème siècle et demeure l'apanage d'un très petit nombre. A vrai dire, avant 1900, personne ne peut être qualifié d'agent du capital foncier ou de spéculateur. Alfred Gagnon, le chef de famille le plus actif sur le plan des transactions foncières, tout en se bâtissant un domaine de près de mille acres en 22 ans, ne constitue pas un spéculateur. S'il acheta six terres entre 1871 et 1892 et conclut quelques transactions très profitables au XXème siècle, il distribua la totalité de ses terres à ses enfants sous forme de donation ou de vente.⁽¹⁷⁾

Bref, l'histoire foncière de St-Fulgence se confond avec celle des cultivateurs qui y ont habité. Ceux-ci possèdent la quasi-totalité des terres et leurs activités foncières forgent la structure de la propriété

17. ABEC, Registre A, nos 3108, 4957, 6522, 9003, 9117 et Registre B, no 277.

dans la localité. Ces comportements face à la propriété sont reliés à l'âge des propriétaires pour ce qui est de l'expansion ou de la diminution des surfaces, ceci pour subvenir aux besoins d'une famille plus ou moins nombreuse et pour établir les fils. L'accès à la terre est, elle, fonction de la durée de résidence ou des racines qu'on possède à St-Fulgence. Ces critères ne tiennent plus, on s'en doute, devant les moyens financiers des immigrants. L'action, enfin, d'un certain nombre de propriétaires résidant hors des limites de la paroisse ne semble pas donner lieu à des activités de spéculation importante, hormis le cas de John Guay. L'influence de ces étrangers, marchands, s'exerce surtout par le biais du crédit contre hypothèque.

CHAPITRE 5

PARAMETRES DU STATUT SOCIAL: LE CAS DES ELITES

Il a été établi que l'économie de St-Fulgence au XIX^{ème} siècle repose sur l'agriculture et la forêt. L'activité agricole demeure cependant le moyen d'existence auquel tous aspirent, comme en fait foi la relation entre l'enracinement de la famille et la profession de cultivateur. Ceci implique que la terre constitue la principale richesse et que son appropriation, reliée à l'enracinement et, naturellement, aux moyens financiers, motive les comportements des chefs de famille; ceux-ci en acquièrent plus ou moins selon l'âge, pour permettre à la famille de subsister et, si possible, pour faciliter l'établissement de leurs enfants. Ceci implique également que la terre constitue le principal paramètre du statut social, objet de ce chapitre.

5.1 INDICE DU STATUT SOCIAL

Par le pouvoir décisionnel qu'elles détiennent et l'influence qu'elles peuvent exercer sur la communauté, les personnes occupant les charges publiques font partie de l'élite d'une société,⁽¹⁾ Les détenteurs de fonctions publiques constituent donc les représentants de l'élite de St-Fulgence; ils seront étudiés pour rendre compte de la hiérarchisation sociale dans la paroisse. Ce n'est là en rien une négation des rôles

1. Au sujet de la définition et de la typologie des élites, voir Guy Rocher, Introduction à la sociologie générale, tome 3, Le changement social, deuxième édition, Montréal, Hurtubise HMH, 1969, pp. 412-416.

importants qu'ont pu tenir d'autres personnes, dont, plus spécifiquement, le curé.

5.1.1 Evaluation quantitative des données

Les charges publiques considérées sont celles occupées aux conseils municipaux du comté Chicoutimi et de la paroisse de St-Fulgence, à la commission scolaire et au conseil de fabrique. Le conseil municipal de canton Tremblay, duquel Anse-au-Foin élisait deux conseillers, n'a pu être inclus dans l'étude faute de ressources documentaires.

Pour les quatre tableaux, nous connaissons au total vingt-quatre détenteurs de charges publiques sur une possibilité de quarante-quatre. Ils se répartissent inégalement sur les quatre tableaux: ils sont trois en 1852, cinq en 1861, huit en 1881 et autant en 1898. Ils occupent les fonctions de:

- marguilliers (9 cas)
- commissaires scolaires (6 cas)
- membres du conseil de comté de Chicoutimi (3 cas)
- maire (2 cas)
- président de la commission scolaire (2 cas)
- secrétaire-trésorier de la commission scolaire (2 cas).

Les vingt-quatre charges recensées sont détenues par vingt-deux individus. On retrouve en effet deux personnes cumulant des fonctions:

un maire/secrétaire-trésorier de la commission scolaire en 1881 et un marguillier/secrétaire-trésorier de la commission scolaire en 1898. Les deux présidents de la commission scolaire sont les curés Jean-Baptiste-Amédée-Narcisse Parent en 1881 et Ovide Larouche en 1898. Ils seront ignorés dans l'étude des élites, leur statut étant basé sur leur état plus que sur les variables considérées dans ce chapitre. Pour eux, point n'est besoin de posséder la terre, d'habiter la paroisse depuis longtemps ou d'appartenir à un groupe d'âges en particulier pour exercer une influence sur la communauté.

Les charges dont on ne connaît pas les occupants sont celles de:

conseiller municipal (12 cas)
 secrétaire-trésorier de la municipalité (2 cas)
 commissaire scolaire (7 cas).

Le petit nombre des charges publiques dont les détenteurs sont connus reflète les lacunes des sources. D'un autre côté, il constitue tout de même un bon échantillon de l'élite politique et sociale de St-Fulgence.

5.1.2 Evaluation qualitative des données

Pour être en mesure d'apprécier le sens des données recueillies et de juger de leur représentativité, il faut savoir par qui et comment les

charges sont attribuées. Dans son étude sur l'exercice du pouvoir à Kent, par exemple, C. Grant distingue les charges électives et celles dont le détenteur est nommé pour classifier les leaders du village.⁽²⁾ Il n'accorde pas la même valeur aux deux types de charges. N. Séguin, de son côté, note l'importance du secrétaire-trésorier dans le processus décisionnel de la commission scolaire et de la municipalité.⁽³⁾

Les législations bas-canadienne et québécoise fixent les critères d'éligibilité aux charges municipales, scolaires et paroissiales. Dans les deux premiers cas, la qualification est fondée sur la propriété; dans le troisième, sur la résidence.

Dans le cas d'un conseil municipal, de comté ou de paroisse, il faut posséder des biens-fonds imposables dans la municipalité pour avoir le droit de vote et celui d'être élu. En 1880, par exemple, il faut posséder une valeur de 400\$ ou plus en immeubles pour se présenter à une élection au conseil municipal de la paroisse. Le votant, lui, doit détenir des biens imposables valant au moins 50\$.⁽⁴⁾ Le cens électoral prévaut aussi au conseil de comté entre 1851 et 1855.

2. Charles Grant, *Democracy...*, pp. 145-148.

3. Normand Séguin, *La conquête du sol...*, pp. 222-223.

4. *Code municipal, 1870*, art. 283 et 291.

Le même principe restreint l'accès au titre de commissaire scolaire. Pour être éligible, la valeur de la propriété doit au moins égaler 400\$. Quant au cens électoral, la loi ne le fixe pas clairement. On sait seulement que le votant doit avoir payé ses taxes pour l'année.⁽⁶⁾

Les charges de la fabrique, tout comme le droit de vote à l'élection des marguilliers, sont accessibles à tous les habitants tenant feu et lieu dans la paroisse.⁽⁷⁾ Il n'est pas fait allusion à la propriété dans ce cas. Pour occuper la charge de syndic et pour voter à son élection, cependant, la loi est plus claire: il faut être franc-tenancier.⁽⁸⁾

En résumé, il apparaît que les corporations sont administrées par ceux qui les financent: les propriétaires fonciers dans le cas d'organisations qui taxent le sol (municipalités, commission scolaire, syndics) et toute la population pour le service religieux (fabrique). Pour cette dernière administration, toutefois, les marguilliers sont le plus souvent des propriétaires. Enfin, en raison de leur caractère électif, ces postes sont sensés être occupés par des gens représentatifs de la population.

Deux postes non électifs font partie des charges publiques étudiées. Il s'agit des secrétaires-trésoriers de la municipalité et de la commission scolaire, postes-clefs de la gestion des affaires publiques.

6. Ibid., art. 2135.

7. Statuts refondus du Bas-Canada, 1860, chap. XVIII, art. 45.

8. Ibid., art. 17 et 18.

Ils sont pourvus par les conseils municipal et scolaire. Comme tels, ils sont susceptibles de correspondre aux critères d'excellence des élus, eux-mêmes correspondant théoriquement à ceux de la population.

5.2 CARACTERISTIQUES DES ELITES

Le tableau 5.1 a été construit à partir des renseignements contenus dans les dossiers de famille. Il identifie quelques caractéristiques des élites de St-Fulgence: l'âge, la profession, l'enracinement familial, la durée de résidence et la richesse foncière.

5.2.1 Age et enracinement

A l'exception de 1852, où l'âge moyen des hommes publics est le même que celui de l'ensemble des chefs de famille, l'élite de St-Fulgence est plus âgée que la moyenne. L'écart s'accroît avec le temps, passant de quatre à neuf ans. C'est dire que les habitants de St-Fulgence confèrent une certaine valeur à la maturité dans l'évaluation des hommes. Le résultat de 1852 peut s'expliquer par la jeunesse de la communauté nouvelle, où tout le monde possède sensiblement la même expérience de la vie à St-Fulgence. Cette explication est renforcée par les résultats obtenus pour la durée de résidence.⁽⁹⁾ En 1852, et c'est normal en raison du peuplement récent, les élites résident à l'Anse-au-Foin depuis huit ans en moyenne. Ce chiffre grimpe régulièrement jusqu'à 27 ans en

TABLEAU 5.1
CARACTERISTIQUES DES DETENTEURS DE CHARGES PUBLIQUES A ST-FULGENCE,
1852-1898.

Caractéristique	1852	1861	1881	1898
Effectifs	3	5	6 ⁽³⁾	6 ⁽³⁾
Age moyen (élite)	37,3	45,8	44,7	51,7
Age moyen (population)	37,0	41,7	41,7	42,8
Profession: cultivateur	3	5	6	6
Propriété				
1. Superficie moyenne	167	102	338	341
2. Superficie moyenne paroisse	115	85	175	208
3. Rang centile moyen	79	64	68	66
Enracinement ⁽¹⁾ génération-présence				
I I	3	2	0	1
1 1	0	3	0	3
2 2			1	0
3 3			3	1
II I			1	1
2 2			1	0
3 3				
Durée moyenne de résidence ⁽²⁾	8	13	21	27

- Notes: 1. Pour la signification des codes, voir le tableau 2,4.
2. Calculée depuis le mariage ou depuis la première date mentionnée dans les fiches de famille ou dans les registres fonciers.
3. Un individu occupe deux charges.

Sources: Fiches de famille, 1851-1899.
Manuscrits des recensements du Canada, 1852 et 1861.
Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1899.

1898. Bref, il faut résider à St-Fulgence depuis assez longtemps pour être considéré comme un citoyen représentatif. C'est ainsi que l'élite prend de l'âge au même rythme que la communauté. James Henretta note également la relation entre l'âge et la reconnaissance sociale dans les colonies américaines.⁽¹⁰⁾

Par ailleurs, l'ancienneté de la lignée familiale ne semble pas influencer beaucoup le choix des élites. En effet, les individus appartenant à la première génération de leur lignée sont pratiquement aussi nombreux que ceux de la deuxième pour 1881 et 1898 tandis qu'on ne retrouve qu'eux en 1852 et 1861 (ce qui ne surprend pas, étant donné l'âge de la colonie). Le nombre d'apparitions aux recensements confirme par contre les données sur l'âge et sur la durée de résidence: on préfère un homme mûr, qui réside dans la paroisse depuis longtemps, à un jeune, même issu d'une ancienne lignée.

5.2.2 Profession et propriété

La profession constitue également un critère de différenciation sociale. Tous les détenteurs de postes publics, sans exception, exercent le métier de cultivateur. On aurait pu s'attendre à différentes professions, surtout en 1898 où 45% des chefs de famille appartiennent à des

-
9. Pour cette donnée, l'élite ne peut être comparée au reste de la population puisqu'elle a été calculée uniquement pour les détenteurs de charges publiques. Il s'agit d'une mesure plus précise de l'enracinement: au lieu de compter seulement les apparitions aux recensements, on calcule le nombre d'années séparant le mariage ou l'immigration du chef de famille et la date du tableau.
10. James A. Henretta, "Families and Farms...", p. 7.

catégories professionnelles autres que celle des cultivateurs, mais ce n'est pas le cas. Ce phénomène nous ramène à la propriété du sol.

A l'exception de 1861, les détenteurs de charges publiques possèdent une ferme dont la superficie moyenne est de 45% à 95% plus grande que celle de l'ensemble des propriétaires. En 1861, ce pourcentage baisse à 20%. Cette très nette différenciation entre l'élite et la population est quelque peu atténuée par le rang de la richesse foncière. Tous les élus ne sont pas les plus riches, comme le démontrent les centiles moyens variant entre 64 et 79. Ainsi, en général, les élites de St-Fulgence se situent dans le quatrième quintile de la distribution de la richesse foncière. Poussée plus loin, l'observation révèle que le chef de famille le plus pauvre appartenant à l'élite a comme rang centile 27; le plus riche, 99. Par quintile, trois sont du deuxième, autant du troisième, six du quatrième et six du cinquième (on ignore la superficie possédée par trois individus). Bref, les élites se distribuent dans les quatre quintiles supérieurs, mais la plupart originent des quatrième et cinquième. En d'autres mots, les grands propriétaires sont nettement majoritaires parmi les détenteurs de charges publiques.

Les différentes caractéristiques des élites (âge, enracinement, profession, superficie) peuvent s'illustrer par deux exemples. Le premier, Prudent Potvin, appartient au groupe des propriétaires moyens, mais très actifs au niveau de la communauté. C'est le bon citoyen, le

pionnier qui a à coeur le développement de sa localité. Le second, Michel Harvey "Timothée", est l'un de ces gros propriétaires qu'on élit une fois, mais qui ne font pas de carrière politique.

5.2.3 Deux détenteurs de charges publiques: Prudent Potvin et Michel Harvey "Timothée"

A St-Fulgence au XIX^{ème} siècle, il n'y a pas de lignées de détenteurs de postes publics comme dans les Alpes françaises,⁽¹¹⁾ ou de monopolisation des charges par quelques hommes comme à Hébertville.⁽¹²⁾ Si certains chefs de famille ont malgré tout des feuilles de route respectables, ils ne se recrutent pas parmi les plus riches de la paroisse. De ce point de vue, le cas de Prudent Potvin est instructif.

Né en 1820 à la Malbaie, Prudent Potvin⁽¹³⁾ arrive à l'Anse-à-Pelletier en 1839 pour travailler sous les ordres de Roger Bouchard, propriétaire de la scierie qui s'y trouve.⁽¹⁴⁾ Il déménage très vite, cependant, à l'Anse-au-Foin. Marié à Rachel Bouchard, la fille de son patron, en 1843, puis à Delphine Godin en 1872, il sera père de nombreux enfants (huit garçons, six filles). A l'Anse-au-Foin, il défriche une terre sur le plateau dominant immédiatement le site de la future scierie Fraser.

11. Michel Dion et Michèle Salitot-Dion, La crise d'une société villageoise, Paris, Anthropos, 1972, pp. 192-193, 196-197.

12. Normand Séguin, op. cit., pp. 223-224.

13. Sauf indication contraire, les renseignements relatifs à Prudent Potvin sont tirés de son dossier de famille.

14. ANQC, FMVT, dossier 41.1 ("St-Fulgence"), pièce 41-38.

Bénéficiant d'une bonne instruction, chose rare à cette époque au village, il se fait à l'occasion notaire pour ses concitoyens: les actes sous seing privé relatifs à St-Fulgence et conservés au bureau d'enregistrement (registre B) ont presque tous été rédigés par lui. Il se dit aussi juge de paix (1875) et signe les manuscrits des recensements canadiens de 1861 et 1881. Membre du conseil de comté en 1851 et 1853, il est également maire de la paroisse entre 1879 et 1882. Enfin, il est secrétaire-trésorier de la commission scolaire en 1862 et 1881. Indice complémentaire de l'appréciation de ses contemporains, on le nomme membre du tribunal local mis sur pied par le curé Alfred Tremblay en 1883. (15)

Certes l'une des figures dominantes de l'histoire de St-Fulgence, Potvin ne fut jamais un grand propriétaire foncier. Selon les recensements agraires, il possède 150 acres en 1852 et 50 en 1861. Les registres fonciers ne donnent aucune superficie pour 1852 et 1861, mais 159 acres en 1881, ce qui est en deçà de la moyenne. Ses biens fonciers passèrent à ses fils Cyrice et Arthur après son décès, survenu en 1891. Il ne s'est jamais livré à la spéculation foncière, n'acquérant des parcelles que pour son propre compte et celui de la famille.

15. Abbé G. Gagnon, "L'histoire de St-Fulgence", p. 70.

Michel Harvey "Timothée" est le fils de Timothée, dont nous avons évoqué l'histoire au chapitre 4.⁽¹⁶⁾ Il hérite donc d'une terre imposante par sa superficie: 889 acres lui appartiennent en 1881, ce qui le place en tête de liste des propriétaires de la paroisse. En 1898, alors qu'il prend de l'âge (il est né en 1840), il ne lui en reste que 42. En effet, après s'être assuré une retraite tranquille en achetant une petite parcelle (42 acres) au village en 1882, il vend en 1887 tous ses droits sur les terres, que lui a cédées son père, à son frère Timothée fils. Son seul titre est celui de marguillier, poste qu'il occupe entre 1879 et 1882. Il se livrera à quelques transactions spéculatives au début du XXème siècle avant de mourir, en 1908, laissant peu de terre à sa veuve, mais probablement beaucoup d'argent. Nous ne possédons aucune indication sur les dons qu'il a pu faire à ses enfants pour aider à leur établissement.

Les comportements de ces deux hommes sont très différents. Prudent Potvin, ni riche, ni pauvre, possédant des qualités personnelles --dont l'instruction-- semble avoir été requis de siéger à de nombreux postes et de s'occuper activement de la vie communautaire. Par contre, Michel Harvey, qui en aurait eu le loisir et la fortune, semble peu intéressé à la chose publique. Jouissant de solides assises matérielles, il semble que l'exercice du pouvoir politique ne lui apportait rien de plus. Cette explication demeure cependant fort peu étayée.

16. Les notes sur Michel Harvey "Timothée" sont tirées de son dossier de famille.

5.3 RELATION ENTRE LES PARAMETRES DU STATUT SOCIAL

L'âge, la durée de résidence, la profession et la richesse foncière ont tous un lien avec l'appartenance à l'élite locale. Grant a démontré la relation directe entre la richesse et le pouvoir à Kent, au XVIIIème siècle;⁽¹⁷⁾ Soltow a établi le lien direct entre l'âge et la richesse de même qu'entre l'enracinement et la richesse au Wisconsin, au XIXème siècle⁽¹⁸⁾; Mays, de son côté, relie la durée de la résidence ('permanence') et l'enracinement familial à l'accès à la propriété foncière.⁽¹⁹⁾

A St-Fulgence, les relations sont semblables. Pour accéder aux postes de commande des corporations publiques, la loi exige d'être propriétaire foncier. A l'Anse-au-Foin, comme les propriétaires sont cultivateurs, l'élite politique origine de ce groupe. L'accès à la terre est fonction de l'enracinement (possibilité de recevoir une terre d'un parent) ou de la richesse personnelle (achat de terre par des nouveaux résidents). Dans un cas comme dans l'autre, il faut du temps pour acquérir un capital foncier de bonne valeur (ou l'argent pour l'acheter) et suffisamment étendu pour établir les enfants. C'est pourquoi les propriétaires les plus importants sont âgés de 40 à 50 ans, âge où il faut penser à établir ses enfants. Cet âge constitue également une certaine garantie de sagesse et d'expérience. Qui est plus recommandable, en effet, qu'un homme mûr ayant fait ses preuves

17. En 1777, 82% des charges publiques à Kent sont détenues par les gens de la classe moyenne supérieure (propriétaires de valeurs de plus de 49 livres), laquelle regroupe 46% de la population (centiles 65 à 100), C. Grant, *op. cit.*, pp. 149-150.

18. Lee Soltow, *Patterns of Wealthholding...*, pp. 36-40.

19. Herbert Mays, "'A place to Stand'...", pp. 29-37.

c'est-à-dire qui a su acquérir et gérer un patrimoine foncier enviable et dont la postérité profitera?

Bref, alors qu'à Hébertville, la petite bourgeoisie marchande et professionnelle régnait sur les corps publics,⁽²⁰⁾ c'étaient les "gros cultivateurs" à St-Fulgence. Certes, comme dans le cas de Prudent Potvin, des qualités individuelles peuvent avoir joué un rôle dans l'établissement du rang social de certains, mais les critères de richesse foncière, donc de profession, d'âge et d'enracinement dominent pour l'ensemble. On peut penser qu'il en va de même dans les autres localités où le système agro-forestier n'a pas permis l'éclosion d'une petite bourgeoisie locale.

20. Normand Séguin, op. cit., pp. 222-225.

CONCLUSION

Un espace nouvellement ouvert au peuplement, une région de colonisation, constitue un espace à structurer, tant physiquement que socialement. Il s'agissait, dans les pages qui précèdent, d'esquisser l'évolution des structures professionnelle et foncière d'une paroisse de colonisation au XIX^{ème} siècle et d'établir, à partir des caractéristiques des membres de l'élite locale, les principaux paramètres du statut social dans une économie rurale agro-forestière. Le travail s'est effectué principalement à l'aide de trois sources: les registres de l'état civil, les recensements du Canada et les archives du bureau d'enregistrement de Chicoutimi. Ces trois sources posent des difficultés d'utilisation et les renseignements qu'elles contiennent ne concordent pas toujours, tant pour l'âge que pour la profession ou la propriété. Ces divergences imposent au chercheur une méthodologie à réinventer constamment tout en demeurant rigoureuse dans ses principes et dans son application.

St-Fulgence se prête bien à l'étude des structures socio-économiques rurales dans le contexte du Saguenay au XIX^{ème} siècle. D'un peuplement aussi ancien que celui de la région, son économie est dominée par les activités agricoles et forestières. Seul le cabotage entre Chicoutimi et les navires de fort tonnage mouillant en face du village la particularise légèrement. Parce que la colonisation est individuelle, donnant lieu notamment à l'établissement de plusieurs squatters, la population croît lentement.

Sise en marge des circuits de peuplement, St-Fulgence reçoit moins d'immigrants que les paroisses voisines tout en forçant nombre de ses enfants à la quitter. Enfin, même si la vie communautaire s'organise lentement autour de la chapelle, de l'école ou de la mairie, la paroisse ne connaîtra pas de développement important pendant le XIX^{ème} siècle et gardera un profil socio-économique extrêmement simple.

Dans cette économie peu diversifiée, le premier moyen d'existence demeure le travail de la terre et la majorité des chefs de famille dont on connaît la profession sont cultivateurs, à l'époque pionnière comme à la fin du siècle. Les cultivateurs sont caractérisés par un âge moyen plus élevé que celui de l'ensemble de la population et une présence ancienne dans la paroisse. Ce sont eux, également, qui possèdent la terre. Le deuxième groupe en importance numérique est celui des journaliers, individus sans terre et sans profession précise qui louent leur force de travail aux agriculteurs, mais surtout aux entrepreneurs forestiers et aux propriétaires des scieries de l'Anse-à-Pelletier et de l'Anse-au-Foin. Ils sont également plus jeunes que la moyenne et arrivés depuis peu dans la paroisse. Les artisans et les travailleurs spécialisés forment le troisième groupe professionnel à St-Fulgence. Il comprend les quelques chefs de famille tirant leur subsistance de la navigation. Leurs caractéristiques les placent près des cultivateurs pour ce qui est de l'âge et de l'enracinement, mais, comme les journaliers, ils ne possèdent pratiquement pas de terre. La dernière catégorie de professions, enfin, est celle des hommes d'affaires.

Ses effectifs trop restreints (deux, au maximum) nous empêchent de caractériser cette catégorie de façon probante. Bref, la structure professionnelle de St-Fulgence est marquée par une division du travail très élémentaire (peu de professions exercées) et la domination numérique des cultivateurs.

La richesse foncière se distribue de façon très inégale parmi la population. Elle est d'abord le fait des cultivateurs, qui détiennent la presque totalité des terres à St-Fulgence. Deuxièmement, au sein de ce groupe, un important phénomène de concentration apparaît. Différentes stratégies d'acquisition et de distribution expliquent cette situation. La superficie possédée varie selon l'âge du cultivateur: désirant établir ses fils, il acquiert graduellement des terrains pendant la première partie de sa vie pour commencer, âgé approximativement de 50 ans, à les distribuer entre ses enfants. Il peut avoir acquis ces parcelles dans le but d'y prendre le bois et le vendre, raison qui n'empêche cependant pas les motivations évoquées plus haut. C'est ainsi que les fils de cultivateurs accèdent souvent à la propriété foncière par une cession du père, cession qui peut prendre la forme d'un legs, d'une donation ou d'une vente. De leur côté, les chefs de famille fortunés qui arrivent dans la paroisse acquièrent par achat autant de terre que leur permettent leurs ressources financières. Ces méthodes d'appropriation du sol expliquent pourquoi les cultivateurs âgés de 35 à 54 ans possèdent les plus grandes fermes. La principale menace de dépossession, enfin, provient des marchands à qui les cultivateurs ont consenti des hypothèques pour garantir leurs dettes. C'est en recouvrant

ces hypothèques ou par la vente pour dettes que la plupart des propriétaires étrangers à St-Fulgence y ont acquis des terres.

Ainsi caractérisée par la profession et la propriété, la population peut être étudiée sous l'angle des groupes sociaux. Il s'avère que le statut des élites se fonde sur la propriété foncière d'abord. D'elle découlent les autres paramètres du statut social: la profession, l'âge, l'enracinement. Pour cette dernière variable, il convient de distinguer les concepts d'ancienneté de la lignée familiale et de durée de résidence. En effet, contrairement à l'hypothèse formulée au chapitre 1, l'ancienneté de la lignée se révèle moins déterminante que la durée de résidence dans l'établissement du statut. Il importe moins, pour un individu, que sa famille soit établie à St-Fulgence depuis deux ou trois générations, que le nombre d'années que lui-même réside dans la paroisse. Autre hypothèse à nuancer, les charges publiques ne sont pas occupées par les plus riches de la paroisse. D'autres critères, telle l'instruction, jouent également à ce niveau.

Ces phénomènes appellent réflexion. Si l'enracinement de la lignée importe moins que la durée de résidence dans l'établissement du statut social, c'est peut-être que le peuplement récent de la localité empêche le développement de toute forme de "tradition" paroissiale. La grande instabilité de la société rurale de St-Fulgence nuit assurément à l'émergence de comportements "traditionnels", forgés par des habitudes anciennes, par des

situations inchangées depuis des générations. Instabilité des hommes, qui arrivent et partent à bon rythme, ce qui ne porte pas à considérer une ancienne lignée mieux qu'une nouvelle. La durée de résidence du chef de famille tient alors lieu d'ancienneté familiale. Instabilité des patrimoines, qui se font et se défont rapidement (rappelons les cas d'Adolphe Boudreault, dépossédé par Price, et de Michel Harvey "Timothée", qui conserve à peine onze ans le plus important patrimoine de la paroisse), ce qui confère à des gens comme Prudent Potvin ou Alfred Gagnon (qui occupe de plus en plus de place dans les fonctions publiques à compter du XXème siècle) une image de sage prospérité. Leur élection constitue presque une garantie de succès paroissial.

Cependant, au-delà de ces réflexions qui demeurent à étayer, il faut finalement se rappeler qu'un statut social élevé, l'accès aux charges publiques et la stabilité sont le lot de ceux qui possèdent le sol, principal moyen d'existence. A St-Fulgence, par conséquent, c'est le lot des cultivateurs-propriétaires, de souche ancienne ou récente, mais établis dans la paroisse depuis plus longtemps que leurs concitoyens.

ANNEXE I

FICHE DE DEPOUILLEMENT DES REGISTRES FONCIERS

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHICOUTIMI

No. d'enregistrement: _____

Type d'acte: _____

Registre: _____

Date de passation: _____

Notaire: _____

PARTIES.

1. DE : (nom) (prénom) (affiliation) (titre) (profession) (résidence)
 2. DE : _____ ;
 3. A : _____ ;
 4. A : _____ ;
 5. TIERS: _____ (qualité) ;
 6. TIERS: _____ ;

OBJET DE LA TRANSACTION.

Lots; _____ rang: _____ canton: _____ sup.: _____ sup. tot.: _____ ; circ. _____ dép. _____ bât. _____ appar. _____ ;
 _____ ;
 _____ ;
 _____ ;
 Prix: \$ _____ ; mod. de paiement: \$ _____ comptant, _____ . Intérêt: _____ %.

TITRES DE PROPRIETE (appartiennent au cédant).

Lots: (désignation) en vertu (type par (cessionnaire) devant (notaire) le (date), no. enr. _____ ;
 _____ d'acte) _____ ;
 _____ ;
 _____ ;
 _____ ;

GARANTIES: hypothèque de \$ _____ sur _____ en faveur de _____.

REMARQUES: (bornes des parcelles, rôle du tiers etc.) _____

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHICOUTIMI

No. d'enregistrement: 3711
Registre: A-6

Type d'acte: vente
Date de passation: 19-02-1872
Notaire: Ovide BOSSÉ

PARTIES.

- 1. DE : TREMBLAY, François "Renard", cultivateur, ci-devant Anse au Foix, maintenant 1^{er} Desmeulés
- 2. DE : _____, _____, _____, _____;
- 3. A : BOUCHARD, Lucien, cultivateur, 1^{er} Tremblay
- 4. A : _____, _____, _____, _____;
- 5. TIERS: _____, _____, _____, _____;
- 6. TIERS: _____, _____, _____, _____.

OBJET DE LA TRANSACTION.

Lots: 1/3NE. 4 rang: 6 canton: T sup.: 33ac sup. tot.: _____; circ. 2 dép. 8 bât. _____ appar. _____;

Prix: \$ 60; mod. de paiement: \$ _____ comptant, à payer à James ALEXANDER le 19-04-1875. Intérêt: 7 %.

TITRES DE PROPRIETE (appartiennent au cédant).

Lots: 1 en vertu droit de squatter + premier d'ui- devant _____ Te _____, no. enr. _____;
_____ chem et poss et tous droits de _____;
_____ Toussaint BOUCHARD _____;
_____ _____;
_____ _____.

GARANTIES: hypothèque de \$ vente sur vente en faveur de James Alexander.

REMARQUES: 1 bonie ngs 5 et 7, côté S.E. acquies, côté N.O. Marcel TREMBLAY (le rest du lot); à patentes

cf. 4751, A-8

ANNEXE 2

EXEMPLE DE FICHE DE FAMILLE

Mari : TREMBLAY Prénom : FRANCOIS Fils
 Noms : TREMBLAY Prénom : ÉMILIE
 Femme : Prénom :

Joseph "Renard"
 Rosalie GRENON
 Mariel
 Joséphine FORTIN

PROFESSION
 JOURNALIER: 1875-1878
 CULTIVATEUR: 1881-1882
 1883-1883-1884-1887-1891
 1896-1899-1905-1867
 1859, 1857, 1862, 1866, 1870

MARIAGE	célébré à
n°	041
né à	demeurant à
MARI	Aux-en-fim
FEMME	Aux-en-fim

Rang du mariage	Age au mariage	Dates		Durée	Age en fin d'observ.	Remariage le
		de mariage	de fin d'observ.			
		21-07-1856				
		de naissance	de décès	Age		Durée du veuvage
1			30-11-1915	84A		en
1			27-10-1927	88A		mois

Prénom et NOM du nouveau conjoint
Lieu du décès

Groupes	Durée (ans)	Nbre de nals.	Age de la mère	Durée de mariage	Inter-valle en mois	NAISSANCES			DÉCÈS			MARIAGES		Prénom	Prénom et NOM du conjoint
						Sexe	Rang	Date	s. m.	Age	Date	Age			
15-19						2	2	23-12-1859				84-01-1881		DÉLINA + EUGÈNE LEMIEUX	
20-24						1	3	20-05-1857 (c.n.)				24-07-1882		EPHREM + M. LOUISE G. G. RIGANA	TREMBLAY
25-29						1	4	29-05-1862 (c.n.)				25-02-1884		ELZEAR + CATHERINE BOUCHARD	
30-34						2	5	10-07-1867 (c.n.)				13-06-1887		MARIE + ELZEAR TURCOTTE	
35-39						1	6	23-09-1866 (c.n.)				26-01-1891		ERNEST + PEGGY TREMBLAY	
40-44						1	7	01-04-1870 (c.n.)				13-04-1896		FRANCOIS NIL + ALIDA POTVIN	
45-49						1	9	09-07-1875				31-07-1899		J. ÉMILE + MARIA GAGNON	
0-4						1	10	21-01-1878						NA POLÉON	
5-9						1	11	03-10-1880						LUDGER	
10-14						2	12	06-05-1883				07-01-1903		M. LYDIE + LOUIS TURCOTTE	
15-19							13								
20-24						1	14					86-03-1905		PIEBRE + M. ALICE MALTAIS	
25-29							15								
30-34															
Total															
Garçons															
Filles															

OBSERVATIONS

ANNEXE 3.

ECARTS ENTRE LES AGES SELON TROIS SOURCES, ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLES),

1852-1898

ANNEXE 3. ECARTS ENTRE LES AGES SELON TROIS SOURCES, ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898.

Année/source	D I F F E R E N C E S (A N N E E S)												Différence moyenne en plus ou en moins (années)				
	0(zéro)		± 1		± 2		± 3		± 4		± 5-6			± 7-8		Total	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%		n.a.	%	n.a.	%
1852 R-S (1)	3	18	4	25	4	25	1	6	3	18	1	6	0	0	16	100	0,7
1861 R-S	4	13	10	36	9	32	1	4	1	4	1	4	2	7	28	100	1,0
1881 R-B	1	14	4	58	1	14	1	14	-	-	-	-	-	-	7	100	0,1
R-B	17	29	23	40	12	21	3	4	2	3	-	-	2	3	58	100	0,4
R-S	1	25	1	25	1	25	1	25	-	-	-	-	-	-	4	100	0,5
1898 R-B	3	13	13	57	1	4	3	13	3	13	-	-	-	-	23	100	1,3
R-S	22	27	35	43	11	13	8	10	1	1	5	6	-	-	82	100	1,0
B-S	7	50	5	36	2	14	-	-	-	-	-	-	-	-	14	100	0,7

Notes: 1. R= âge selon recensement; B= âge selon l'acte de baptême; S= âge selon l'acte de sépulture.

Sources: Fiches de famille, 1842-1898.

Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.

Manuscrit du recensement paroissial, 1898.

ANNEXE 4.

PROFESSIONS A ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE) SELON TROIS SOURCES, 1852-1898

(DONNEES BRUTES)

ANNEXE 4. PROFESSIONS A ST-FULGENCE (CHEFS DE FAMILLE) SELON TROIS SOURCES, 1852-1898 (DONNEES BRUTES).

PROFESSION	1852			1861			1881			1898	
	Recensement	fiches famille	registres fonciers	Recensement	fiches famille	registres fonciers	recensement	fiches familles	registres fonciers	fiches familles	registres fonciers
cultivateur	38	30	6	50	38	19	62	43	22	47	21
journalier	6	-	-	2	2	-	34	25	-	29	2
meunier		1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
maître-forgeron			1	-	1	-	-	-	-	-	-
navigateur				2	1	-	-	-	-	5	1
commerçant				-	-	1	-	-	-	2	-
cult.-marchand				-	-	1	-	-	-	-	1
cult.-meunier				-	-	1	-	-	-	-	-
charron				1	-	-	1	1	-	1	-
forgeron				1	-	-	1	1	-	2	-
menuisier				1	-	-	-	-	-	-	-
agent							1	-	-	-	-
cordonnier							1	-	-	2	-
rentier							6	-	-	-	-
cult.-navigateur									2	1	1
arrimeur										1	1
charpentier										2	-
charretier										1	-
fromager										1	-
gérant d'ent. indust.										1	-
cult.-forgeron										1	1
TOTAL	44	31	7	57	42	22	106	70	24	96	28

Sources: Fiches de famille, 1851-1899.
Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851 à 1899.

ANNEXE 5

NATURE ET FREQUENCE DES DIFFERENCES ENTRE LES MENTIONS PROFESSIONNELLES
INDIQUEES DANS LES SOURCES ET EFFETS DE CES DIFFERENCES SUR LE GONFLEMENT
DE LA POPULATION ACTIVE (CHEFS DE FAMILLE), ST-FULGENCE, 1852-1898.

EFFETS DE CES DIFFERENCES SUR LE GONFLEMENT DE LA POPULATION ACTIVE (CHEFS DE FAMILLE), ST-FULGENCE,
1852-1898

ANNEE	FREQUENCE	SEQUENCE DES MENTIONS POUR UN MEME INDIVIDU (recensement - fiches de famille - registres fonciers)	MENTION(S) RETENUE(S)	CREATION DE PERSONNES ACTIVES
<u>1852</u>	1	cultivateur-cultivateur-forgeron	cultivateur	0
	1	journalier-cultivateur-cultivateur	cultivateur	0
	2	journalier-cultivateur-n.d.	journalier (2) cultivateur (2)	2
sous-total	4			2
<u>1861</u>	1	charron-journalier-n.d.	charron	1
	1	navigateur-cultivateur-n.d.	journalier navigateur	1
	1	navigateur-navigateur-cultivateur	cultivateur navigateur	0
	1	journalier-cultivateur-n.d.	journalier	1
	1	cultivateur-n.d.- commerçant	cultivateur commerçant	1
sous-total	5			4
<u>1881</u>	3	cultivateur-journalier-n.d.	cultivateur(3) journalier(3)	3
	1	journalier-cultivateur-cultivateur-navigateur	cultivateur	0
	2	journalier-journalier-cultivateur	journalier	0
	1	cordonnier-journalier-n.d.	cordonnier journalier	1
	1	rentier-cultivateur-n.d.	rentier cultivateur	1
	2	journalier-cultivateur-n.d.	journalier(2) cultivateur(2)	2
sous-total	10			7
<u>1898(1)</u>	1	n.d.-navigateur-cultivateur-navigateur	navigateur cultivateur	1
	1	n.d.-charretier-cultivateur	charretier cultivateur	1
sous-total	2			2
TOTAL	21			15

Note 1. Le recensement paroissial n'indique pas les professions.

Sources: Fiches de famille, 1851-1899. Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.
Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1851-1899.

ANNEXE 6

PROPRIETAIRES ET PROPRIETES PAR GROUPE D'AGES (DONNEES BRUTES), ST-FULGENCE

1852-1898.

ANNEXE 6. PROPRIETAIRES ET PROPRIETES PAR GROUPE D'AGES (DONNEES BRUTES), ST-FULGENCE, 1852-1898.

Groupe d'âge	1852		1861		1881		1898	
	Propriétaires	Superficie totale						
	n.a.	acres	n.a.	acres	n.a.	acres	n.a.	acres
15-24	4	400	2	250	0	0	0	0
25-34	13	1150	13	669	9	1304	6	667
35-44	9	900	12	905	20	3907	13	2762
45-54	3	600	15	1466	6	1269	15	3221
55-64	1	400	2	225	4	599	17	4335
65- +	0	0	1	300	4	458	5	690
TOTAL	30	3450	45	3815	43	7537	56	11675

Sources: Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.

Manuscrits des recensements du Canada, 1852, 1861 et 1881.

Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1898.

Manuscrit du recensement paroissial, 1898.

ANNEXE 7

PROPRIETAIRES ET SUPERFICIES POSSEDEES EN RELATION AVEC L'ENRACINEMENT
A ST-FULGENCE, (DONNEES BRUTES; CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898.

ANNEXE 7. PROPRIETAIRES ET SUPERFICIES POSSEDEES EN RELATION AVEC L'ENRACINEMENT A ST-FULGENCE, (DONNEES BRUTES: CHEFS DE FAMILLE), 1852-1898.

Enracinement	1852		1861		1881		1898	
	Propriétaires	Superficie totale						
I-1	25	2 950	20	955	13	1 637	9	2 294
I-2			18	1 925	2	186	13	3 235
I-3					6	931	1	120
II-1	5	500	6	495	16	3 807	8	1 879
II-2			5	440	3	394	11	1 744
II-3					2	424	4	797
III-1					1	158	7	928
III-2							3	678
TOTAL	30	3 450	45	3 815	43	7 537	56	11 675

Sources: Dossiers de famille, 1843-1898.

Manuscrits des recensements agraires du Bas-Canada, 1852 et 1861.

Bureau d'enregistrement de Chicoutimi, Registres A à D, 1849-1898.